

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL DE LA VILLE DE LYON

LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

Décisions :

- Théâtre des Célestins - Mise à disposition de Salle de spectacle ...
..... **Page 2224**
- Musées Gadagne - Mise à disposition ponctuelle d'espaces
..... **Page 2224**
- Musée des Beaux-Arts - Mise à disposition de locaux.. **Page 2224**

Arrêtés municipaux :

- Désignation du fonctionnaire assurant l'intérim de la Direction Générale du CCAS..... **Page 2225**
- Délégation de signature au Directeur Général Adjoint assurant la direction par intérim du CCAS..... **Page 2225**
- Arrêté de délégation aux fins de présider la mission d'information

et d'évaluation portant sur la politique patrimoniale et foncière de la Ville de Lyon..... **Page 2226**

- Modification au Règlement Général de la Circulation - Arrêtés permanents..... **Page 2227**
- Réglementation provisoire du stationnement des véhicules et de la circulation des véhicules et des piétons **Page 2227**
- Délégation Générale aux Ressources Humaines
 - Arrêtés individuels **Page 2300**
 - Tableaux d'avancement..... **Page 2301**
- Centre Communal d'Action Sociale
 - Arrêtés individuels **Page 2301**
 - Tableau d'avancement **Page 2312**

INFORMATIONS ET AVIS DIVERS

- Direction de la Commande Publique - Avis **Page 2312**
- Droit des sols : permis de construire, permis de démolir, permis

d'aménager, déclarations préalables de travaux, lotissements, changements d'usage **Pages 2312 à 2316**

LOIS, DÉCRETS, ACTES ADMINISTRATIFS

Théâtre des Célestins - Mise à disposition de « Salle de spectacle à l'italienne » à Satori Events (Direction des affaires culturelles)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du code général des collectivités territoriales.

Vu la délibération N° 2017/3176 du Conseil municipal du 17 juillet 2017, envoyée en Préfecture le 19 juillet 2017, donnant au titre de l'article L. 2122-22-5° du code général des collectivités territoriales, délégation au Maire pour décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans,

Considérant que la délibération susvisée « accepte que les décisions à prendre puissent être signées dans tous les cas par M. le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions »,

Vu la délibération n°2017/2946 du 29 mai 2017, approuvant les tarifs de la billetterie des Célestins, Théâtre de Lyon (abonnements, cartes Célestins, location).

Considérant que la Ville de Lyon est propriétaire d'un tènement immobilier, appelé Théâtre des Célestins, situé 11 place des Célestins à Lyon 2ème, référencé comme ensemble immobilier n°02013,

Considérant la demande de Satori Events d'organiser une soirée événementielle pour la société Big Mat au Théâtre le 20 Juin 2018 de 18 h 30 à 1 heure.

Vu l'arrêté du Maire de Lyon en date du 20 juillet 2017 déléguant à M. Loïc Graber les compétences en matière culturelle,

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la mise à disposition ponctuelle au profit de Satori Events le 20 juin 2018 à partir de 18 h 30 jusqu'à 1 heure, de la salle de spectacle à l'italienne moyennant une redevance de 6.584,36 € (six mille cinq cent quatre-vingt-quatre euros et tente six centimes) H.T. (soit 7.901,23 € T.T.C.).

Art. 2. - M. le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa notification.

Fait à Lyon, le 20 juin 2018

*Pour le Maire de Lyon,
L'Adjoint Délégué,
Loïc GRABER*

Musées Gadagne - Mise à disposition ponctuelle d'espaces au profit de Adira (Association pour le Digital en Auvergne Rhône-Alpes) (Direction des affaires culturelles)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu la délibération n° 2017/3173 du Conseil municipal du 17 juillet 2017, donnant au titre de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales, délégation au Maire pour « décider de la conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ».

Considérant que la délibération susvisée « accepte que les décisions à prendre puissent être signées dans tous les cas par M. le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions »,

Vu la délibération N°2016/2486 du 14 novembre 2016 instituant les tarifs des mises à disposition d'espaces des musées Gadagne, sis 1 place du Petit Collège 69005 Lyon, EI 05 018,

Considérant que la Ville de Lyon est propriétaire d'un tènement immobilier, appelé Musées Gadagne, situé 1, place du Petit Collège – 69001 Lyon référencé comme ensemble immobilier n° 05018, parcelles AE67 et AE75.

Considérant la demande de Adira (Association pour le Digital en Auvergne Rhône-Alpes) d'avoir accès le 4 juin 2018 de 18 heures à 23 heures au Petit Théâtre pour la présentation d'un spectacle et un accès au café et aux jardins de Gadagne pour un cocktail dînatoire.

Vu l'arrêté du Maire, en date du 20 juillet 2017, déléguant à M. Loïc Graber les compétences en matière de mise à disposition ponctuelle des locaux affectés au secteur culturel,

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la mise à disposition ponctuelle au profit de Adira (Association pour le Digital en Auvergne Rhône-Alpes) pour une durée de 5 heures le 4 juin 2018, pour 120 personnes des espaces sus-désignés des Musées Gadagne pour une redevance de 2800 € HT (deux mille huit cents euros) auquel s'ajoute la TVA au taux en vigueur.

Art. 2. -M. le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa notification.

Fait à Lyon, le 20 juin 2018

*Pour le Maire de Lyon,
L'Adjoint Délégué,
Loïc GRABER*

Musée des Beaux-Arts - Mise à disposition de locaux au profit d'Esprit d'Action (Direction des affaires culturelles)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération N° 2017/3176 du Conseil municipal du 17 juillet 2017, envoyée en Préfecture le 19 juillet 2017, donnant au titre de l'article L. 2122-22-5° du code général des collectivités territoriales, délégation au Maire pour décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans,

Considérant que la délibération susvisée « accepte que les décisions à prendre puissent être signées dans tous les cas par M. le Maire ou par l'Adjoint délégué aux fonctions concernant lesdites décisions »,

Vu la délibération N° 2016/1993 du Conseil municipal du 25 avril 2016 approuvant les tarifs de mise à disposition d'espaces du Musée des Beaux-Arts.

Considérant que la Ville de Lyon est propriétaire d'un tènement immobilier, appelé Musée des Beaux Arts, situé 20 place des Terreaux à Lyon 1er, référencé comme ensemble immobilier n° 01 013,

Considérant la demande d'Esprit d'Action, 10 boulevard Baron du Marais – 69110 Sainte-Foy-Lès Lyon, d'organiser une manifestation au Musée le 7 juin 2018 à partir de 14 heures,

Vu l'arrêté du Maire de Lyon en date du 20 juillet 2017 déléguant à M. Loïc Graber les compétences en matière culturelle,

Décide :

Article Premier. - Qu'il sera procédé à la mise à disposition ponctuelle au profit d'Esprit d'Action, le 7 juin 2018 à partir de 14 heures, des locaux sus-désignés, pour 470 participants, moyennant une redevance de 16900.00 (seize mille neuf cents) euros HT (TVA à 20 %) et 2500.00 (deux mille cinq cents) euros de visite (exonéré TVA). Les locaux mis à disposition sont le Cloître et son jardin.

Art. 2. - M. le Directeur Général des Services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée et affichée.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de sa notification.

Fait à Lyon, le 20 juin 2018

*Pour le Maire de Lyon,
L'Adjoint Délégué,
Loïc GRABER*

Désignation du fonctionnaire assurant l'intérim de la Direction Générale du CCAS : M. Abdelkader Larbi, Directeur Général adjoint du CCAS (Ville de Lyon - Centre Communal d'Action Sociale)

Le Maire de Lyon, Président du Centre Communal d'Action Sociale,

- Vu le code général des collectivités territoriales ;

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

- Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

- Vu l'arrêté du Président du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Lyon en date du 9 septembre 2015 portant recrutement de M. Pierre-Alain Moussier en tant que Directeur Général des Services du CCAS de la Ville de Lyon, à compter du 1er juillet 2015 ;

- Vu l'arrêté n°1005 portant mutation de Monsieur Abdelkader LARBI, en tant que Directeur Général Adjoint du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Lyon, à compter du 15 février 2018,

- Considérant le départ à la retraite de Monsieur Pierre-Alain MOUSSIER, Directeur Général des Services, à compter du 1er juillet 2018,

- Considérant la nécessité de désigner un agent assurant l'intérim de la Direction Générale du CCAS afin de garantir la continuité du service public et de la gestion courante des services du CCAS de la Ville de Lyon,

Arrête :

Article Premier. - A compter du 1er juillet 2018, M. Abdelkader Larbi, Directeur Général Adjoint, est désigné pour assurer les fonctions de Directeur Général du CCAS de Lyon par intérim, jusqu'au 31 décembre 2018, dans l'attente de la nomination d'un titulaire sur le poste de Directeur Général du CCAS.

Art. 2. - M. le Président du CCAS sera chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Lyon, sis 184, rue Duguesclin, dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Lyon, le 29 juin 2018

*Le Maire de Lyon,
Président du CCAS,
Georges KÉPÉNÉKIAN*

Délégation de signature au Directeur Général Adjoint assurant la direction par interim du CCAS (Ville de Lyon - Centre Communal d'Action Sociale)

Le Maire de la Ville de Lyon, Président du Centre Communal d'Action Sociale,

- Vu le code général des collectivités territoriales ;

- Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment l'article R. 123-23 ;

- Vu l'élection du nouveau maire actée par la délibération 2017/3173 du Conseil municipal du 17 juillet 2017 suite à la démission de M. Gérard Collomb.

- Vu la délibération n° 2017-36 du Conseil d'administration du CCAS du 14 septembre 2017 concernant l'élection de Mme Zorah Aït-Maten, en tant que Vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Lyon,

- Vu la délibération n°2017-37 du Conseil d'administration du CCAS de la Ville de Lyon, en date du 14 septembre 2017, portant délégation des fonctions d'ordonnateurs des dépenses et recettes et d'accomplir certains actes de gestion à Mme Zorah Aït-Maten, Vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale de Lyon ;

- Vu l'arrêté 2017-66 portant délégation de signature au directeur général des services du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Lyon, M. Pierre-Alain Moussier.

- Vu l'arrêté n°1005 portant mutation de M. Abdelkader Larbi, en tant que directeur général adjoint du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Lyon, à compter du 15 février 2018,

- Vu le départ à la retraite de M. Pierre-Alain Moussier, directeur général des services du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Lyon, à compter du 1er juillet 2018,

- Vu l'arrêté n° 2018-50 désignant M. Abdelkader Larbi, Directeur Général Adjoint du CCAS, pour assurer la Direction du CCAS par intérim à compter du 1er juillet 2018 et jusqu'au 31 décembre 2018 dans l'attente de la nomination d'un titulaire,

- Considérant que la gestion courante des services du CCAS de la Ville de Lyon nécessite l'octroi d'une délégation de signature au Directeur Général par intérim du CCAS,

Arrête :

Article Premier. - Délégation est donnée à M. Abdelkader Larbi, Directeur Général du CCAS par intérim, aux fins de signature des pièces et actes relatifs :

- A la gestion courante du CCAS ; tels que : ouverture de droit à des prestations sociales, aides facultatives, courriers divers, déclaration CNIL, etc...
- A la délivrance, le refus de délivrance et la résiliation des élections de domicile.
- Aux documents relatifs aux procédures des Ressources Humaines, tels que :
 - Aux procédures de recrutement des agents titulaires à l'exception de la signature des arrêtés de recrutement ;
 - Aux procédures de recrutement et de fin de fonctions des agents non titulaires ;
 - Aux procédures d'engagement et au suivi des agents en contrat d'insertion ;
 - A la formation ;
 - A l'accueil des stagiaires ;
 - Aux procédures de nomination et de titularisation ;
 - Aux positions administratives ;
 - Aux procédures de mutation interne et externe ;
 - Aux congés de maladie ordinaire, de maternité, de longue maladie, de longue durée, de grave maladie, accidents du travail, infirmité de guerre, protection fonctionnelle ;
 - Aux procédures d'avancement ;
 - Aux procédures disciplinaires ou liées à une insuffisance professionnelle des agents stagiaire ou titulaires ;
 - Aux rémunérations principales ou accessoires ;
 - Aux procédures de retraite et de validation des services ;
 - Aux procédures de prévention ou relatives à l'action sociale ;
 - Aux cumuls d'emploi ;
 - Aux réponses aux recours gracieux et dossiers de contentieux ;
 - Aux procédures de réquisition / désignation applicables en cas de grève du personnel ;
 - Aux courriers, notes et décisions individuels relatifs aux congés annuels, aux jours de récupération RTT et au compte épargne temps et tous autres documents, procédures ou actes se rapportant à la gestion des Ressources Humaines.

Art. 2. - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Abdelkader Larbi, Directeur Général du CCAS par intérim, la délégation qui lui est confiée par l'article 1 sera exercée par Mme Zorah Aït-Maten, Vice-présidente du CCAS de la Ville de Lyon.

Art. 3. - M. Abdelkader Larbi, Directeur Général du CCAS par intérim, est désigné en qualité d'ordonnateur des recettes et des dépenses du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Lyon, en cas d'empêchement ou d'absence de Mme Zorah Aït-Maten, Vice-présidente du CCAS de la Ville de Lyon.

Art. 4. - Les actes pris par le CCAS dans les matières ci-dessus énoncées à l'article 1 porteront la mention suivante : « pour le président et par délégation de signature, le Directeur Général par intérim du CCAS ».

Art. 5. - M. le président du CCAS sera chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs, affiché et transmis aux intéressés.

Tout recours contre la présente décision doit être formé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à compter de sa publication ou de son affichage.

Lyon, le 29 juin 2018

Le Maire de Lyon,
Président du CCAS,
Georges KÉPÉNÉKIAN

Arrêté de délégation aux fins de présider la mission d'information et d'évaluation portant sur la politique patrimoniale et foncière de la Ville de Lyon (Secrétariat général de la Ville de Lyon - Direction des assemblées)

Le Maire de la Ville de Lyon,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2121-22 ;

Vu le règlement intérieur du Conseil municipal de la Ville de Lyon adopté par la délibération n°2014/503 du 22 septembre 2014 et notamment l'article 57 ;

Vu la délibération n° 2018/4037 du Conseil municipal réuni le 2 juillet 2018 par laquelle la mission d'information et d'évaluation portant sur la politique patrimoniale et foncière de la Ville de Lyon est créée ;

Considérant qu'en application de l'article L. 2121-22 du code général des collectivités territoriales et l'article 57 du règlement intérieur du Conseil municipal de la Ville de Lyon, la mission d'information et d'évaluation portant sur la politique patrimoniale et foncière de la Ville de Lyon est présidée par le maire ou son représentant ;

Considérant qu'en cas d'empêchement du maire, il convient qu'il soit représenté dans ses fonctions de président de la mission d'information et d'évaluation portant sur la politique patrimoniale et foncière de la Ville de Lyon ;

Arrête :

Article Premier. - Mme Nicole Gay est déléguée aux fins de présider la mission d'information et d'évaluation portant sur la politique patrimoniale et foncière de la Ville de Lyon.

Art. 2. - Le présent arrêté sera applicable dès qu'il aura été procédé à sa publication et à sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Art. 3. - M. le Directeur général des services de la Ville de Lyon est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Tout recours contre la présente décision doit être formulé auprès du tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à partir de la décision.

Lyon, le 3 juillet 2018

Le Maire de Lyon,
Georges KÉPÉNÉKIAN

Modification au Règlement Général de la Circulation - Arrêtés permanents (Délégation Générale au Développement Urbain - Direction des Déplacements Urbains)

Numéro d'arrêté	Titre de l'arrêté	Objet de l'arrêté	Date de signature	Signataire	Date d'effet (date)
2018RP34440	Abrogation de circulation rue Professeur Ranvier, rue Genton, rue Capitaine Elisabeth Boselli, rue Commandant Caroline Aigle, rue Rosa Bonheur, rue Berthe Morizot Lyon 8ème (circulation)	Considérant le réaménagement de voirie, il convient de modifier le Règlement Général de la Circulation comme suit : est abrogé l'arrêté 2015RP30714 du 09/07/2015 portant sur la mesure zone 30.	21/06/18	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2018RP34512	Abrogation de circulation rue Bataille Lyon 8ème (circulation)	Considérant le réaménagement des voies dans le cadre du projet d'extension de la zone 30, il y a lieu d'adapter la réglementation de la circulation, est abrogé l'arrêté 2009RP00872 du 27/04/2011 portant sur la mesure de sens interdit (ou sens unique)	21/06/18	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2018RP34509	Zone 30 Mermoz Sud Lyon 8ème (circulation)	La zone dénommée Mermoz Nord constitue une zone 30 au sens de l'article R.110-2 du Code de la Route. Les règles de circulation définies à l'article R.110-2 du Code de la Route y sont applicables à compter de la mise en place de la signalisation. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation verticale et horizontale adaptée (le panneau B30 signale l'entrée de la zone 30 et le panneau B51 annonce la fin de zone).	21/06/18	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO
2018RP34356	Voie réservée cours d'Herbouville Lyon 4ème (circulation)	Une voie dans le sens de la circulation générale est réservée à la circulation des cycles et véhicules des services réguliers urbains et interurbains de transport en commun cours d'Herbouville (4) dans le sens Nord-Sud sur la chaussée Ouest côté Ouest. Tout arrêt ou stationnement d'un véhicule sur la voie réservée est considéré comme gênant au sens de l'article R.417-10 du Code de la Route.	13/06/18	Pierre ABADIE Vice-Président délégué à la Voirie	Date de parution au BMO

Le registre des arrêtés est consultable sur simple demande à la Ville de Lyon - Direction des Déplacements Urbains - 198, avenue Jean Jaurès - 69007- Les jours ouvrables de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30.

Tout recours contre lesdits arrêtés doit être formulé auprès du Tribunal administratif de Lyon dans les deux mois à compter de la date de parution du présent Bulletin Municipal Officiel (BMO) de la Ville de Lyon.

*Les mesures concernant la circulation sont signées par M. Pierre Abadie, Vice-Président délégué à la voirie à la Métropole de Lyon.
Les mesures concernant le stationnement sont signées par M. Jean-Yves Sécheresse, Adjoint au Maire de Lyon.*

Réglementation provisoire du stationnement des véhicules et de la circulation des véhicules et des piétons (Direction de la régulation urbaine - Service Occupation temporaire de l'espace public)

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8148	Entreprise Egfr Bâtiment	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Pasteur	côté impair, sur 8 m au droit du n° 9	A partir du mercredi 27 juin 2018 jusqu'au vendredi 29 juin 2018
8149	Entreprise Ulmann Joseph	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier sur chaussée	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Romarin	entre la rue Saint-Polycarpe et la rue Terraille	A partir du mercredi 27 juin 2018 jusqu'au vendredi 29 juin 2018, de 9h à 16h
8150	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie dans le cadre des travaux du tramway T6	la circulation des véhicules sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Commandant Caroline Aigle	au débouché sur l'avenue Jean-Mermoz des 2 côtés de la chaussée sur 50 m au Nord de l'avenue Jean-Mermoz	A partir du mercredi 27 juin 2018 jusqu'au vendredi 29 juin 2018
8151	Entreprise Couleurs Avenir	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Platière	sur 15 m au droit de l'immeuble situé au n° 10-12	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au jeudi 5 juillet 2018

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8152	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie dans le cadre des travaux du Tramway T6	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Genton	entre la rue Berthe Morisot et l'avenue Jean Mermoz	A partir du jeudi 28 juin 2018 jusqu'au lundi 2 juillet 2018
			la circulation des véhicules sera interdite			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8153	Entreprise Perrier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Chavanne	sur 10 m au droit de l'immeuble situé au n° 9	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au jeudi 2 août 2018
8154	Entreprise Prezioso	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de peinture pour la Métropole de Lyon	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Rue d'Alsace Lorraine	sur 10 m, entre le n° 3 et 5	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 20 juillet 2018
8155	Entreprise D M V	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Claude Bernard	contre-allée Est, côté Est sur 10 m au droit du n° 1	A partir du vendredi 29 juin 2018 jusqu'au samedi 14 juillet 2018
8156	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau d'éclairage public	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Denfert Rochereau	entre le n° 25 et la rue Jacquard	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au jeudi 5 juillet 2018
8157	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau (fuite)	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Pierre Comeille	au carrefour avec la rue Bugeaud	Le mercredi 4 juillet 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 20 m au droit de l'immeuble situé au n° 30	
8158	Monsieur Curdy Sébastien	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	la pose de la benne du demandeur sera autorisée	Rue Jacquard	sur 15 m, au droit du n° 18 bis	Le jeudi 5 juillet 2018, de 7h à 19h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8159	Entreprise Polen	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réhabilitation d'un réseau d'assainissement	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type «KR11» en fonction des besoins de l'entreprise Polen	Boulevard Antoine de Saint Exupéry	sur 30 m, de part et d'autre du n° 20	A partir du vendredi 29 juin 2018 jusqu'au mardi 17 juillet 2018, de 7h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			un cheminement piétons balisé et sécurisé sera maintenu sur la chaussée le long de l'emprise de chantier			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8160	Entreprises Wannitube et Tremabat	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau de chauffage urbain	des ponts lourds seront positionnés sur la fouille en dehors des activités de chantier afin de préserver la circulation des véhicules	Boulevard Stalingrad	sens Nord / Sud, au carrefour avec la rue Jean Novel	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite à une voie		sens Nord / Sud entre la commune de Villeurbanne et la rue Jean Novel	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, de 20h à 6h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
8161	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la réalisation des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Avenue Berthelot	trottoir Sud, entre la rue du Repos et la rue Jean Gay	Le samedi 30 juin 2018
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre la rue du Repos et la rue Jean Gay	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8162	Entreprises Bec, Guintoli, Coiro et Stal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la réalisation du site propre C3 SYTRAL	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Cours Lafayette	sens Ouest / Est, entre la trémie ferroviaire et la rue de la Vilette	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 27 juillet 2018, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
8163	Entreprise Sjtj	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'une construction neuve	la circulation des piétons sera interdite	Rue Saint Nestor	trottoir Sud, entre le n° 30 et n° 34	A partir du mardi 26 juin 2018 jusqu'au samedi 30 juin 2018
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 80 m au droit du n° 37	A partir du samedi 30 juin 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8164	Entreprise Certa Toiture	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Doyenné	sur 6 m au droit du n° 29	A partir du dimanche 1 juillet 2018 jusqu'au dimanche 15 juillet 2018
8165	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau Enedis	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier en fonction des besoins du chantier	Rue de Saint Cyr	sens Nord/Sud, sur 50 m au Sud de la rue Mouillard	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		trottoir Sud, à l'Est de l'ouvrage SNCF	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
			le stationnement sera autorisé pour un véhicule de chantier			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8166	Entreprise Ravel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre l'accès au chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Deux Amants	des deux côtés de la chaussée, sur 18 m au droit du n° 10	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au samedi 4 août 2018
8167	Entreprise Constructel Energie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Henri Gorjus	des 2 côtés de la chaussée, sur 25 m de part et d'autre de la rue Bournes	A partir du mercredi 11 juillet 2018 jusqu'au mardi 31 juillet 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8168	Entreprise Eurovia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour la Métropole de Lyon	la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Quai du Commerce	sur le quai du Commerce	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au mercredi 4 juillet 2018, de 7h à 18h
			le tourne à droite sera interdit	Rue Rhin et Danube		
			le tourne à gauche sera interdit	Quai du Commerce		
8169	Entreprise Mercier Lavault	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Quai Joseph Gillet	sur 20 m de part et d'autre du n° 46-47	Le mardi 3 juillet 2018, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8170	Entreprise Mercier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la livraison d'une climatisation à l'aide d'une grue auxiliaire	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue de Marseille	entre le n° 39 et n° 51	Le lundi 2 juillet 2018, de 14h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8171	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre l'accès au chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Serpolières	des deux côtés de la chaussée, entre la rue J. Chapelle et la rue Paul Cazeneuve	Le jeudi 28 juin 2018
8172	L'établissement Aquarium	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'Ouest en Fête dans le cadre de Tout le Monde Dehors	des animations seront autorisées	Place Camille Flammarion	(montage dès 13h)	Le vendredi 29 juin 2018, de 18h à 0h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Jacques Louis Hénon	côté Sud, entre la place Camille Flammarion et la rue Philippe de Lassalle	Le vendredi 29 juin 2018, de 12h à 0h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8173	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Georges Gouy	sur 30 m, de part et d'autre de la rue Jean Vallier	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au lundi 9 juillet 2018
				Rue Jean Vallier	sur 30 m, à l'Est de la rue Georges Gouy	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Georges Gouy	sur 30 m, de part et d'autre de la rue Jean Vallier	
				Rue Jean Vallier	sur 30 m, à l'Est de la rue Georges Gouy	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Georges Gouy	des deux côtés de la chaussée, sur 30 m de part et d'autre de la rue Jean Vallier	
				Rue Jean Vallier	des deux côtés de la chaussée, sur 30 m à l'Est de la rue Georges Gouy	
8174	Association Lethe Musicale	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'animation du Vent dans les Branches	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Docteur Edmond Locard	côté pair, de l'avenue du Point du Jour, au n° 14	Le dimanche 1 juillet 2018, de 7h à 20h
8175	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Avenue Tony Garnier	sur 40 m, au droit du n° 40 (le long de l'îlot central)	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, de 9h à 16h
8176	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue de Montagny	trottoir Ouest, entre la route de Vienne et la rue des Jasmins	Le mercredi 27 juin 2018
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		côté pair, entre la rue des Jasmins et la route de Vienne	
			la circulation des véhicules sera interdite		côté pair, entre la rue Henri Barbusse et la route de Vienne	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au débouché de la rue des Jasmins	
			les véhicules circulant auront obligation de marquer l'arrêt de sécurité «STOP»			
8177	Le Comité du Rhône et de la Métropole de Lyon Ski nautique et wake board	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la journée Baby Ski «Enfants de Lyon»	l'installation d'une tente, de quatre tables et de chaises sera autorisée	Quai Victor Augagneur	sur les berges, en face du n° 20	Le dimanche 1 juillet 2018, de 9h à 18h
8178	Association la Fédération de la gym suédoise	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une animation labellisée Tout le Monde Dehors	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Jonas Salk	sur 5 mètres, au droit du n° 12	Les mardi 3 juillet 2018 et mardi 10 juillet 2018, de 19h à 20h30
				Quai Rambaud	sur 5 mètres, le long du Square Général Delfosse	Les jeudi 5 juillet 2018 et jeudi 12 juillet 2018, de 19h à 20h30 Le jeudi 19 juillet 2018, de 19h à 20h30
				Rue Jonas Salk	sur 5 mètres, au droit du n° 12	Le mardi 17 juillet 2018, de 19h à 20h30

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8179	Entreprise Grégory Buttigieg	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Saint Maurice	sur 15 m, au droit du n° 4	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au jeudi 2 août 2018
8180	Entreprise Fourneyron Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour l'opérateur Orange	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Rue Pierre Sémard	sur 30 m, au droit du n° 10	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, de 8h à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, sur 30 m au droit du n° 10	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8181	Entreprise Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de chaussée	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Boulevard de Balmont	entre la rue de la Piémonte et le site propre des TCL	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
8182	Association Tango de Soie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une animation labellisée Tout le Monde Dehors	un bal de tango argentin sera autorisé	Esplanade de la Grande Côte		Les dimanche 1 juillet 2018 et dimanche 15 juillet 2018, de 19h30 à 23h
				Esplanade du Gros Caillou		Les dimanche 8 juillet 2018 et dimanche 29 juillet 2018, de 19h30 à 23h
				Place Guichard		Les dimanche 22 juillet 2018 et dimanche 26 août 2018, de 19h30 à 23h
8183	Entreprise Ag Maçonnerie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Jean Marc Bernard	côté impair, sur 5 m au droit du n° 29	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au lundi 16 juillet 2018
8184	Entreprise L'agence Sagar-matha	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement des 80 ans du Groupe Apicil à la Sucrière	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Rambaud	en face du n° 49 jusqu'au n° 50, à l'exception des emplacements réservés aux taxis	A partir du mardi 3 juillet 2018, 5h, jusqu'au jeudi 5 juillet 2018, 9h
			l'installation d'une terrasse extérieure et le stationnement de quatre foodtrucks seront autorisés		côté Saône, à l'arrière du bâtiment n° 50 (montage et démontage compris)	
8185	Entreprises Maia Sonnier/ Defilippis	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la SPL Part Dieu	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Maurice Flandin	des deux côtés, entre la place d'Aubigny et la place de Francfort	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 12 octobre 2018, de 7h à 20h
			le stationnement sera autorisé pour les véhicules des entreprises Maia Sonnier et Defilippis	Place de Francfort		

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8186	Entreprise Renault Retail Group et de la Boutique Seiko	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une soirée	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Simon Maupin	sur 10 mètres, en face du n°4	Le jeudi 5 juillet 2018, de 15h à 23h30
			l'installation d'un tapis sera autorisée		sur le trottoir le long de la boutique, au droit du n° 4	
8187	La Mairie de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du Conseil municipal	la circulation des véhicules sera interdite	Place de la Comédie		Le lundi 2 juillet 2018, de 13h à 22h
8188	La Mairie de Lyon et Télé Lyon Métropole	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du Conseil municipal	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Rue Joseph Serlin	côté Nord, entre la place des Terreaux et la rue de la République	Le lundi 2 juillet 2018, de 7h à 23h
8189	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de renouvellement de canalisation et branchements gaz	la circulation des véhicules sera interdite	Cours Franklin Roosevelt	contre-allée Nord, par tronçon délimité par 2 carrefours successifs, entre la rue Duguesclin et l'avenue Maréchal Foch	A partir du vendredi 29 juin 2018 jusqu'au mardi 10 juillet 2018, de 8h à 17h
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé		des deux côtés de la contre-allée Nord entre la rue Duguesclin et l'avenue Maréchal Foch	A partir du vendredi 29 juin 2018 jusqu'au mardi 10 juillet 2018
8190	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de renouvellement de canalisations et branchements gaz	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue de Créqui	des 2 côtés de la chaussée sur 20 m au Nord du cours Franklin Roosevelt	A partir du vendredi 29 juin 2018 jusqu'au mardi 10 juillet 2018
				Rue Vendôme	des 2 côtés de la chaussée entre la place Puvis de Chavannes et le cours Franklin Roosevelt	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Créqui	des 2 côtés de la chaussée sur 20 m au Nord du cours Franklin Roosevelt	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Vendôme	des 2 côtés de la chaussée entre la place Puvis de Chavannes et le cours Franklin Roosevelt	
8191	La Mairie du 4 ^{ème} arrondissement et l'établissement français du sang	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une collecte	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Boulevard des Canuts	des 2 côtés le long de la voie d'accès, à l'arrière de la salle de la Ficelle située au droit du n° 71 entre la station-service et le bâtiment du Sytral	Le vendredi 29 juin 2018, de 7h à 20h
8192	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte du chauffage urbain et sondages pour RTE	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier d'une voie	Avenue Lacasagne	entre la rue Ferdinand Buisson et la rue Professeur Rochaix	A partir du mardi 26 juin 2018 jusqu'au vendredi 10 août 2018
			la signalisation tricolore sera mise à l'orange clignotant		au carrefour avec le cours Docteur Long	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		au carrefour avec la rue Professeur Florence	
					entre la rue Ferdinand Buisson et la rue Professeur Rochaix	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8193	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de chauffage urbain et sondages pour RTE	la circulation des véhicules sera interdite sauf riverains et accès au groupe scolaire le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Jean Renoir		A partir du samedi 30 juin 2018 jusqu'au vendredi 20 juillet 2018
8194	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de chauffage urbain et sondages pour RTE	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Feuillat	sens Nord/Sud, entre la rue Jeanne d'Arc et l'avenue Lacassagne	A partir du dimanche 1 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, de 9h à 16h
8195	Entreprise Somlec	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur panneau d'enseigne à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera interdite sur le trottoir la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Quai Rambaud	sur 20 m au droit du n° 56 côté Saône, sur 20 m au droit du bâtiment d'Euronews sur 20 m au droit du n° 56 sur 10 m au droit du n° 56 côté Saône, sur 10 m au droit du bâtiment d'Euronews	A partir du mardi 3 juillet 2018 jusqu'au mercredi 4 juillet 2018
8196	Entreprise Loxam Module	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le démontage de bungalows de chantiers	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Jeanne Koehler		A partir du mercredi 4 juillet 2018 jusqu'au mercredi 11 juillet 2018, de 7h30 à 17h30
8197	Entreprise Colas Raa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de voirie suite affaissement	la circulation des véhicules sera interdite	Rue du Panorama		A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, de 8h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Panorama	entre la rue du Panorama et la rue du Fort Saint-Irénée des deux côtés de la chaussée	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018
8198	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Challemel Lacour	entre le n° 40 et n° 48 et sur 30 m au droit du n° 29 côté pair, entre le n° 40 et n° 48 et sur 30 m au droit du n° 29, côté impair	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8199	Entreprise Monopoli Arte Latina	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Saint Georges	sur 10 m, au droit du n° 14	A partir du vendredi 29 juin 2018 jusqu'au lundi 30 juillet 2018
			la mise en place du dépôt de matériaux du demandeur sera autorisée		sur 10 m, en face du n° 14	
			l'accès, la circulation et le stationnement des véhicules du demandeur seront autorisés		pour accéder au n° 14, sauf le dimanche	A partir du vendredi 29 juin 2018 jusqu'au lundi 30 juillet 2018, de 7h à 19h
8200	Entreprise Eiffage Energie Télécom	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique orange	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Quai Joseph Gillet	partie comprise entre la rue d'Ypres et la rue Bois de la Caille	A partir du jeudi 5 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, de 22h à 4h
8201	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue des Bons Enfants	entre la rue Victor Lagrange et la rue Galland	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au mercredi 11 juillet 2018, de 7h à 18h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Victor Lagrange et la rue Galland	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au mercredi 11 juillet 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8202	Entreprise Eiffage Energie Télécom	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique Orange	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Lanterne	entre la rue de la Platière et la rue Longue	A partir du jeudi 5 juillet 2018, 21h, jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, 5h
				Rue du Major Martin		
8203	Entreprise Legros Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau d'éclairage public	la circulation des piétons sera interdite	Montée des Esses	trottoir Est dans le sens descendant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	A partir du vendredi 6 juillet 2018 jusqu'au lundi 6 août 2018
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type "KR11"		au fur et à mesure de l'avancement du chantier	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8204	Entreprise Essence Ciel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble à l'aide d'une grue auxiliaire	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé pour le véhicule de l'entreprise Essence Ciel	Boulevard de l'Europe	trottoir Nord, entre le n° 93 et n° 95	Le mardi 3 juillet 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, entre le n° 93 et n° 95 (sauf zone de transports de fonds)	
			un cheminement piétons de 1m40 sera maintenu le long de l'emprise de chantier		trottoir Nord, entre le n° 93 et n° 95	
8205	Entreprise Legros Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Métropole de Lyon/ service Feux	la circulation des piétons sera interdite	Rue Paul Bert	trottoir Nord, sur 5 m à l'Est de la rue Vendôme	A partir du mercredi 4 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, de 7h30 à 16h30
				Rue de Créqui	trottoir Est, sur 8 m au Nord de la rue des Rancy	
				Rue André Philip	trottoir pair, sur 10 m, au Nord de la rue des Rancy	
			trottoir impair, sur 5 m au Nord de la rue de la Part Dieu			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Paul Bert	côté impair, entre le n° 47 et la rue Vendome	
				Rue Andre Philip	côté impair, sur 30 m au droit du n° 255	
					côté pair, sur 10 m au droit du n° 204 (sur emplacement livraison)	
			un cheminement piétons d'un minimum de 1m20 devra être maintenu en permanence	Rue des Rancy	côté impair, entre le n° 9 et la rue de Créqui	
				Rue André Philip	côté pair, entre le n° 262 et le n° 264	
				Rue Paul Bert	trottoir Nord, sur 5 m à l'Est de la rue Vendôme	
Rue André Philip	trottoir impair, sur 5 m au Nord de la rue de la Part Dieu					
	trottoir pair, sur 10 m, au Nord de la rue des Rancy					
Rue de Créqui	trottoir Est, sur 8 m au Nord de la rue des Rancy					
8206	Association Lerockepamort	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un concert de musique urbaine	des animations musicales seront autorisées	Place de la Croix Rousse	(montage dès 9h)	Le mercredi 4 juillet 2018, de 18h à 22h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		contre-allée Ouest, côté Est, sur 6 emplacements en épi	A partir du mercredi 4 juillet 2018, 9h, jusqu'au jeudi 5 juillet 2018, 3h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8207	La Mjc Laënnec Mermoz	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du Festival Acordanse dans le cadre de Tout le Monde Dehors	des animations seront autorisées	Place André Latarget	sur le parking situé à l'Ouest de la place	Les mercredi 4 juillet 2018 et jeudi 5 juillet 2018, de 19h30 à 23h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			A partir du mardi 3 juillet 2018, 12h, jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, 14h
8208	Entreprise MdtP	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réseau de refroidissement pour le compte de l'Hôtel des impôts	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Sala	entre la rue de la Charité et la rue Auguste Comte	A partir du mercredi 4 juillet 2018 jusqu'au mercredi 18 juillet 2018
			la circulation des véhicules sera interdite			
8209	Entreprise Se Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux à l'Hôtel Dieu	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Quai Jules Courmont	sur 30 m, au droit de l'entrée principale du bâtiment de l'Hôtel Dieu	A partir du mercredi 4 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, de 9h à 16h
8210	Association Tnt Lyon Tango	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'animation I Love Tango labellisée Tout le Monde Dehors	des animations seront autorisées	Place Ambroise Courtois	(kiosque)	Les jeudi 5 juillet 2018 et jeudi 12 juillet 2018, de 20h à 23h30
						Les jeudi 19 juillet 2018 et lundi 23 juillet 2018, de 20h à 23h30
						Le jeudi 30 août 2018, de 20h à 23h30
8211	Entreprise Constructel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Orange	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Cours Richard Vitton	sur 15 m, au droit du n° 82	A partir du jeudi 5 juillet 2018 jusqu'au mardi 10 juillet 2018, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			A partir du jeudi 5 juillet 2018 jusqu'au mardi 10 juillet 2018

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8212	Association Centre des musiques traditionnelles Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de concerts au jardin des Chartreux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Général Giraud	des deux côtés de la contre-allée, sur 25 mètres à l'Ouest de l'accès au jardin des chartreux, en face du n° 35	A partir du jeudi 5 juillet 2018, 7h, jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, 3h30
					des deux côtés de la contre-allée, entre les 2 accès au jardin des Chartreux, en face de la partie comprise entre le n° 35 et le n° 39	A partir du jeudi 26 juillet 2018, 7h, jusqu'au vendredi 27 juillet 2018, 3h30
					des deux côtés de la contre-allée, sur 25 mètres à l'Ouest de l'accès au jardin des chartreux, en face du n° 35	A partir du jeudi 19 juillet 2018, 7h, jusqu'au vendredi 20 juillet 2018, 3h30
					des deux côtés de la contre-allée, entre les 2 accès au jardin des Chartreux, en face de la partie comprise entre le n° 35 et le n° 39	A partir du jeudi 12 juillet 2018, 7h, jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, 3h30
					des deux côtés de la contre-allée, sur 25 mètres à l'Ouest de l'accès au jardin des chartreux, en face du n° 35	A partir du jeudi 5 juillet 2018, 7h, jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, 3h30
8213	Entreprise Mercier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'un camion bras	la circulation des piétons sera interdite	Rue Delandine	trottoir pair, sur 20 m au droit du n° 22	Le jeudi 5 juillet 2018, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 25 m, au droit du n° 22	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, sur 25 m au droit du n° 22	
8214	Entreprise Legros Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau d'éclairage public	la circulation des piétons sera maintenue en permanence au droit des fouilles	Avenue Sidoine Apollinaire	trottoir Ouest, au carrefour avec la rue des 2 Amants	A partir du mercredi 4 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, de 9h à 16h
				Rue Gorge de Loup	trottoir Nord, au carrefour avec l'avenue Sidoine Apollinaire	
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Avenue Sidoine Apollinaire	sens Nord/Sud, sur le carrefour avec la rue des 2 Amants	
				Rue Gorge de Loup	sur le carrefour avec l'avenue Sidoine Apollinaire	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Avenue Sidoine Apollinaire	sens Nord/Sud, sur le carrefour avec la rue des 2 Amants	
8215	Entreprise William et Hend	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'inauguration de la boutique Podium Beauty	l'installation d'une table sera autorisée	Rue Henri IV	sur le trottoir, au droit du n° 5	Le jeudi 5 juillet 2018, de 16h à 21h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8216	Entreprise Circet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Marcel Mérieux	côté pair, sur 10 m au droit du n° 254	A partir du mercredi 4 juillet 2018 jusqu'au jeudi 5 juillet 2018, de 8h à 17h30
8217	Entreprise Sarl Esprit des Sens	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du 10ème anniversaire de l'agence	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Paul Montrochet	sur les emplacements réservés aux autocars, à l'Est du bâtiment situé quai Rambaud au n° 37	A partir du jeudi 5 juillet 2018, 7h, jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, 9h
8218	Entreprise Jean Lefebvre	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de chaussée	la circulation des véhicules sera interdite sauf accès riverains, véhicules de secours et propre	Rue Denis	entre la rue Paul Cazeneuve et la rue Jean Sarrazin	A partir du mercredi 4 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, de 7h à 17h30
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sur 100 m, à l'Est de la rue Jean Sarrazin	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		entre la rue Paul Cazeneuve et la rue Jean Sarrazin	
					sur 100 m, à l'Est de la rue Jean Sarrazin	
					des deux côtés de la chaussée, entre la rue Paul Cazeneuve et la rue Jean Sarrazin	A partir du mercredi 4 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018
				des deux côtés de la chaussée, sur 100 m à l'Est de la rue Jean Sarrazin		
8219	Entreprise Wheel-keep	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la mise en place d'un parking à vélos surveillé	l'installation de 6 arceaux vélos temporaires sera autorisée	Boulevard Marius Vivier Merle	sur le parvis de la Tour Oxygène, au droit du n° 10-12	A partir du jeudi 5 juillet 2018 jusqu'au samedi 7 juillet 2018, de 10h à 20h
8220	Entreprise Maia Sonnier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	l'accès et la circulation seront autorisés	Rue de la Villette	sur la voie taxi, entre la rue de Bonnel et la gare de la Part Dieu	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 20 juillet 2018
8221	Association Centre des Musiques traditionnelles Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de concerts au jardin des Chartreux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Général Giraud	des deux côtés de la contre-allée, sur 25 mètres à l'Ouest de l'accès au jardin des chartreux, en face du n° 35	A partir du jeudi 23 août 2018, 7h, jusqu'au vendredi 24 août 2018, 3h30
					des deux côtés de la contre-allée, entre les 2 accès au jardin des Chartreux, en face de la partie comprise entre le n° 35 et le n° 39	A partir du jeudi 30 août 2018, 7h, jusqu'au vendredi 31 août 2018, 3h30
					des deux côtés de la contre-allée, sur 25 mètres à l'Ouest de l'accès au Jardin des chartreux, en face du n° 35	
					des deux côtés de la contre-allée, entre les 2 accès au Jardin des Chartreux, en face de la partie comprise entre le n° 35 et le n° 39	A partir du jeudi 23 août 2018, 7h, jusqu'au vendredi 24 août 2018, 3h30

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet	
8222	Entreprise Hera Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage de canalisation	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Boulevard des Tchécoslovaques	sur 25 m, au droit du n° 38	Le mercredi 4 juillet 2018	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h				
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant				
8223	Entreprise Lyon Coffres	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'un camion bras	la circulation des piétons sera interdite	Rue Paul Bert	côté impair, sur 20 m entre le n° 17 et n° 18	Le vendredi 6 juillet 2018, de 6h à 12h	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant				
8224	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Boulevard Pinel	sur 30 m, au droit du n° 18	A partir du vendredi 6 juillet 2018 jusqu'au mercredi 18 juillet 2018, de 9h à 16h	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 30 m au droit du n° 18	A partir du vendredi 6 juillet 2018 jusqu'au mercredi 18 juillet 2018	
8225	Association Fondation armée du salut et de l'Arche de Noé	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une fête de quartier Pique Nique à la Guill	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Félicent	entre la rue Montesquieu et la rue Jangot	A partir du vendredi 6 juillet 2018, 8h, jusqu'au samedi 7 juillet 2018, 1h	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Amédée Lambert			
				Rue Béchevelin			des deux côtés, entre la rue Montesquieu et la rue Jangot
				Rue Félicent			des deux côtés
Rue Amédée Lambert	des deux côtés						
8226	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'Enedis	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Colombier	sur 20 m au droit du n° 62	A partir du vendredi 29 juin 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018	
8227	L'établissement Raconte Moi la Terre	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Plat	au droit du n° 14, sur une longueur de 9 m	A partir du dimanche 1 juillet 2018 jusqu'au dimanche 30 septembre 2018	
8228	Entreprises Wani-tube - Tremabat	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de chauffage urbain	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue de l'Abondance	sur 20 m au droit du n° 11	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 20 m au droit du n° 11		
8229	Entreprise Sogea Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Mortier	entre la rue Aimé Collomb et la rue Montebello	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 20 m au droit du n° 7		
8230	Entreprise Dpg Pompage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau de pompage sur échafaudage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Masaryk	côté impair, entre la rue de Saint Cyr et le quai Jayr	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 2 novembre 2018	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8231	Mjc Vieux Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une animation Scènes au Balcon	des animations seront autorisées	Place Saint Jean	au droit du n°5 (montage dès 18 h)	Le vendredi 6 juillet 2018, de 19h30 à 20h30
8232	Association Bambou Balance	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une initiation aux arts énergétiques chinois	des démonstrations de Qi Gong et de Tai Chi seront autorisées	Place des Célestins		Le dimanche 19 août 2018, de 9h30 à 11h30
						Les mardi 21 août 2018 et vendredi 24 août 2018, de 20h à 22h
8233	Comité des fêtes de Monplaisir	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une soirée ciné karaoké	des animations seront autorisées	Place Ambroise Courtois		Le samedi 7 juillet 2018, de 19h30 à 0h
8234	La Compagnie Bisons Ravis	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un spectacle de théâtre musical	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Henri Gorjus	côté impair sur 15 m, au droit du n° 33 devant l'entrée du parc Popy après la place réservée aux personnes à mobilité réduite	Le samedi 7 juillet 2018, de 8h à 0h
8235	Association La Légumerie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Fête d'Été du jardin partagé de Gerland	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Benjamin Delessert	sur la portion située à l'Ouest de la rue Georges Gouy	Le samedi 7 juillet 2018, de 8h à 23h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8236	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de sondages des travaux du chauffage urbain	la circulation des véhicules 2 Roues sera autorisée à l'intérieur du site propre Bus	Rue Mathieu Varille	sens Est/Ouest, entre le boulevard Yves Farge et l'avenue Maréchal Mérieux	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
			la circulation des véhicules 2 Roues sera interrompue sur la piste cyclable		trottoir Nord, sens Est/Ouest, entre le boulevard Yves Farge et l'avenue Leclerc	
8237	Entreprise Eiffage Energie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de chaussée	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Ernest Fabrègue	entre la rue Louis Bouquet et la rue J.B Chopin	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Louis Bouquet	entre la rue de Saint Cyr et la rue Maréchal de Lattre de Tassigny	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Louis Bouquet	entre la rue de Saint Cyr et la rue Maréchal de Lattre de Tassigny	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Ernest Fabrègue	entre la rue Louis Bouquet et la rue J.B Chopin	
Rue Louis Bouquet	des deux côtés de la chaussée, entre la rue de Saint Cyr et la rue Maréchal de Lattre de Tassigny					

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8238	Le festival Nuits de Fourvière	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un spectacle de Funambule	la pose d'une benne sera autorisée	Rue Cléberg	sur le trottoir, au droit des n° 13 à 15	A partir du vendredi 6 juillet 2018, 8h, jusqu'au jeudi 19 juillet 2018, 19h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 20 m au droit des n° 13 à 15	
8239	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau pluviale	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Commandant Ayasse	entre les n° 48 et n° 52	A partir du mercredi 4 juillet 2018 jusqu'au mardi 10 juillet 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8240	Entreprise Altimaire	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble à l'aide de cordistes	la circulation des piétons sera interdite	Place Jules Ferry	sur 15 m au droit de l'immeuble situé au n° 101	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au mercredi 11 juillet 2018, de 7h à 18h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8241	Entreprise Rampa Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de renouvellement de poteau incendie	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type «KR11»	Rue d'Ypres	sur 30 m de part et d'autre de poteau d'incendie situé au droit de la résidence située au n° 57	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
8242	Entreprise Guigard Déménagements	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Vauban	sur 20 m en face de l'immeuble situé au n° 36	A partir du mardi 10 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
8243	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de chauffage urbain	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Jeanne Hachette	sens Sud/Nord, entre l'avenue Félix Faure et la rue Jean Renoir	A partir du mercredi 27 juin 2018 jusqu'au vendredi 20 juillet 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		entre l'avenue Félix Faure et la rue Jean Renoir	
8244	Entreprise Roche	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un échafaudage	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Chaponnay	côté impair, sur 20 m au droit du n° 53	A partir du mercredi 27 juin 2018 jusqu'au dimanche 22 juillet 2018
8245	Entreprises Eurovia - Aximum	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un plateau surelevé provisoire suite aux travaux de la plateforme Tramway	la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Boulevard des Etats Unis	sur 20 m de part et d'autre de la rue Professeur Beauvisage	A partir du mercredi 27 juin 2018 jusqu'au lundi 31 décembre 2018
8246	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux urgents sur fuite d'eau potable	la circulation des véhicules sera interdite	Cours de Verdun Récamier	entre le pont Galliéni et la place Carnot	Le jeudi 28 juin 2018, de 19h à 22h
				Quai Docteur Gailleton	voie d'accès au cours Verdun Récamier. La sortie du parking Récamier sera gérée par un homme trafic	
				Rue de la Charité	entre la rue Duhamel et le cours Verdun Récamier	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8247	Entreprise Comte	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Premier Film	côté Est, sur les 6 places de stationnement en épi dans le parking situé face n° 20, au droit du hangar du 1er Film de l'Institut Lumière	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 14 septembre 2018
8248	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Avenue Georges Pompidou	trottoir pair, entre le n° 22 et la rue Maurice Flandin	Le lundi 2 juillet 2018
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre la rue Maurice Flandin et le n° 22	
			la circulation sera autorisée dans le couloir réservé aux autobus		sens Est/Ouest, entre le n° 22 et la rue Maurice Flandin	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, sur 15 m à l'Est du n° 22	
8249	Entreprise Sogea Lyon Entretien	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Crillon	partie comprise entre la rue de Créqui et la rue Duguesclin	A partir du mercredi 11 juillet 2018 jusqu'au jeudi 12 juillet 2018, de 8h à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite			
8250	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Place Puvis de Chavannes	sur 15 m de part et d'autre de l'immeuble situé au n° 2	A partir du lundi 16 juillet 2018 jusqu'au vendredi 27 juillet 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8251	Entreprise Fourneyron Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour l'opérateur Free	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue du Trois Septembre 1944	sur 20 m à l'Ouest de la rue du Docteur Horand	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 20 juillet 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Docteur Horand	entre la rue des Tuileries et la rue du Trois Septembre 1944	
				Rue du Trois Septembre 1944	sur 20 m à l'Ouest de la rue du Docteur Horand	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Docteur Horand	des deux côtés de la chaussée, sur 20 m à l'Ouest de la rue du Docteur Horand	
					des deux côtés de la chaussée, entre le n° 17 et la rue des Tuileries	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8252	Entreprises Eurovia - Jean Lefebvre	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie dans le cadre des travaux du Tramway T6	la circulation des véhicules 2 roues sera interrompue sur la piste cyclable	Boulevard des Etats Unis	dans les deux sens de circulation, entre la rue Professeur Leriche et la rue Jean Sarrazin	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au lundi 17 septembre 2018
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type «KR11»		chaussée Sud, entre la rue Professeur Leriche et la rue Jean Sarrazin	
			la circulation des véhicules sera interdite		chaussée Nord, entre la rue Professeur Leriche et la rue Professeur Beauvisage	
			la circulation des véhicules sera interdite		sens Nord/Sud, au débouché sur le boulevard des Etats-Unis	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		chaussée Sud, entre la rue Professeur Leriche et la rue Jean Sarrazin	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Professeur Leriche et la rue Jean Sarrazin	
			un site propre bus provisoire sera aménagé durant la durée des travaux		dans les deux sens de circulation, sens Ouest/Est, entre la rue Paul Cazeneuve et la rue Jean Sarrazin	
			une circulation des véhicules sera organisée à double sens		sens Est/Ouest, entre l'avenue Viviani et la rue Professeur Leriche	
					chaussée Sud, entre la rue Professeur Leriche et la rue Jean Sarrazin	
8253	La Métropole de Lyon / Direction de l'eau	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Paul Bert	entre le n° 240 et le n° 256	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, de 7h à 11h
8254	Entreprise Décorenov	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Bellecour	sur 15 m, au droit du n° 35	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au mercredi 4 juillet 2018
8255	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Tête d'Or	des deux côtés de la chaussée, entre le cours Lafayette et la rue Juliette Récamier	A partir du lundi 16 juillet 2018 jusqu'au vendredi 27 juillet 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8256	Entreprises Kéolis et le Sytral	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un quai bus provisoire SYTRAL C3	le stationnement des véhicules sera interdit gênant, sauf pour les services réguliers urbains et interurbains de transport en commun	Rue Vauban	côté impair (Nord), sur 20 m entre le n° 81 et la rue Boileau sur 20 m à l'Est de la rue Vendôme	A partir du lundi 16 juillet 2018 jusqu'au vendredi 27 juillet 2018
8257	Entreprise Vdh	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Louis Dansard	côté impair, sur 10 m entre le n° 23 et le cours Gambetta	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au jeudi 2 août 2018
8258	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite la circulation des riverains s'effectuera à double sens la circulation des véhicules sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant les véhicules circulant auront obligation de marquer l'arrêt de sécurité «STOP»	Rue Grôlée	trottoir Est, entre la place des Cordeliers et la rue Saint Bonaventure entre la rue Président Carnot et la place des Cordeliers entre la rue Saint Bonaventure et la place des Cordeliers des deux côtés, entre la rue Saint Bonaventure et la place des Cordeliers au débouché de la rue Président Carnot	Le mardi 3 juillet 2018, de 9h à 16h
8259	Entreprise Rampa Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Métropole de Lyon - service hydrants	la circulation des riverains s'effectuera à double sens la circulation des véhicules sera interdite les véhicules circulant dans le sens Ouest/Est devront marquer l'arrêt de sécurité «STOP» obligatoire	Rue de la Fromagerie	entre la rue Président Edouard Herriot et la rue de Brest au débouché sur la rue Président Edouard Herriot	A partir du mercredi 4 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, de 9h à 16h
8260	Entreprise Garic Propreté	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions pour le compte de la mairie du 9ème arrondissement	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place du Marché	contre-allée Est, côté Ouest, sur les places de stationnement situées au droit du pignon Est de la mairie du 9ème arrondissement	A partir du mercredi 4 juillet 2018 jusqu'au jeudi 5 juillet 2018
8261	Entreprise Fontanel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer l'accès à une zone de construction d'un bâtiment à des véhicules poids lourds	la circulation des piétons sera interdite la circulation des riverains s'effectuera à double sens la circulation des véhicules sera interdite le stationnement des véhicules sera interdit gênant les véhicules circulant auront obligation de marquer l'arrêt de sécurité «STOP»	Rue de Montagny	trottoir Ouest, entre la route de Vienne et la rue des Jasmins côté pair, entre la rue des Jasmins et la route de Vienne côté pair, entre la rue Henri Barbusse et la route de Vienne au débouché de la rue des Jasmins	Le mercredi 4 juillet 2018

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8262	Entreprise Ettp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Hanoï	des 2 côtés de la chaussée, entre la rue de Genève et la commune de Villeurbanne	A partir du lundi 23 juillet 2018 jusqu'au mardi 31 juillet 2018
8263	Entreprise Mercier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble à l'aide d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Mercier le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Jean Marie Chavant	trottoir Ouest, entre le n° 14 et n° 16 côté pair, entre le n° 14 et n° 16	Les mercredi 4 juillet 2018 et jeudi 5 juillet 2018
8264	Entreprise Ettp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Fénelon	des 2 côtés de la chaussée, sur 15 m de part et d'autre du n° 31	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au jeudi 12 juillet 2018
8265	La Métropole de Lyon - Direction de la voirie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement provisoire d'une traversée piétonne suite à la construction de bâtiments	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Avenue du Vingt Cinquième Rts	sens Sud/Nord, sur 20 m au niveau du n° 134	A partir du mercredi 27 juin 2018 jusqu'au mardi 31 décembre 2019
8266	Entreprise Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de renouvellement de réseau HTA	la circulation des véhicules sera interdite la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Jacques Louis Hénon	sens Ouest / Est entre la rue Deleuvre et le boulevard des Canuts sens Est / Ouest entre le boulevard des Canuts et la rue Deleuvre des 2 côtés de la chaussée, entre le boulevard des Canuts et la rue Deleuvre	A partir du lundi 6 août 2018 jusqu'au vendredi 31 août 2018
8267	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de levage de matériaux au moyen d'une grue auxiliaire	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Sylvain Simondan	sur 50 m à l'Est de la rue Albert Falsan	Le mercredi 27 juin 2018, de 9h à 16h
8268	Entreprise Bâtiment Construction de France	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Docks	côté pair, sur 10 m au droit du n° 72	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018
8269	Entreprise Ambiance Parquets	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Grande Rue de la Guillotière	côté pair, sur 6 m au droit du n° 206	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8270	Entreprise Keolis Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'accessibilité des secours à la façade d'un hôtel sans perturber le passage des trolley bus	la circulation des véhicules sera interdite	Rue du Bât d'Argent	dans le couloir réservé aux transports en commun, partie comprise entre la rue du Président Edouard Herriot et la rue de la République	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au lundi 31 décembre 2018
8271	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une intervention sur un tampon gaz	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Challemel Lacour	au débouché sur la route de Vienne	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, de 9h à 16h
8272	Entreprise Sjtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un accès chantier pour les véhicules poids lourds	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Montagny	des deux côtés de la chaussée, sur 10 m de part et d'autre du n° 71	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au mardi 10 juillet 2018
8273	La Ville de Lyon - Service archéologique	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Neyret	côté pair, sur 20 m au droit du n° 10	A partir du vendredi 14 septembre 2018 jusqu'au mardi 18 septembre 2018, de 7h à 19h
8274	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de la Métropole de Lyon - Direction de l'eau	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18 la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Félix Brun	entre la rue Pré Gaudry et la rue Crépet des deux côtés de la chaussée, entre la rue Pré Gaudry et la rue Crépet	A partir du jeudi 5 juillet 2018 jusqu'au mardi 10 juillet 2018
8275	La Métropole de Lyon - Direction de la propreté	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de nettoyage de chaussée	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Raulin	entre la rue Raoul Servant et la rue Etienne Rognon des deux côtés de la chaussée, entre la rue Raoul Servant et la rue Etienne Rognon	Le jeudi 5 juillet 2018, de 6h à 12h
8276	Entreprise Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau Enedis	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Grande Rue de la Guillotière Rue Pierre Robin	des deux côtés de la chaussée, sur 20 m à l'Ouest de la rue Pierre Robin des deux côtés de la chaussée, sur 20 m au Nord de la grande rue de la Guillotière	A partir du jeudi 5 juillet 2018 jusqu'au vendredi 20 juillet 2018
8277	La Région Auvergne Rhône-Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un événement au Musée des Tissus	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Charité	côté impair, du n° 15 au n° 17	Le mardi 17 juillet 2018, de 10h à 14h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8278	Entreprise Sobeca	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau Enedis	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Docteur Crestin	entre le n° 17 et n° 14	A partir du jeudi 5 juillet 2018 jusqu'au vendredi 20 juillet 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 17 et n° 14	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8279	Entreprise Pyramide Conseils	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Laure Diebold	côté impair, sur 15 m au droit du n° 31	Le jeudi 5 juillet 2018
8280	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de remplacement d'un robinet gaz sur chaussée	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Rue Challemel Lacour	au débouché sur la route de Vienne	A partir du jeudi 5 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, de 7h30 à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
8281	Entreprise Bonnefond	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Constantine	sur 15 m au droit des n° 9 et 11, sur la zone de desserte	Le mercredi 4 juillet 2018, de 8h à 17h
8282	Entreprise Eiffage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de remplacement d'un mât d'éclairage	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue des Docks	sur 10 m de part et d'autre du n° 59	A partir du vendredi 6 juillet 2018 jusqu'au lundi 9 juillet 2018, de 7h30 à 16h30
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8283	Entreprise Chazal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Macchabées	sur 20 m au Sud du n° 9	A partir du lundi 2 juillet 2018, 7h30, jusqu'au dimanche 15 juillet 2018, 17h30
8284	Entreprise Les Charpentiers de l'ouest	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux et un élévateur de matériaux	la circulation des piétons sera interdite	Rue de Sèze	trottoir Sud, entre la rue Curie et la rue Waldeck Rousseau	A partir du mercredi 4 juillet 2018 jusqu'au mardi 17 juillet 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 12 m au droit de l'immeuble situé au n° 134	
8285	Entreprises Guintoli - Ehtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de reprise d'un tuyau d'assainissement	la circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes sera interdite	Place Bachaga Boualem	chaussée Nord	Les vendredi 6 juillet 2018 et samedi 7 juillet 2018, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		contre-allée Nord	
			la circulation des véhicules sera interdite		sur la contre-allée Est	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			Les vendredi 6 juillet 2018 et samedi 7 juillet 2018

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8286	Entreprises Razel Bec, Guintoli, Coiro et Stall	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la réalisation du site propre C3 SYTRAL	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Masséna	sens Nord / Sud, partie comprise entre la rue Robert et le cours Lafayette	A partir du jeudi 12 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, de 8h à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite			
			les véhicules circulant dans le sens Sud/Nord devront marquer l'arrêt de sécurité «STOP»		au débouché sur la rue Robert	
8287	Entreprises Razel Bec, Guintoli, Coiro et Stall	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la réalisation du site propre C3 SYTRAL	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Ney	partie comprise entre le cours Lafayette et la rue Robert	A partir du jeudi 12 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, de 8h à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite			
8288	Entreprise Net Jp 69	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera interdite	Rue Hermann Frenkel	trottoir Est	Les vendredi 6 juillet 2018 et samedi 7 juillet 2018, de 7h à 18h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		des deux côtés de la chaussée	Les vendredi 6 juillet 2018 et samedi 7 juillet 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
8289	Entreprises Razel Bec, Guintoli, Coiro et Stall	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la réalisation du site propre C3 SYTRAL	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Barrier	partie comprise, entre le cours Lafayette et la rue Robert	A partir du jeudi 12 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, de 8h à 17h
				Rue Juliette Récamier	partie comprise, entre le cours Lafayette et la rue Tête d'Or, non simultanément avec les fermetures des rues Barrier et Tête d'Or	
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue Tête d'Or	partie comprise, entre le cours Lafayette et la rue Juliette Récamier, non simultanément avec les fermetures des rues Barrier et Juliette Récamier	
				Rue Juliette Récamier	partie comprise, entre le cours Lafayette et la rue Tête d'Or, non simultanément avec les fermetures des rues Barrier et Tête d'Or	
				Rue Barrier	partie comprise, entre le cours Lafayette et la rue Robert	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8290	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Avenue Debourg	au droit du Foyer Debourg	Le vendredi 6 juillet 2018
			la circulation des véhicules sera interdite hors accès riverains et gérée par du personnel de l'entreprise hors des opérations de levage		entre la rue Georges Gouy et l'avenue Jean Jaurès	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Georges Gouy et l'avenue Jean Jaurès (au droit du foyer Debourg)	
8291	La Ville de Lyon - Direction de la police municipale	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'inauguration du jardin Renard	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Sèze	côté Sud, entre la rue Tête d'Or et la rue Viricel	Le mercredi 4 juillet 2018, de 12h à 18h
8292	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer le démontage d'une grue à tour à l'aide d'une grue automotrice	la circulation des piétons sera interdite	Rue de Saint Cyr	trottoir Est, entre le n° 96 et n° 112	Le samedi 7 juillet 2018, de 5h à 22h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10		entre le n° 96 et n° 112	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, entre le n° 96 et n° 112	
8293	Entreprise Electriox	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour la Ville de Lyon	la circulation des riverains s'effectuera à double sens de part et d'autre de l'emprise chantier	Rue Béchevelin	entre la rue Jangot et la rue Salomon Reinach	Le lundi 9 juillet 2018
			la circulation des véhicules sera interdite			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Jangot et la rue Salomon Reinach	
			les véhicules circulant dans le sens Sud/Nord devront marquer l'arrêt de sécurité «STOP» mis en place par l'entreprise Electriox		au débouché sur la rue Jangot	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8294	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue Pasteur	trottoir Ouest, sur 40 m au Nord de la rue Jaboulay	Le lundi 9 juillet 2018, de 7h30 à 18h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Jaboulay et la rue Chevreul	
			la circulation des véhicules sera interdite		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Jaboulay et la rue Chevreul	Le lundi 9 juillet 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		au débouché de la rue Jaboulay	Le lundi 9 juillet 2018, de 7h30 à 18h
			les véhicules circulant auront obligation de marquer l'arrêt de sécurité «STOP»			
8295	Entreprise Agence Atmo Auvergne Rhône Alpes	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre l'installation d'une remorque de mesure de qualité de l'air	l'installation d'une remorque de mesure de qualité de l'air sera autorisés	Rue Boileau	en face du n° 131	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au lundi 31 décembre 2018
8296	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau de chauffage urbain	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue de l'Université	entre la rue Pasteur et le quai Claude Bernard	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 31 août 2018
			la circulation générale des véhicules sera autorisée sur le site propre bus		entre la rue Pasteur et la rue Cavenne	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		entre la rue Pasteur et le quai Claude Bernard	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, sur 15 m à l'Ouest du n° 4	
8297	Entreprise Mdtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Quai Claude Bernard	entre le cours Gambetta et le pont de l'Université	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 31 août 2018
				Rue de Bonald	sur 20 m à l'Est du quai Claude Bernard	
				Rue Montesquieu	sur 20 m à l'Est du quai Claude Bernard	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Quai Claude Bernard	entre le cours Gambetta et le pont de l'Université	
				Rue de Bonald	sur 20 m à l'Est du quai Claude Bernard	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Montesquieu	des deux côtés de la chaussée, sur 20 m à l'Est du quai Claude Bernard	
				Rue de Bonald	des deux côtés de la chaussée, sur 20 m à l'Est du quai Claude Bernard	
				Quai Claude Bernard	côté Est, entre le cours Gambetta et le pont de l'Université	
8298	Entreprise Creb Construction Rénovation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Paul Michel Perret	sur 25 m au droit de l'immeuble situé au n° 1	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au jeudi 2 août 2018

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8299	Entreprise Axima	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de chaussée	la circulation des véhicules sera interdite par intermittence	Rue Denise Jousot	entre l'avenue Rosa Park et la rue Françoise Giroud	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, de 7h à 18h
				Rue Françoise Giroud		
				Rue Père Louis de Galard		
				Rue Albert Jacquard	entre l'avenue Rosa Park et la rue Françoise Giroud	
			Rue Père Louis de Galard		la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	
			Rue Denise Jousot	entre l'avenue Rosa Park et la rue Françoise Giroud		
			Rue Albert Jacquard			
			Rue Françoise Giroud			
			Rue Françoise Giroud		le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	
			Rue Denise Jousot	des deux côtés de la chaussée		
			Rue Père Louis de Galard			
			Rue Albert Jacquard			
8300	La Ville de Lyon - Direction des espaces verts	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'espaces verts (mur végétal)	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue André Bonin	sur l'ensemble du linéaire Ouest situé au parking en face du n° 18 à la rue des Entrepôts, mur végétal «école élémentaire et maternelle des Entrepôts»	A partir du mardi 3 juillet 2018 jusqu'au mercredi 4 juillet 2018
8301	Entreprise Slg Rénovation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai de Bondy	sur 15 m au droit de l'immeuble situé au n° 2	A partir du mercredi 4 juillet 2018 jusqu'au jeudi 5 juillet 2018, de 7h à 19h
8302	Entreprise Essence Ciel Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	la circulation des piétons sera interdite	Rue Desaugiers	trottoir Est, au droit du n° 7	Le lundi 9 juillet 2018
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 40 m au droit du n° 7	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 40 m au droit du n° 7	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8303	Entreprise Jean Lefebvre	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18 en fonction des besoins de l'entreprise	Rue Pierre Delore	entre le n° 15 et le n° 17	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 20 juillet 2018, de 8h à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		côté impair, entre le n° 15 et le n° 17	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8304	Entreprise Manufacture d'ébénisterie Garland	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Garland	Avenue Félix Faure	trottoir Sud, au droit du n° 16	Le lundi 9 juillet 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, au droit du n° 16	
8305	Entreprise Loxam Lev	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera gérée par le personnel de l'entreprise Loxam Lev	Rue du Puisard	trottoir Est, entre le n° 4 et l'avenue Paul Santy	Le lundi 9 juillet 2018
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue du Puisard	entre le n° 4 et l'avenue Paul Santy	
			la nacelle de l'entreprise Loxam Lev sera autorisée à stationner	Avenue Paul Santy	trottoir Sud, au droit du n° 180	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue du Puisard	entre le n° 4 et l'avenue Paul Santy	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 4 et l'avenue Paul Santy	
			Avenue Paul Santy	côté pair, sur 20 m au droit du n° 180		
8306	La Métropole de Lyon - Direction de l'eau	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Montesquieu	entre la rue Pasteur et la rue de Marseille	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Pasteur et la rue de Marseille	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
8307	Entreprise Seea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'assainissement	la circulation des piétons sera interdite	Rue du Chapeau Rouge	trottoir Est, entre le n° 43 et n° 45	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre le n° 43 et n° 45	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8308	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier dans le cadre des travaux du Tramway T6	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue du Vercors	sur 50 m à l'Est du n° 9	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 31 août 2018
				Mail de Fontenay	sur 50 m au Sud de la rue André Bollier	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue du Vercors	sur 50 m au Sud du n° 9	
				Mail de Fontenay,	sur 50 m au Sud de la rue André Bollier	
				Rue du Vercors	côté Nord, sur 50 m à l'Est du n° 9	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Mail de Fontenay	des deux côtés de la chaussée, sur 50 m au Sud de la rue André Bollier	
			Rue du Vercors	côté Ouest, sur 50 m au Sud du n° 9		
8309	Entreprises Wannitube et Tremabat	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur réseau de chauffage urbain	des ponts lourds seront positionnés sur la fouille en dehors des activités de chantier afin de préserver la circulation des véhicules	Rue Masséna	au carrefour avec la rue Robert	Le vendredi 29 juin 2018, de 7h à 18h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre l'emprise de chantier et le cours Lafayette	
			la circulation des véhicules sera interdite		partie comprise entre la rue Robert et le cours Lafayette	
8310	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau pluviale	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 en fonction des besoins du chantier	Rue Marcel Mérieux	entre la rue Maurice Bouchor et la rue André Bollier	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au mercredi 18 juillet 2018
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
8311	Entreprise Conseil Rénovation - Gaëtan Jude	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Montgolfier	sur 15 m, au droit de l'immeuble situé au n° 81	Le jeudi 5 juillet 2018, de 7h à 19h
8312	Entreprise Aktas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne et d'un monte matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Franklin Roosevelt	sur 20 m au droit de l'immeuble situé au n° 39	A partir du mardi 3 juillet 2018 jusqu'au mercredi 4 juillet 2018, de 7h à 19h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8313	Entreprise Millon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage au moyen d'une grue autoportée	la circulation des piétons sera gérée et balisée par du personnel de l'entreprise Millon au droit du véhicule de levage et des camions d'approvisionnement du chantier	Allée d'Italie	(sur la place)	Le mardi 10 juillet 2018, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules de l'entreprise Millon sera autorisée sur la voie piétonne		(sur la place) l'accès à la place sera autorisée par la rue de Saint Cloud	Le mardi 10 juillet 2018
			le stationnement sera autorisé pour un véhicule de levage et un camion d'approvisionnement du chantier		(sur la place)	Le mardi 10 juillet 2018, de 7h à 17h
8314	Entreprise Gb Réalisation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Jean Baptiste Say	sur 10 m au droit de l'immeuble situé au n° 26	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au mardi 17 juillet 2018
8315	Entreprise Soterly	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	Rue Marc Boegner	sur 10 m au Nord de la rue Gabriel Chevallier	A partir du mardi 10 juillet 2018 jusqu'au samedi 14 juillet 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
8316	Entreprise Engie Inéo	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Avenue Berthelot	sur le carrefour avec la rue Raoul Servant (au niveau du n° 44)	Le jeudi 12 juillet 2018, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
8317	Association la Compagnie du Vieux Singe	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une animation labellisée Tout le Monde Dehors	des animations seront autorisées	Place Voltaire	(montage dès 9h)	Les dimanche 8 juillet 2018 et lundi 9 juillet 2018, de 21h à 22h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Paul Bert	sur 10 mètres, en face du n° 42	A partir du dimanche 8 juillet 2018, 8h, jusqu'au mardi 10 juillet 2018, 2h
8318	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un accès chantier pour des véhicules poids lourds	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Montagny	des deux côtés de la chaussée, sur 50 m au Sud de la rue Charpentier	A partir du jeudi 12 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8319	La Mjc Saint Rambert	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement des dimanches de l'Île Barbe	la circulation des véhicules sera interdite	Pont de l'Île Barbe		Les dimanche 8 juillet 2018 et dimanche 15 juillet 2018, de 14h à 21h
						Le dimanche 22 juillet 2018, de 14h à 21h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Notre Dame	sur 25 mètres à l'Ouest de la partie privative de l'île	Les dimanche 8 juillet 2018 et dimanche 15 juillet 2018, de 9h à 22h
						Le dimanche 22 juillet 2018, de 9h à 22h
8320	Entreprise Jean Lefebvre	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	Rue Hugues Guérin	sur 50 m de part et d'autre de l'Ecole de l'Enseignement Catholique	A partir du lundi 16 juillet 2018 jusqu'au vendredi 3 août 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8321	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Marc Boegner	sur 20 m au droit du n° 2 bis	A partir du lundi 16 juillet 2018 jusqu'au vendredi 27 juillet 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 20 m au droit du n° 2 bis	
			un pont lourd sera positionné sur la fouille hors période du chantier afin de préserver le cheminement piétons et la circulation des véhicules		sur 20 m au droit du n° 2 bis	
8322	La Mjc Presqu'île Confluence	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une Fête de quartier «L'hippo Camp 2018»	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Ravat	entre le cours Charlemagne et la rue Smith	Le samedi 7 juillet 2018, de 17h à 22h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des 2 côtés entre le cours Charlemagne et la rue Smith	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8323	Entreprise Eurojoint	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de chaussées	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 en fonction de l'avancée de chantier et de la configuration de la chaussée	Rue Bataille	de 09H00 à 16H30	A partir du lundi 16 juillet 2018 jusqu'au vendredi 3 août 2018, de 8h à 19h
				Rue Louis Cézard		
				Rue Laënnec	de 09H00 à 16H30	
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 en fonction de l'avancée de chantier et de la configuration de la chaussée	Impasse du Presbytère		
				Rue Auguste Pinton		
				Rue Audibert et Lavirotte	de 09H00 à 16H30	
				Rue Antoine Dumont		
				Rue Emile Combes		
				Rue Docteur Victor Despeignes		
				Rue Guillaume Paradin		
				Boulevard Jean XXIII	de 09H00 à 16H30	
			Rue Marius Berliet			
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Guillaume Paradin		
				Rue Docteur Victor Despeignes		
				Rue Emile Combes		
				Boulevard Jean XXIII	de 09H00 à 16H30	
				Rue Antoine Dumont		
Rue Audibert et Lavirotte	de 09H00 à 16H30					
Rue Bataille	de 09H00 à 16H30					
Impasse du Presbytère						
Rue Louis Cézard						
Rue Laënnec	de 09H00 à 16H30					
Rue Auguste Pinton						
Rue Marius Berliet	de 09H00 à 16H30					

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8323	Entreprise Eurojoint	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de chaussées	la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Antoine Dumont	de 09H00 à 16H30	A partir du lundi 16 juillet 2018 jusqu'au vendredi 3 août 2018, de 8h à 19h
				Rue Auguste Pinton		
				Rue Laënnec		
				Rue Marius Berliet		
				Impasse du Presbytère		
				Rue Audibert et Lavrotte		
				Rue Emile Combes		
				Rue Docteur Victor Despeignes		
				Rue Guillaume Paradin		
				Boulevard Jean XXIII		
				Rue Louis Cézard		
				Rue Bataille	de 09H00 à 16H30	
8324	Musée des Confluences	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une manifestation «Un jardin à la loupe»	des ateliers sur le thème des jardins seront autorisés	Quai Perrache	dans le jardin du Musée de la Confluence	A partir du dimanche 8 juillet 2018 jusqu'au dimanche 2 septembre 2018, de 10h à 18h
8325	Entreprise Colas/ Asten/ Aximum/ Seatp/ Atout Sign/ Carrion/ Electriox	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Place de la Ferrandière	entre la rue de la Cité et la rue Louis Jasseron	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au samedi 1 septembre 2018, de 7h30 à 16h30
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		côté Nord, des deux côtés de la chaussée entre la rue de la Cité et la rue Louis Jasseron	
8326	Mjc Presqu'île Confluence	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de Interlud	l'installation de 5 tables, 5 parasols, 20 chaises sera autorisée	Quai Rambaud	sur la terrasse de la MJC, au droit du n° 28	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 24 août 2018, de 15h30 à 20h30
8327	Association Equator Culture	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement des événements Salsa Cubaine à Gailleton	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Docteur Gailleton	sur 3 emplacements, au droit du n° 4	Le mardi 28 août 2018, de 18h à 0h
						Les mardi 10 juillet 2018 et mardi 17 juillet 2018, de 18h à 0h
						Les mardi 24 juillet 2018 et mardi 31 juillet 2018, de 18h à 0h
8328	La Mairie du 3ème arrondissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un banquet républicain	l'organisation d'un banquet sera autorisée	Place Charles de Gaulle	(montage dès 8h)	A partir du jeudi 12 juillet 2018, 17h, jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, 0h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8329	Association Leroc-kepamort	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un concert	des animations seront autorisés	Place Sathonay	(montage dès 9h)	Le mercredi 11 juillet 2018, de 19h à 23h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Savy	entre la rue Pierre Poivre et la place Sathonay	A partir du mercredi 11 juillet 2018, 7h, jusqu'au jeudi 12 juillet 2018, 3h
8330	Entreprise Colas Raa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Henri Gorjus	des 2 côtés de la chaussée entre le n° 59 et la rue Clos Savaron	A partir du vendredi 29 juin 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
8331	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	la circulation des cycles sera interdite	Rue Docteur Rebatel	sens Sud/Nord, entre la rue Bara et l'avenue Lacassagne	A partir du vendredi 29 juin 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, de 7h30 à 16h30
			la circulation des piétons sera interdite		trottoir pair, entre le n° 66 et la rue du Docteur Rebatel	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Avenue Lacassagne	entre le n° 66 et la rue du Docteur Rebatel	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, entre le n° 66 et la rue du Docteur Rebatel	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Docteur Rebatel	des deux côtés, entre l'avenue Lacassagne et la rue Bara	
					côté pair, sur 15 m entre le n° 8 et la rue Bara	
8332	Entreprise Mosnier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue de Grande Bretagne	sur 8 m au droit de l'immeuble situé au n° 14	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au dimanche 22 juillet 2018
8333	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau d'eau potable	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue de Montagny	entre la rue Croix Barret et la rue Charpentier	A partir du samedi 30 juin 2018 jusqu'au vendredi 27 juillet 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet		
8334	Entreprise Rjb Rénovation	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise	Rue Saint Simon	trottoir impair, entre le n° 21 et la rue Laure Diebold	Les samedi 30 juin 2018 et dimanche 1 juillet 2018, de 9h à 16h		
					trottoir pair, entre le n° 42 et la rue Saint Simon			
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Rue Laure Diebold	entre le n° 42 et la rue Saint Simon			
					la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre le n° 42 et la rue Saint Simon	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Saint Simon	côté impair, entre le n° 21 et la rue Laure Diebold	Les samedi 30 juin 2018 et dimanche 1 juillet 2018		
				Rue Laure Diebold	des deux côtés de la chaussée, entre le n° 42 et la rue Saint Simon			
		les normes de sécurité devront être respectées par rapport à la ligne aérienne	Rue Saint Simon	entre le n° 42 et la rue Laure Diebold	A partir du samedi 30 juin 2018 jusqu'au dimanche 1 juillet 2018, de 9h à 16h			
8335	Entreprise Hera Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des curages de canalisations	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Tronchet	côté impair, sur 10 m en face du n° 116	Le mardi 10 juillet 2018, de 8h à 17h		
8336	Entreprise Structures et Performances	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Vendôme	sur 6 m, au droit de l'immeuble situé au n° 22	A partir du mercredi 4 juillet 2018 jusqu'au mardi 10 juillet 2018		
8337	Entreprises Razel Bec, Guintoli, Coiro et Stall	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la réalisation du site propre C3 SYTRAL	la circulation des véhicules sera interdite	Cours Lafayette	dans les 2 sens de circulation, entre le quai Victor Augagneur et la rue Pierre Corneille	A partir du lundi 16 juillet 2018 jusqu'au mercredi 18 juillet 2018, de 20h à 6h		
				Avenue Maréchal de Saxe	dans les 2 sens de circulation, entre la rue Rabelais et la rue Fénélon			
8338	Entreprise Scob	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la construction d'un bâtiment	la circulation des piétons sera interdite	Rue Garibaldi	trottoir Ouest, sur 50 m au Sud de la rue Chevreul	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au mardi 18 juin 2019		
			la circulation des véhicules 2 roues sera interdite dans les deux sens de circulation					
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite				sur 50 m au Sud de la rue Chevreul	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h					
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant				côté Ouest, sur 50 m au Sud de la rue Chevreul	
			un espace sera aménagé en voie verte et signalé de part et d'autre de la zone des panneaux C115 et C116 sur une voie de circulation au droit du chantier				sur 50 m au Sud de la rue Chevreul	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8339	Entreprises Razel Bec, Guintoli, Coiro et Stall	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la réalisation du site propre C3 SYTRAL	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Cours Lafayette	entre l'emprise de chantier et la rue Duguesclin	A partir du mardi 17 juillet 2018 jusqu'au jeudi 19 juillet 2018, de 20h à 6h
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue Garibaldi	dans les 2 sens de circulation, entre la rue Robert et le boulevard Eugène Deruelle	
			les véhicules circulant dans le sens Est / Ouest devront marquer l'arrêt de sécurité STOP	Cours Lafayette	dans les 2 sens de circulation, entre la rue Duguesclin et la rue Juliette Récamier	
					au débouché sur la rue Duguesclin	
8340	Entreprise Eiffage Energie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de remplacement de mats d'éclairage	le stationnement pour un véhicule de chantier sera autorisé	Rue Paul Caze-neuve	trottoir Est, entre la rue Ludovic Arrachart et la rue Denis	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		côté impair, entre la rue Ludovic Arrachart et la rue Denis	
8341	Entreprise Maia Sonnier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de renouvellement du pavage du parvis Villette	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Rue de la Villette	sur le parvis, entre l'entrée de la gare et la place de Francfort	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 20 juillet 2018, de 22h à 6h
8342	Entreprise Allomat	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le transit de véhicules lourds	la circulation des véhicules sera interrompue ponctuellement	Montée Saint Barthélémy	entre l'accès au n° 40 et la place de l'Antiquaille, pour permettre le passage à contre sens de la circulation d'un véhicule lourd	Les mardi 3 juillet 2018 et mercredi 4 juillet 2018, de 8h à 17h
			la circulation sera interdite aux véhicules de plus de 3,5 tonnes			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place du Cent Cinquante Huitième RI		Les mardi 3 juillet 2018 et mercredi 4 juillet 2018
8343	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18 en fonction des besoins de l'entreprise	Rue Fayolle	au droit du n° 26	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, au droit du n° 26	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8344	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie dans le cadre des travaux du Tramway T6	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Professeur Joseph Nicolas	sens Sud/Nord, sur 30 m au Nord de l'avenue Jean Mermoz	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au lundi 16 juillet 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, sur 20 m au Nord de l'avenue Jean Mermoz	
			le tourne à droite et le tourne à gauche sera interdit	Avenue Jean Mermoz	avec la rue Professeur Joseph Nicolas en direction du Nord	
8345	Entreprises Razel Bec, Guintoli, Coiro et Stall	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la réalisation du site propre C3 SYTRAL	la circulation des véhicules sera interdite	Boulevard Jules Favre	sens Nord / Sud, couloir de bus, entre la rue Vau-ban et le cours Lafayette	A partir du mardi 17 juillet 2018 jusqu'au jeudi 19 juillet 2018, de 20h à 6h
					sens Sud / Nord, entre le cours Lafayette et la rue Waldeck Rousseau	
8346	Entreprise Colas Raa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue des Cadets de la France libre	entre l'avenue Lacassagne et le n° 2	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8347	Entreprise Asten	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Baraban	entre le n° 106 et la rue de Teinturiers	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, de 7h30 à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Antoine Charial	entre le n° 57 et la rue Baraban	
				Rue Baraban	côté pair, entre le n° 106 et la rue de Teinturiers	
			Rue Antoine Charial	côté impair, entre le n° 57 et la rue Baraban		
8348	Entreprises Razel Bec, Guintoli, Coiro et Stall	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la réalisation du site propre C3 SYTRAL	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Cours Lafayette	entre la rue Maurice Flandin et le boulevard Jules Favre	A partir du mercredi 18 juillet 2018 jusqu'au samedi 21 juillet 2018, de 20h à 6h
			la circulation des véhicules sera interdite		dans les 2 sens de circulation, entre le boulevard Jules Favre et la rue Maurice Flandin	
				Avenue Thiers	sens Nord / Sud, entre la rue de la Viabert et le cours Lafayette	
				Rue Lalande	entre la rue Chevillard et le cours Lafayette	
				Rue de la Vilette	sens Sud / Nord, entre la rue Saint-Antoine et le cours Lafayette	
			les véhicules circulant dans le sens Est / Ouest devront marquer l'arrêt de sécurité STOP	Cours Lafayette	au débouché sur le boulevard Jules Favre	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8349	Entreprise Elits Propreté	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera interdite	Rue Raoul Servant	trottoir Nord, entre la rue Zimmerman et la rue de Marseille	Le mardi 3 juillet 2018
				Rue Professeur Zimmermann	trottoir Ouest, entre la rue R.Servant et la rue E. Rognon	
				Rue de Marseille	trottoir Est, entre la rue E. Rognon et la rue R. Servant	
				Rue Etienne Rognon	trottoir Sud, entre la rue Zimmerman et la rue de Marseille	
			la nacelle de l'entreprise Elits Propreté sera autorisée	Rue de Marseille	trottoir Est, entre la rue E. Rognon et la rue R. Servant	
				Rue Raoul Servant	trottoir Nord, entre la rue Zimmerman et la rue de Marseille	
				Rue Professeur Zimmermann	trottoir Ouest, entre la rue R.Servant et la rue E. Rognon	
				Rue Etienne Rognon	trottoir Sud, entre la rue Zimmerman et la rue de Marseille	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Raoul Servant	côté Sud, entre la rue Zimmerman et la rue de Marseille	
				Rue de Marseille	côté Est, entre la rue E. Rognon et la rue R. Servant	
8350	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'un réseau Enedis	la continuité du cheminement piétons et une coordination chantier sera organisée au droit de la fouille et du véhicule	Rue Challemeil Lacour	chaussée Nord, trottoir Nord, sur 30 m face au n° 118	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au jeudi 12 juillet 2018
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé			
8351	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie dans le cadre des travaux du Tramway T6	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Avenue Jean Mermoz	sur 50 m à l'Ouest du boulevard Ambroise Paré	A partir du mardi 3 juillet 2018 jusqu'au lundi 9 juillet 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8352	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre en urgence le levage de matériaux d'échafaudage au moyen d'une grue autoportée	la circulation des piétons sera gérée et balisée par du personnel de l'entreprise au droit du véhicule de levage lors des opérations de levage	Rue de Bourgogne	sur l'esplanade au droit du Théâtre Nouvelle Génération, entre le n° 21 et n° 23	Le mardi 3 juillet 2018, de 9h à 16h
			le stationnement d'une grue autoportée sera autorisé sur l'esplanade au droit du Théâtre Nouvelle Génération		entre le n° 21 et le n° 23	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8353	Entreprise Thollot Agenceur	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue du Président Edouard Herriot	sur 15 m, au droit du n° 91	A partir du mardi 3 juillet 2018 jusqu'au jeudi 5 juillet 2018, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite		dans le couloir réservé aux autobus sur 15 m au droit du n° 91	
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé dans le couloir bus		sur 15 m, au droit du n° 91	
8354	Entreprise Snctp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de sondages sous chaussée dans le cadre du chauffage urbain	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Rue Marcel Mérieux	entre la rue du Vercors et la rue Challemeil Lacour	A partir du mardi 3 juillet 2018 jusqu'au jeudi 5 juillet 2018, de 7h30 à 17h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
8355	Entreprise Jean Lefebvre	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Avenue René Cassin	sur 15 m au droit du n° 24	A partir du mardi 3 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, sur 15 m au droit du n° 24	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8356	Entreprise Roche et Cie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Grande Rue de Vaise	côté impair, entre le n° 25 et n° 29	A partir du mercredi 4 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018
8357	Théâtre des Célestins	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des essais pompiers	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Charles Dullin	entre la place des Célestins et la sortie du parking	Le mercredi 4 juillet 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		entre le n° 3 et le n° 7	
8358	Entreprise Circet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Boulevard Marius Vivier Merle	au droit de l'avenue Félix Faure	A partir du mercredi 4 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, de 1h à 5h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8359	Entreprises Razel Bec, Guintoli, Coiro et Stall	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la réalisation du site propre C3 SYTRAL	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue d'Inkermann	entre le cours Lafayette et la rue Germain	A partir du mardi 17 juillet 2018 jusqu'au mercredi 18 juillet 2018, de 7h à 17h
				Rue Baraban		
				Rue des Charrettes		
				Rue Sainte Geneviève		
			Rue Notre Dame	Cours Lafayette	transport collectif en site propre Nord, entre la rue Bellecombe et la commune de Villeurbanne	
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18			
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue Baraban	entre le cours Lafayette et la rue Germain	
				Rue Notre Dame		
				Rue des Charrettes		
				Rue d'Inkermann		
les véhicules circulant dans le sens Sud / Nord devront marquer l'arrêt de sécurité STOP	Rue d'Inkermann	au débouché sur la place Germain				
	Rue Notre Dame					
8360	Entreprise Roche et Cie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble à l'aide d'une nacelle	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Sébastien Gryphe	au droit du n° 9	Le mercredi 4 juillet 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8361	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Laure Diebold	entre la rue du 24 mars 1852 et la rue Berjon	A partir du mercredi 4 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Berjon et la rue du 24 mars 1852	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8362	Entreprise Bovis	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé	Voie nouvelle Stalingrad Vitton	sur le dépose minute situé entre le n° 155 et 155 ter clinique du Parc	Les mardi 31 juillet 2018 et jeudi 9 août 2018

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8363	Madame Chabaud Ludivine	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Lemot	côté pair, sur 20 m au droit du n° 14	Les samedi 30 juin 2018 et dimanche 1 juillet 2018, de 6h à 22h
8364	Entreprises Perrier Tp - Aximum	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie dans le cadre des travaux du Tramway T6	la circulation des véhicules deux roues sera interrompue dans les deux sens	Rue Pierre Verger	entre l'avenue Paul Santy et l'avenue Général Frère	A partir du jeudi 28 juin 2018 jusqu'au lundi 9 juillet 2018
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sens Sud/Nord, entre l'avenue Paul Santy et l'avenue Général Frère	
			la circulation des véhicules sera interdite		entre l'avenue Paul Santy et l'avenue Général Frère	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		de deux côtés de la chaussée, entre l'avenue Général Frère et l'avenue Paul Santy	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8365	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie (reprise quai bus)	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite d'une voie (quai Bus Pont Winston Churchill R.D)	Cours d'Herbouville	sens Sud / Nord voie d'accès sur pont Winston Churchill	A partir du lundi 16 juillet 2018 jusqu'au mardi 24 juillet 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sens Sud / Nord voie d'accès sur pont Winston Churchill	
8366	Entreprise Mdtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Neuve de Monplaisir	côté impair, entre le n° 7 et n° 9	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018
8367	Entreprise Sade	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'assainissement	le stationnement pour un véhicule de chantier sera autorisé sur trottoir	Rue Professeur Beauvisage	trottoir Ouest, sur 15 m au droit du n° 134	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
8368	Association Gon'a Swing	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une initiation au lindy hop et d'un bal swing	des animations seront autorisées	Esplanade de la Grande Côte		Les mercredi 11 juillet 2018 et mercredi 8 août 2018, de 19h30 à 22h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Bon Pasteur	sur 5 m, au droit du n° 40	Le mercredi 22 août 2018, de 19h30 à 22h
						Le mercredi 22 août 2018, de 18h à 23h
						Les mercredi 11 juillet 2018 et mercredi 8 août 2018, de 18h à 23h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8369	Association Gon'a Swing	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une initiation au lindy hop et d'un bal swing	des animations seront autorisées	Place des Célestins		Les jeudi 16 août 2018 et jeudi 23 août 2018, de 19h30 à 22h
						Les jeudi 2 août 2018 et jeudi 9 août 2018, de 19h30 à 22h
						Le jeudi 30 août 2018, de 19h30 à 22h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Gaspard André	sur 5 m, en face du n° 8	Les jeudi 16 août 2018 et jeudi 23 août 2018, de 18h à 23h
						Le jeudi 30 août 2018, de 18h à 23h
						Les jeudi 2 août 2018 et jeudi 9 août 2018, de 18h à 23h
8370	Entreprise Dir'eau	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de forage de rejet	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Vendôme	sur 10 m au droit du n° 198	Le lundi 2 juillet 2018, de 7h à 18h
8371	Entreprise Régie Emery	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Docteur Long	côté pair, sur 20 m au droit du n° 82	A partir du mardi 3 juillet 2018 jusqu'au mercredi 4 juillet 2018
8372	Entreprise Ert Technologies	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Pelletier		A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au mercredi 4 juillet 2018, de 21h à 5h
				Rue de Cuire	par tronçons délimités par 2 carrefours successifs entre la rue de la Terrasse et la rue Dumont	
8373	Entreprise Eiffage Route	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Saint Isidore	entre la rue Jean Cardona et la rue Jeanne d'Arc	A partir du mardi 3 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules sera interdite			
			la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Amiral Courbet	entre l'avenue Lacassagne et la rue Jeanne d'Arc	A partir du mardi 3 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, de 7h30 à 17h
				Rue Jeanne d'Arc	entre la rue Saint Isidore et la rue Amiral Courbet	
				Rue Saint Isidore	entre la rue Jean Cardona et la rue Jeanne d'Arc	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Jeanne d'Arc	des deux côtés, entre la rue Saint Isidore et la rue Amiral Courbet	
				Rue Amiral Courbet	des deux côtés, entre l'avenue Lacassagne et la rue Jeanne d'Arc	
				Rue Saint Isidore	des deux côtés, entre la rue Jean Cardona et la rue Jeanne d'Arc	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8374	Entreprise Bergues	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue des Capucins	au droit des n° 24 / 26, lors des phases de présence et d'activité de l'entreprise, la circulation s'effectuera sur les emplacements de stationnement	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au mercredi 25 juillet 2018, de 7h30 à 17h30
			la mise en place d'une emprise de chantier sur la chaussée sera autorisée		au droit du n° 29	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur la zone de desserte située au droit des n° 24 / 26	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au mercredi 25 juillet 2018
8375	Entreprise Maison Delery	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux en façade à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera interdite	Rue Franklin	côté pair, sur 15 m au droit de la façade située au n° 2	Le mercredi 4 juillet 2018, de 7h à 17h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8376	Entreprise Courteix	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	la circulation des piétons sera interdite	Rue Henri Gorjus	trottoir Est, entre le n° 48 / 50 et la rue Clos Savaron	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au jeudi 12 juillet 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Clos Savaron	des deux côtés de la chaussée sur 30 m à l'Est de la rue Henri Gorjus	
8377	Entreprise Polen	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux sur un réseau d'assainissement	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Cours Charlemagne	sur 15 m au droit du Square Julien Gras	A partir du mercredi 4 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur trottoir		trottoir Sud, sur 15 m au droit du Square Julien Gras	
8378	Entreprise Asf-Toitures	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Sainte Catherine	entre la rue Saint-Marie des Terreaux et la rue du Terme	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au mardi 10 juillet 2018
			la mise en place du dépôt de matériaux du demandeur sera autorisée		sur la chaussée située au droit du n° 5, la circulation des véhicules s'effectuera sur les emplacements de stationnement	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		entre la rue Saint-Marie des Terreaux et la rue du Terme	
8379	Entreprise Se Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Jeanne Koehler		Les jeudi 5 juillet 2018 et vendredi 6 juillet 2018, de 7h30 à 17h30
			la circulation des véhicules sera interdite			
8380	Entreprise Vita	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Dumont d'Urville	sur 15 m au droit de l'immeuble situé au n° 1	Le mercredi 11 juillet 2018, de 8h à 12h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8381	Entreprise Jean Nallet Construction	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose de bungalows	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Léo Trouilhet	sur 30 m au droit du n° 1	Le vendredi 6 juillet 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés, sur 30 m au droit du n° 1	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8382	Entreprise Bonnefond Environnement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage de canalisation	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Chalopin	sur 10 m en face du n° 1	Le vendredi 6 juillet 2018
8383	Entreprise Petrus Cros Sn	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	la circulation des piétons sera interdite	Rue Gilbert Dru	trottoir Est, sur 40 m au Nord de la rue Saint Michel	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au mercredi 30 janvier 2019
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté Est, sur 40 m au Nord de la rue Saint Michel	
8384	Association fédération de la gym suédoise	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une animation sportive labellisée Tout le Monde Dehors	le stationnement d'un véhicule sera autorisé	Rue Jonas Salk	dans une allée du parc des berges	Le mardi 17 juillet 2018, de 19h à 21h
					Quai Rambaud	dans une allée du square Delfosse
8385	Entreprise Sitep	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble à l'aide d'une nacelle	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Raoul Servant	sur 25 m au droit du n° 17	Le vendredi 13 juillet 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, sur 25 m au droit du n° 17	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8386	Entreprise Soda-tec Cités	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux en hauteur avec une nacelle élévatrice de personnes	la circulation des piétons sera interdite	Rue de Trion	sur le trottoir situé au droit du n° 91	A partir du jeudi 5 juillet 2018, 22h, jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, 5h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	Chemin de Chou-lans	sur le trottoir impair entre la place Trion et la rue des Anges	
				Rue de Trion	sur 20 m à "l'Ouest" de la rue des Anges	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet	
8387	Entreprise Eurovia Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de chaussée	la circulation des véhicules autorisés sera interdite à l'intérieur des sites propres bus dans les deux sens	Quai Arloing	entre le n° 14 et le pont du Maréchal Koenig	A partir du lundi 16 juillet 2018 jusqu'au mercredi 25 juillet 2018	
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type "KR11" de chantier hors samedi 21/07/2018 et dimanche 22/07/2018		sur le carrefour avec le quai Chauveau et le pont du Maréchal Koenig	A partir du lundi 16 juillet 2018 jusqu'au mercredi 25 juillet 2018, de 7h30 à 16h30	
			la circulation des véhicules sera interdite		chaussée Ouest, entre le n° 14 et le pont du Maréchal Koenig	A partir du lundi 16 juillet 2018 jusqu'au mercredi 25 juillet 2018	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		chaussée Est, entre le n° 14 et le pont du Maréchal Koenig		
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		entre le n° 14 et le pont du Maréchal Koenig		
			le tourne à droite sera fermé sur cette période en fonction des besoins du chantier		Quai Chauveau		au débouché sur le pont du Maréchal Koenig
			les feux tricolores seront mis au noir (hors samedi 21/07/2018 et dimanche 22/07/2018)		Quai Arloing	sur le carrefour avec le quai Chauveau et le pont du Maréchal Koenig	A partir du lundi 16 juillet 2018 jusqu'au mercredi 25 juillet 2018, de 7h30 à 16h30
			une circulation à double sens sera organisée et balisée			chaussée Est, entre le n° 16 et le pont du Maréchal Koenig	A partir du lundi 16 juillet 2018 jusqu'au mercredi 25 juillet 2018
8388	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'un réseau Enedis	le stationnement pour un véhicule de chantier sera autorisé	Rue Ludovic Arrachart	trottoir Sud, sur 20 m à l'Ouest de la rue Professeur Beauvisage	A partir du jeudi 19 juillet 2018 jusqu'au mardi 31 juillet 2018	
8389	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'un réseau Enedis	le stationnement pour un véhicule de chantier sera autorisé	Rue de la Concorde	trottoir Sud, sur 20 m à l'Ouest de la rue Professeur Beauvisage	A partir du jeudi 19 juillet 2018 jusqu'au mardi 31 juillet 2018	
8390	Entreprise Jade Sarl	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien sur un mur végétal à l'aide d'une nacelle	le stationnement pour la nacelle de Jade Sarl sera autorisé	Place Diego Rivera		A partir du lundi 23 juillet 2018 jusqu'au vendredi 27 juillet 2018	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Georges Gouy	côté impair, entre le n° 19 et n° 25		
8391	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue Duguesclin	trottoir impair (Est) entre le n° 105 et la rue Bossuet	Le mardi 3 juillet 2018, de 8h à 18h	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		entre le n° 105 et la rue Bossuet		
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des 2 côtés de la chaussée, entre le n° 105 et la rue Bossuet	Le mardi 3 juillet 2018	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet	
8392	Entreprise Gré-gory Buttigieg	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Saint Maurice	sur 15 m, au droit du n° 4	A partir du lundi 23 juillet 2018 jusqu'au jeudi 2 août 2018	
8393	Entreprise Rhône Travaux Techniques	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement Télécom	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Jacques Louis Hénon	côté pair (Nord), en face des n° 13 à 19	A partir du jeudi 5 juillet 2018 jusqu'au lundi 9 juillet 2018	
8394	Entreprise Dem'ailoj	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Roger Salengro	côté impair, sur 10 m au droit du n° 31	Le mardi 24 juillet 2018	
8395	Entreprise Eau du Grand Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la suppression d'un branchement d'eau	la circulation des piétons sera interdite	Rue André Bollier	entre le n° 40 et la rue du Rhône	Le mardi 24 juillet 2018, de 9h à 16h	
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Marcel Mérieux et la rue du Rhône		
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Marcel Mérieux et la rue du Rhône	Le mardi 24 juillet 2018	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Marcel Mérieux et la rue du Rhône		
			les véhicules circulant auront obligation de marquer l'arrêt de sécurité "STOP" et seront gérés par du personnel de l'entreprise		au débouché de la rue Marcel Mérieux		Le mardi 24 juillet 2018, de 9h à 16h
8396	Entreprise Ab Réseaux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement Télécom	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	Rue Philippe de Lassalle	côté impair (Ouest) sur 15 m de part et d'autre de l'immeuble situé au n° 70	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, de 8h à 17h	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018	
8397	Entreprise Rte	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions dans les transformateurs d'ERDF	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Roquette	entre le n° 2 et le n° 16	Le mardi 24 juillet 2018, de 7h à 17h	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h				
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier				côté impair, entre le n° 13 et le n° 15 bis
			un cheminement piétons sera matérialisé et signalé sur la chaussée le long de l'emprise de chantier				côté pair, entre le n° 2 et le n° 16
					entre le n° 2 et le n° 16		

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8398	Entreprise Maia Sonnier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour la Métropole de Lyon	la circulation des véhicules sera interdite sauf accès parking et chantier	Rue Albert Jacquard	entre la rue Françoise Giroud et la rue Hélène Berthaud	A partir du jeudi 28 juin 2018 jusqu'au vendredi 17 août 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Françoise Giroud et la rue Hélène Berthaud	
8399	Entreprise Tm2s	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer l'aménagement d'un distributeur automatique de billets	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue Berthelot	côté impair, sur 15 m au droit du n° 319 (le long de la plateforme du tramway)	Les mardi 31 juillet 2018 et mercredi 1 août 2018
8400	Association Les Etats en Fête	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un feu d'artifice	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Ludo	entre la rue Professeur Beauvisage et la rue Jean Sarrazin	Le vendredi 13 juillet 2018, de 22h à 23h30
			la circulation des véhicules sera interdite	Place du Huit Mai 1945	chaussée Nord	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Ludovic Arrachart	des deux côtés, entre la rue Professeur Beauvisage et la Place du 8 Mai 1945	A partir du vendredi 13 juillet 2018, 8h, jusqu'au samedi 14 juillet 2018, 0h
				Place du Huit Mai 1945	chaussée Nord	
8401	Entreprise J. Roche	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Victor Hugo		A partir du samedi 30 juin 2018 jusqu'au mardi 31 juillet 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8402	Entreprise Reppelin	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Dunoir	sur 25 m au droit du n° 56	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au jeudi 2 août 2018
				Rue André Philip	côté impair, sur 25 m au Nord de la rue Servient	
8403	Entreprise Gauthy	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Sala	entre la rue Auguste Comte et la rue Victor Hugo	Le lundi 2 juillet 2018, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		entre le n° 28 et le n° 32	Le lundi 2 juillet 2018
8404	Entreprise Net Jp 69	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble à l'aide d'une nacelle	la circulation des piétons sera interdite	Rue Hermann Frenkel	trottoir Est	Les jeudi 5 juillet 2018 et vendredi 6 juillet 2018, de 7h à 18h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite			Les jeudi 5 juillet 2018 et vendredi 6 juillet 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		des deux côtés de la chaussée	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8405	Association Gon'a Swing	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une initiation au lindy hop et d'un bal swing au Jardin Aquatique Ouagadougou	l'accès et le stationnement au véhicule du demandeur seront autorisés	Quai Antoine Riboud		Les jeudi 19 juillet 2018 et jeudi 26 juillet 2018, de 18h à 23h
8406	Entreprise Decitre	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement des 111 ans de la librairie	l'installation de barrières sera autorisée	Place Bellecour	sur le trottoir, au droit du n° 16 au Nord de l'établissement Les Chaises Vertes	Le samedi 30 juin 2018, de 9h à 19h
8407	La Médiathèque de Vaise	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'évènement Une Nuit à la Bibliothèque	l'accès et le stationnement d'un foodtruck seront autorisés	Place Valmy	sur l'esplanade située au Nord de la rue Marietton	Le samedi 30 juin 2018, de 15h30 à 23h30
8408	La Mairie du 1er arrondissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement des animations de l'Été 2018, place Chardonnet	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Chardonnet	chaussée Sud, côté Nord, sur 5 mètres, au droit de la fontaine	A partir du dimanche 1 juillet 2018, 9h, jusqu'au dimanche 30 septembre 2018, 22h30
8409	Entreprises Razel Bec, Guintoli, Coiro et Stall	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la réalisation du site propre C3 SYTRAL	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Pierre Corneille	entre la rue Fénelon et le cours Lafayette	A partir du jeudi 19 juillet 2018 jusqu'au vendredi 20 juillet 2018, de 7h30 à 17h
				Rue Vendôme	entre la rue Louis Blanc et le cours Lafayette	
				Rue Duguesclin	entre la rue Robert et le cours Lafayette	
				Rue Molière	entre la rue Vauban et le cours Lafayette	
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue Vendôme	entre la rue Louis Blanc et le cours Lafayette	
				Rue Duguesclin	entre la rue Robert et le cours Lafayette	
				Rue de Créqui	entre le cours Lafayette et la rue Robert	
				Avenue Maréchal de Saxe	sens Nord / Sud entre la rue Fénelon et le cours Lafayette	
				Cours Lafayette	sens Ouest / Est entre le quai Victor Augagneur et la rue Pierre Corneille	
					transports collectifs en site propre Nord, entre le quai Victor Augagneur et la rue Garibaldi	
Rue Pierre Corneille	entre la rue Fénelon et le cours Lafayette					

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8410	Entreprises Razel Bec, Guintoli, Coiro et Stall	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la réalisation du site propre C3 SYTRAL	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Vendôme	entre la rue Louis Blanc et le cours Lafayette	A partir du lundi 23 juillet 2018 jusqu'au mercredi 25 juillet 2018, de 20h à 6h
				Rue Duguesclin	entre la rue Robert et le cours Lafayette	
				Rue Molière	entre la rue Vauban et le cours Lafayette	
				Rue Pierre Corneille	entre la rue Fénelon et le cours Lafayette	
			la circulation des véhicules sera interdite	Avenue Maréchal de Saxe	entre le cours Lafayette et la rue Fénelon	
				Rue Duguesclin	entre la rue Robert et le cours Lafayette	
				Rue Vendôme	entre la rue Louis Blanc et le cours Lafayette	
				Rue de Créqui	entre le cours Lafayette et la rue Robert	
			la circulation des véhicules sera interdite	Cours Lafayette	sens Ouest / Est, entre le quai Victor Augagneur et la rue Pierre Corneille	
				Cours Lafayette	transports collectifs en site propre Nord, entre le quai Victor Augagneur et la rue Garibaldi	
				Rue Pierre Corneille	entre la rue Fénelon et le cours Lafayette	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8411	Entreprises Razel Bec, Guintoli, Coiro et Stall	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la réalisation du site propre C3 SYTRAL	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Masséna	entre la rue Robert et le cours Lafayette	A partir du mardi 24 juillet 2018 jusqu'au jeudi 26 juillet 2018, de 20h à 6h
				Rue Ney	entre le cours Lafayette et la rue Robert	
				Rue Tête d'Or		
				Rue Juliette Récamier		
			Rue Barrier			
			la circulation des véhicules sera interdite	Place Juliette Récamier	entre le cours Lafayette et la rue Robert	
				Rue Barrier	entre le cours Lafayette et la rue Robert	
				Rue Masséna	entre la rue Robert et le cours Lafayette	
				Rue Garibaldi	dans les 2 sens de circulation entre la rue Louis Blanc et le cours Lafayette	
				Cours Lafayette	transports collectifs en site propre Nord, entre la rue Garibaldi et l'avenue Thiers	
Rue Tête d'Or	entre le cours Lafayette et la rue Robert					
les véhicules circulant dans le sens Sud / Nord devront marquer l'arrêt de sécurité STOP	Rue Ney	entre le cours Lafayette et la rue Robert				
	Rue Masséna	au débouché sur la rue Robert				
8412	Entreprises Razel Bec, Guintoli, Coiro et Stall	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la réalisation du site propre C3 SYTRAL	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Baraban	entre le cours Lafayette et la rue Germain	A partir du mercredi 25 juillet 2018 jusqu'au vendredi 27 juillet 2018, de 20h à 6h
				Rue Notre Dame		
				Rue des Charrettes		
				Rue d'Inkermann		
			Rue Sainte Geneviève			
			Rue Baraban			
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue Notre Dame		
				Rue d'Inkermann		
				Cours Lafayette	transports collectifs en site propre Nord, entre la rue Bellecombe et la commune de Villeurbanne	
				Rue des Charrettes	entre le cours Lafayette et la rue Germain	
les véhicules circulant dans le sens Sud / Nord devront marquer l'arrêt de sécurité STOP	Rue Notre Dame	au débouché sur la rue Germain				
	Rue d'Inkermann					

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8414	Entreprise Société Makingprod	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage de téléfilm	le stationnement de véhicules de jeu sérigraphié "Police" sera autorisé	Rue Bodin	au droit du n° 2	Le lundi 2 juillet 2018, de 6h à 23h
					des 2 côtés de la place Bellevue à la rue Grognard	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Mottet de Gerando	du n° 3 au n° 15	A partir du dimanche 1 juillet 2018, 21h, jusqu'au mardi 3 juillet 2018, 10h
				Place Bellevue	des 2 côtés sur l'intégralité des chaussées	
			l'installation du dispositif cantine sera autorisée	Place Colbert	sur la partie Nord	
l'installation d'un foodtruck sera autorisée	Place Bellevue	sur la pelouse de la partie Est de la place	A partir du dimanche 1 juillet 2018, 21h, jusqu'au mardi 3 juillet 2018, 10h			
8415	Entreprise Société Makingprod	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage de téléfilm	la circulation des véhicules sera interrompue pendant les prises de vues	Rue Bodin	de la montée Saint-Sébastien à la place Bellevue	Le lundi 2 juillet 2018, de 13h à 17h
				Place Bellevue		
				Rue Bodin	de la montée Saint-Sébastien à la place Bellevue	Le lundi 2 juillet 2018, de 18h30 à 21h
				Place Bellevue		Le lundi 2 juillet 2018, de 18h30 à 21h
8416	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un branchement d'eau pluviale	la circulation des véhicules 2 roues sera interrompue dans les deux sens à l'avancement du chantier	Avenue Général Frère	sur 30 m, de part et d'autre de la rue de l'Argonne	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au mercredi 4 juillet 2018, de 9h à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8417	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau de chauffage urbain	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Avenue Paul Santy	chaussée Ouest, entre la rue Marcel Dargent et la rue Victor et Roger Thomas	A partir du vendredi 29 juin 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018
			la circulation des véhicules sera interdite		chaussée Est, entre la rue Marcel Dargent et la rue Victor et Roger Thomas	
			La circulation générale sera autorisée et balisée à double sens		chaussée Ouest, entre la rue Marcel Dargent et la rue Victor et Roger Thomas	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet	
8418	Entreprise Vita	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Pasteur	sur 20 m au droit du n° 15	Le lundi 2 juillet 2018	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés, sur 20 m au droit du n° 15		
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant				
8419	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie dans le cadre des travaux du Tramway T6	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Genton	entre la rue Berthe Morisot et de l'avenue Jean Mermoz	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018	
			la circulation des véhicules sera interdite				
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des deux côtés de la chaussée, sur 20 m au Nord de l'avenue Jean Mermoz		
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant				
8420	Métropole de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une expérimentation	la circulation des véhicules, cycles et piétons sera traitée en zone de rencontre	Place de la Croix-Rousse	chaussée Nord	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au lundi 23 juillet 2018	
			l'arrêt sera réservé aux opérations de livraison d'une durée maximale de 30 minutes		chaussée Nord, sur 12 m à l'Ouest du n° 12		
					le stationnement des véhicules sera interdit gênant	chaussée Nord	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 21 septembre 2018
						chaussée Ouest, en face des n° 5 à 9	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au mardi 3 juillet 2018
			sur la petite place				
8421	Établissement Le Ravigote	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la mise en place d'une terrasse	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Mazenod	au droit du n° 76 sur une longueur de 3,50 mètres	A partir du dimanche 1 juillet 2018 jusqu'au dimanche 30 septembre 2018	
8422	Entreprise Ikken	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de nettoyage de ventilation de cuisine	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Pizay	partie comprise entre la rue de la République et la rue Président Edouard Herriot	Le lundi 2 juillet 2018, de 8h à 13h	
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé		sur 10 m au droit du n° 9		
8423	Entreprise Asten	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier à deux voies	Quai Charles de Gaulle	dans les deux sens de circulation	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au lundi 16 juillet 2018	
8424	Monsieur Ulmann Joseph	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier sur chaussée	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Romarin	entre la rue Saint-Polycarpe et la rue Terraille	Le lundi 2 juillet 2018, de 9h à 16h	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8425	Entreprise Société Makingprod	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage de téléfilm	la circulation des piétons sera interrompue pendant les prises de vues	Place Paul Duquaire		Le lundi 2 juillet 2018, de 14h à 20h
				Passerelle du Palais de Justice		
			le stationnement des véhicules techniques de la société de production sera autorisé	Quai Romain Rolland	sur la promenade, sur les emplacements réservés au Marché de la création	Le lundi 2 juillet 2018, de 13h à 21h
			l'installation d'une caméra sur pied sera autorisée	Passerelle du Palais de Justice	sur l'esplanade située au débouché du quai Romain Rolland	Le lundi 2 juillet 2018, de 14h à 20h
8426	Entreprise Société de Production Astharte et Compagnie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'une webserie	la circulation des véhicules sera interrompue pendant les prises de vues	Rue des Capucins	de la rue Coustou à la rue Saint-Polycarpe	A partir du lundi 2 juillet 2018, 19h, jusqu'au lundi 9 juillet 2018, 21h
				Rue Saint-Polycarpe	de la rue Romarin à la rue des Capucins	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au lundi 9 juillet 2018, de 9h à 16h30
				Rue des Capucins	de la rue Coustou à la rue Saint-Polycarpe	
				Rue Saint-Polycarpe	de la rue Romarin à la rue des Capucins	A partir du lundi 2 juillet 2018, 19h, jusqu'au lundi 9 juillet 2018, 21h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Coustou		A partir du lundi 2 juillet 2018, 6h, jusqu'au lundi 9 juillet 2018, 21h
				Rue des Capucins	sur 5 mètres, au droit du n° 16 sur 5 mètres, au droit du n° 12	
			Rue Donnée	de la rue de l'Abbé Rozier au n° 2 bis		
8427	Entreprise Société de Production Astharte et Compagnie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'une webserie	la circulation des véhicules sera interrompue pendant les prises de vues	Rue Burdeau	de la rue Pouteau à la montée de la Grande Côte	Le jeudi 5 juillet 2018, de 13h à 16h
				Place des Capucins	de la rue Saint-Polycarpe à la montée de la Grande Côte	Le lundi 2 juillet 2018, de 9h à 10h
			le stationnement de deux véhicules techniques de la société de production sera autorisé	Montée de la Grande Côte	en face du n° 102	Le jeudi 5 juillet 2018, de 12h30 à 16h30
			le stationnement d'un véhicule de jeu de la société de production sera autorisé	Place des Capucins	côté Nord, au niveau de l'accès	Le lundi 2 juillet 2018, de 8h à 10h
8428	Entreprise Société de Production Astharte et Compagnie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du tournage d'une webserie	la circulation des piétons sera interrompue pendant les prises de vues	Quai des Célestins	sur les rives, aux abords de la passerelle du Palais de Justice	Le mardi 3 juillet 2018, de 16h30 à 20h
				Quai Saint-Antoine		
				Passerelle du Palais de Justice		
			l'accès et le stationnement de 6 véhicules techniques de la société de production seront autorisés	Quai des Celestins	sur la promenade, en face du n° 8	Le mardi 3 juillet 2018, de 16h à 20h
le déploiement d'une banderole et l'utilisation de fumigènes seront autorisés	Passerelle du Palais de Justice		Le mardi 3 juillet 2018, de 16h30 à 20h			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8429	Entreprises Société Perrier Tp / Aximum	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie dans le cadre des travaux du tramway T6	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Avenue Jean Mermoz	entre le boulevard Edmond Michelet et le boulevard Pinel	A partir du vendredi 29 juin 2018 jusqu'au lundi 31 décembre 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des 2 côtés de la chaussée entre le boulevard Edmond Michelet et le boulevard Pinel	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
8430	Entreprise Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Métropole de Lyon - Service de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite d'une voie	Avenue Lacasagne	sur 40 m, au droit du n° 40	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 27 juillet 2018, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté pair, entre le n° 38 et la rue des Cadets de la France Libre	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 27 juillet 2018
8431	Entreprise Mgb Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de chaussée	La circulation des bus sera interdite dans le sens Ouest/Est	Cours Suchet	entre le cours Charlemagne et la rue Gilibert	A partir du jeudi 5 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Cours Charlemagne	sens Nord/Sud, entre la place des Archives et le cours Suchet	
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Cours Suchet	entre le cours Charlemagne et la rue Seguin	
			la circulation des véhicules sera interdite	Cours Charlemagne	sens Nord/Sud, entre la place des Archives et le cours Suchet	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Seguin	côté pair, entre le n° 6 et n° 10	
8432	Entreprises Razel Bec, Guintoli, Coiro et Stal	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre la réalisation du site propre C3 Sytral	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Rue Garibaldi	transports collectif en site propre Est, partie comprise entre la rue Robert et la rue Moncey	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, de 8h à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		chaussée principale, sens Nord / Sud, voie Ouest sur 50 mètres au Nord du cours Lafayette	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Cours Lafayette	au carrefour Est avec la rue Garibaldi	A partir du jeudi 5 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, de 9h à 16h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8433	Entreprise Silvadom	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage pour du coulage de béton liquide	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Rue Saint-Simon	sur 50 m au droit du n° 10	Le jeudi 5 juillet 2018, de 8h30 à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		au droit du n° 10	
			le camion pompe et la toupie béton seront autorisés à stationner sur la chaussée		des deux côtés de la chaussée, sur 50 m au droit du n° 10	Le jeudi 5 juillet 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8434	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Passage Panama	trottoir Nord	A partir du mercredi 4 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018
			la circulation des véhicules sera interdite		entre le cours Charlemagne et la rue Hrant Dink	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8435	Entreprise Foncia	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout dans une copropriété	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Bugeaud	côté impair (Nord), entre le n° 71 et la rue Boileau	A partir du mardi 3 juillet 2018 jusqu'au mercredi 4 juillet 2018, de 8h à 18h
8436	Entreprise Spl Confluence	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la signalisation tricolore sera mise à l'orange clignotant	Rue Paul Montrouchet	au carrefour avec la rue Vuillerme	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au dimanche 31 mai 2020
				Rue Vuillerme	au carrefour avec la rue Paul Montrouchet	
8437	Entreprise Etp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue du Plat	sur 20 m, au droit du n° 29	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au mardi 10 juillet 2018, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, sur 5 m au droit du n° 29	
					côté pair sur 20 m au droit du n° 34	
8438	Entreprise Colas Kaa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchée	la circulation des véhicules sera interdite	Rue du Mail	entre la rue Dumenge et la rue d'Yvry	A partir du mardi 3 juillet 2018 jusqu'au mercredi 4 juillet 2018, de 13h à 16h
			la circulation s'effectuera dans le sens Nord / Sud		entre la rue Dumenge et la place de la Croix-Rousse	
			les véhicules circulant dans le sens Nord/Sud devront marquer l'arrêt de sécurité		au débouché sur la place de la Croix-Rousse	
8439	Entreprise Abi Travaux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Diderot	sur 5 m, au droit de l'immeuble situé au n° 11	A partir du jeudi 5 juillet 2018 jusqu'au dimanche 5 août 2018
8440	Association Maison des Européens	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Duguesclin	sur 15 m, au droit du n° 242	Le samedi 7 juillet 2018

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8441	Entreprise Engie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer les travaux pour le compte de RTE	le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur le trottoir le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai des Célestins	côté Est au droit du square Antonin Gourju	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
8442	Entreprise Acrobat	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un périmètre de sécurité	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Bonnel	sur 20 m, au droit du n° 20	A partir du mercredi 4 juillet 2018 jusqu'au jeudi 5 juillet 2018
8443	Entreprise Calt Production	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage de téléfilm	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Paul Sedalian	sur la contre-allée, du n° 27B au n° 29	Le mardi 3 juillet 2018, de 11h à 16h
			le stationnement du camion caméra de la société de production sera autorisé	Quai Arloing	côté Ouest, du n° 31 au n° 33 sur la promenade, au Nord du Pont Général Koenig	Le mardi 3 juillet 2018, de 13h à 15h
			l'installation d'une caméra sur pied sera autorisée	Pont du Général Koenig	trottoir Nord, au débouché sur le quai Arloing	
8444	Entreprise Colas	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer un arrêt de bus provisoire	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Baraban	côté Ouest, entre la rue des Petites Soeurs et l'avenue Georges Pompidou	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 27 juillet 2018
8445	Opéra de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une vidéo transmission	l'accès et le stationnement du véhicule immatriculé EC914 XJ seront autorisés	Place Louis Pradel	contre-allée le long de l'Opéra	A partir du mercredi 4 juillet 2018, 8h, jusqu'au dimanche 8 juillet 2018, 1h30
8446	Entreprise Asten	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de trottoir	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue de Créqui	côté pair, entre le n° 10 et le boulevard des Belges	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018
8447	Association Gon'a Swing	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une initiation au lindy hop et d'un bal swing	des animations seront autorisées	Place de la Croix-Rousse	contre-allée Ouest, côté Ouest, côté Est, sur le premier emplacement en épi au Nord du boulevard de la Croix-Rousse	Les mercredi 18 juillet 2018 et mercredi 25 juillet 2018, de 19h30 à 22h
						Les mercredi 1 août 2018 et mercredi 15 août 2018, de 19h30 à 22h
						Le mercredi 29 août 2018, de 19h30 à 22h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			Les mercredi 1 août 2018 et mercredi 15 août 2018, de 18h à 23h
			Le mercredi 18 juillet 2018 et mercredi 25 juillet 2018, de 18h à 23h			
Le mercredi 29 août 2018, de 18h à 23h						

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8448	Entreprise Lefebvre	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Place Jean Monnet	contre-allée sud, (voie située en face du n° 24 de l'avenue René Cassin	A partir du mardi 3 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8449	Entreprise Bep Entreprise	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Capitaine Robert Cluzan	côté impair, sur 10 m au droit du n° 29	A partir du mardi 3 juillet 2018 jusqu'au vendredi 3 août 2018
8450	Entreprise Sogem	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	Chemin de Montessus	des 2 côtés de la chaussée sur 20 m au droit du n° 18	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 20 m au droit du n° 18	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des 2 côtés de la chaussée sur 20 m au droit du n° 18	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8451	Entreprise Sncpt	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte GRDF	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Paul Montrouchet	sens Ouest / Est sur 40 m à l'Ouest de la rue Vuillerme	A partir du lundi 6 août 2018 jusqu'au vendredi 10 août 2018
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue Vuillerme	entre la rue Emile Duployé et la rue Montrouchet	A partir du mardi 10 juillet 2018 jusqu'au mercredi 11 juillet 2018, de 9h à 16h
8452	Entreprise Seea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de reprise d'un poteau incendie	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Rue Philippe Fabia	sur 25 m, au droit du n° 79	A partir du mercredi 4 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8453	Entreprise Seea Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue de Brest	sur 30 m, au droit de l'église Saint-Nizier	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 3 août 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Place Saint-Nizier	sur 30 m, au droit du n° 5	
8454	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place de massif lac dans le cadre des travaux du Tramway T6	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Boulevard des Etats-Unis	côté pair, entre le n° 8 et le n° 10	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au lundi 23 juillet 2018
					côté impair, entre le n° 5 et n° 7	
8455	Entreprises Etf / Maia Rail / Sols Confluence / Parcs et Sports / Deal Rydraulique / Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie dans le cadre des travaux du Tramway T6	La circulation des véhicules 2 roues sera interrompue sur la piste cyclable	Boulevard des Etats-Unis	dans les deux sens de circulation, entre la rue Professeur Leriche et la rue Jean Sarrazin	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au lundi 17 septembre 2018
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type «KR11»		chaussée Sud, entre la rue Professeur Leriche et la rue Jean Sarrazin	
			la circulation des véhicules sera interdite		chaussée Nord, entre la rue Professeur Leriche et la rue Professeur Beauvisage	
				Rue Professeur Beauvisage	sens Nord/Sud, au débouché sur le boulevard des Etats-Unis	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Boulevard des Etats-Unis	chaussée Sud, entre la rue Professeur Leriche et la rue Jean Sarrazin	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés de la chaussée, entre la rue Professeur Leriche et la rue Jean Sarrazin	
			Un site propre bus provisoire sera aménagé durant la durée des travaux		dans les deux sens de circulation, sens Ouest/Est, entre la rue Paul Cazeneuve et la rue Jean Sarrazin	
			une circulation des véhicules sera organisée à double sens		sens Est/Ouest, entre l'avenue Viviani et la rue Professeur Leriche	
		chaussée Sud, entre la rue Professeur Leriche et la rue Jean Sarrazin				
8456	Entreprise Ldi	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de maintenances	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Longue	partie comprise entre la rue Paul Chenavard et la rue Chavanne	A partir du mardi 3 juillet 2018, 9h, jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, 17h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8457	Métropole de Lyon - Unité des tunnels	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des interventions de maintenance	la circulation des bus et des piétons sera interdite	Tunnel Routier de la Croix-Rousse	Tube mode doux	A partir du lundi 23 juillet 2018, 21h, jusqu'au mardi 24 juillet 2018, 6h
						A partir du mercredi 4 juillet 2018, 21h, jusqu'au jeudi 5 juillet 2018, 6h
						A partir du jeudi 5 juillet 2018, 21h, jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, 6h
8458	Métropole de Lyon - Direction de l'eau	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue de la Claire	entre le n° 45 et le n° 47 bis	Les lundi 9 juillet 2018 et mardi 10 juillet 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8459	Entreprise Bouygues Construction	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un tunnel piéton	la circulation des cycles sera interdite	Rue Paul Bert	côté Nord sur la piste cyclable entre le parking loueur et le pont SNCF	A partir du mercredi 4 juillet 2018, 4h, jusqu'au mardi 16 octobre 2018, 17h
			la circulation des piétons sera interdite		trottoir Nord entre le parking loueur et le pont SNCF	
8460	Entreprise Se Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue Germain David	trottoir pair, sur 50 m au droit du n° 6	Les jeudi 5 juillet 2018 et vendredi 6 juillet 2018
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Professeur Rochaix et la rue Docteur Rebatel	
			la circulation des véhicules sera interdite		des deux côtés, entre le n° 6 et la rue Professeur Rochaix	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8461	Entreprise Aximum	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie avec coulage de longrine béton	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier hors samedi 30/06 et dimanche 01/07	Boulevard Chambaud la Bruyère	sens Nord/Sud, entre le boulevard Jules Carteret et la rue Professeur Jean Bernard	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		sens Nord/Sud, entre le boulevard Jules Carteret et la rue Professeur Jean Bernard	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8462	Entreprise Balthazard	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place de signalisation lumineuse	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite dans le carrefour suivant	Quai du Commerce		Les mercredi 4 juillet 2018 et jeudi 5 juillet 2018, de 9h à 17h
				Quai Jayr		
				Pont Robert Schuman		
				Quai de la Gare d'Eau		
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Quai du Commerce		
				Quai Jayr		
			Quai de la Gare d'Eau			
			Pont Robert Schuman			
8463	Entreprise Aximum	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie avec coulage de longrine béton	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier hors samedi 30/06 et dimanche 01/07	Boulevard Chambaud la Bruyère	sens Nord/Sud, entre le boulevard Jules Carteret et la rue Professeur Jean Bernard	A partir du lundi 16 juillet 2018 jusqu'au vendredi 20 juillet 2018, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
8464	Entreprise Eiffage Route	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite à une voie	Rue de Bonnel	entre le boulevard Marius Vivier Merle et la rue de la Villette	A partir du mardi 31 juillet 2018 jusqu'au vendredi 3 août 2018, de 6h à 16h
8465	Entreprise Mercier Lavault	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue Tupin	trottoir pair, entre la rue des 4 chapeaux et la rue Palais Grillet	Les mardi 3 juillet 2018 et mercredi 4 juillet 2018, de 8h à 16h30
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue des 4 chapeaux et la rue Palais Grillet	
			la circulation des véhicules sera interdite			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté impair, entre la rue des 4 chapeaux et la rue Palais Grillet	Les mardi 3 juillet 2018 et mercredi 4 juillet 2018
8466	Entreprise Lyon Levage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue de Sèze	trottoir impair (Nord) entre la rue de Créqui et la rue Duguesclin	A partir du mercredi 4 juillet 2018 jusqu'au jeudi 5 juillet 2018, de 7h à 19h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Duguesclin et l'emprise de chantier	
			la circulation des véhicules sera interdite		partie comprise entre la rue de Créqui et la rue Duguesclin	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des 2 côtés de la chaussée, entre la rue de Créqui et la rue Duguesclin	A partir du mercredi 4 juillet 2018 jusqu'au jeudi 5 juillet 2018
8467	Entreprise Hsdm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Sèze	sur 10 m au droit de l'immeuble situé au n° 15	A partir du jeudi 5 juillet 2018 jusqu'au mercredi 11 juillet 2018

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8468	Entreprise Dct	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose de réseau Télécom	la circulation des piétons sera interdite	Rue Baraban	trottoir impair, au droit du n° 125	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 20 juillet 2018, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé sur trottoir		côté pair, sur 10 m au droit du n° 126	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8469	Entreprise Jean Lefebvre	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de trottoirs	la circulation des piétons sera gérée et balisée au droit du chantier par du personnel de l'entreprise	Boulevard Yves Farge	entre la rue Crépet et la rue Pré Gaudry	A partir du mercredi 4 juillet 2018 jusqu'au mardi 10 juillet 2018, de 7h30 à 17h
			la circulation des véhicules autorisés sera interrompue en fonction de l'avancée du chantier		sens Sud-Nord, entre la rue Crépet et la rue Pré Gaudry	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		côté impair, entre la rue Crépet et la rue Pré Gaudry	A partir du mercredi 4 juillet 2018 jusqu'au mardi 10 juillet 2018
8470	Entreprise Ginger Cebtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de sondage de terrain dans le collège Clémenceau	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue du Capitaine Robert Cluzan	sur 25 m, au droit du n° 40	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Béchévelin	sur 25 m, au droit du portail du collège Clémenceau	
				Rue du Capitaine Robert Cluzan	sur 25 m, au droit du n° 40	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Béchévelin	sur 25 m, au droit du portail du collège Clémenceau	
				Rue du Capitaine Robert Cluzan	des deux côtés de la chaussée, sur 25 m au droit du portail du collège Clémenceau	
			Rue du Capitaine Robert Cluzan	des deux côtés de la chaussée, sur 25 m au droit du n° 40		
8471	Entreprises Mge Fondations / Id Verde	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un accès poids lourd à l'intérieur d'une enceinte privée	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Montée de l'Observance	sur 10 m à partir d'un point situé à 40 m à l'Ouest du n° 40 (de part et d'autre du portail d'accès du site Coisé au Conservatoire de musique)	A partir du mercredi 4 juillet 2018 jusqu'au vendredi 28 septembre 2018
8472	Entreprise Sas Studio 52	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une soirée au Azar Club	l'installation d'un linéaire bar et d'un foodtruck sera autorisée	Quai Rambaud	sur l'esplanade située au Nord du bâtiment n° 52	A partir du jeudi 5 juillet 2018, 17h, jusqu'au vendredi 6 juillet 2018, 2h
8473	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Ville de Lyon / Service de l'éclairage public	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Avenue Félix Faure	entre le boulevard Marius Vivier Merle et la rue Général Mouton Duvernet	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8474	Association Les Petits Commandants	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un repas partagé de fin d'année	l'installation de deux linéaires de tables sera autorisée	Place Commandant Arnaud		Le jeudi 5 juillet 2018, de 18h à 23h30
8475	Entreprise Msra	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Denuzière	côté pair, sur 10 m au droit du n° 50	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au mercredi 8 août 2018
8476	Association des Acteurs de la Cité Internationale	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la Cité Guinguette	des animations seront autorisées	Allée Achille Lignon	sur les pelouses, à l'Est du Centre des congrès	Le jeudi 5 juillet 2018, de 17h à 0h
8477	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue de la Madeleine	sur 20 m, au droit du n° 27	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 20 juillet 2018
			la piste cyclable sera interrompue			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8478	Entreprise Vinci Immobilier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la pose de la première pierre d'un nouveau programme immobilier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Avenue du Point du Jour	sur les 6 emplacements en bataille au Nord-Est du parking situé à l'Est de l'allée Emmanuel Gounot	A partir du jeudi 20 septembre 2018, 12h, jusqu'au samedi 22 septembre 2018, 12h
			l'installation d'un chapiteau et d'une tente sera autorisée			
8479	Entreprise Coiro	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Maryse Bastié	sur 20 m, au droit du n° 87	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au jeudi 19 juillet 2018, de 7h à 17h
			la piste cyclable sera interrompue			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8480	Entreprise Sarl / Mtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Sala	sur 40 m au droit du n° 40	A partir du jeudi 5 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, de 8h à 17h
			le stationnement des véhicules du demandeur sera autorisé			
8481	Entreprise Sarl Mtp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte d'Enedis	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Brest	côté pair sur 15 en face du n° 42	A partir du jeudi 5 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8482	Entreprise Serpollet	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un réseau d'éclairage public	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Commandant Ayasse	entre la rue du Rhône et la rue Marcel Mérieux	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, de 7h30 à 16h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	Rue Marcel Mérieux	sur 20 m, de part et d'autre de la rue Commandant Ayasse	
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue Commandant Ayasse	entre la rue du Rhône et la rue Marcel Mérieux	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Commandant Ayasse	des deux côtés de la chaussée, sur 30 m à l'Ouest de la rue Marcel Mérieux	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
				Rue Marcel Mérieux	des deux côtés de la chaussée, sur 20 m de part et d'autre de la rue Commandant Ayasse	
les véhicules circulant dans le sens Est/Ouest devront marquer l'arrêt de sécurité «STOP»	Rue Commandant Ayasse	au débouché sur la rue du Rhône	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, de 7h30 à 16h			
8483	Entreprise Nostracasa Habitat	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'un dépôt de matériaux	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Quai Saint-Anoine	sur 10 m au droit du n° 27	A partir du vendredi 6 juillet 2018 jusqu'au mercredi 5 septembre 2018
8484	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre l'accès au chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue des Serpollières	des deux côtés de la chaussée, entre la rue J. Chapelle et la rue Paul Cazeneuve	Le jeudi 5 juillet 2018
8485	Entreprise Mercier Lavault	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble à l'aide d'une grue auxiliaire	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Mercier Lavault	Rue Pré Gaudry	trottoir Sud, au droit des Etablissements Brossette	Le jeudi 5 juillet 2018
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite		sur 30 m à l'Ouest de la rue Michel Félizat	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		côté Sud, sur 30 m à l'Ouest de la rue Michel Félizat	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8486	Entreprise Mercier	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage de grue autoportée	la circulation des véhicules s'effectuera à double sens de part et d'autre de l'emprise chantier	Rue du Four à Chaux	entre le quai du Commerce et la rue de la Sparterie	Le jeudi 5 juillet 2018
			la circulation des véhicules sera interdite			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h		des 2 côtés de la chaussée entre le quai du Commerce et la rue de la Sparterie	
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
			les véhicules circulant sens Oues / Est devront marquer l'arrêt de sécurité STOP mis en place par l'entreprise Mercier			
8487	Entreprise Guintoli	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie pour le compte de la maîtrise d'ouvrage urbaine	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Pauline Kergomard	des deux côtés de la chaussée	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 18 janvier 2019
				Rue Bâtonnier Jacquier	côté pair, sur 30 m au Sud du Beguin (le long du square)	
				Rue Tourville	des deux côtés de la chaussée, sur 10 m de part et d'autre du n° 29	
8488	Entreprise Axima	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Albert Jacquard	entre la rue Père Louis de Galard et l'avenue Rosa Parks	A partir du jeudi 5 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des 2 côtés de la chaussée entre la rue Père Louis de Galard et l'avenue Rosa Parks	
8489	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie dans le cadre des travaux du tramway T6	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Avenue Jean Mermoz	sur le carrefour avec le boulevard Ambroise Paré et le boulevard Edmond Michelet	Le jeudi 5 juillet 2018, de 9h à 16h
			la signalisation tricolore sera masquée par l'entreprise Perrier lors de l'intervention de voirie			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8490	Entreprise Pothier Elagage	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 en fonction des besoins et de la configuration de la chaussée	Avenue Debourg		A partir du jeudi 5 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, de 9h à 16h
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier			
8491	Entreprise Peeters	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une roulotte de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Saint-Cyr	côté pair, sur 5 m au droit du n° 60	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au jeudi 9 août 2018
8492	Association Le Garillan	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la projection en plein-air du film « L'Horloger de Saint-Paul »	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Montée Saint-Barthélémy	10 mètres sur l'aire de livraison située au droit du n° 19	A partir du vendredi 6 juillet 2018, 18h, jusqu'au samedi 7 juillet 2018, 1h
			l'installation d'un écran gonflable sera autorisée	Montée du Garillan		A partir du vendredi 6 juillet 2018, 18h, jusqu'au samedi 7 juillet 2018, 0h30
8493	Association Maintenir	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un évènement à l'Institut Lumière	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue du Premier Film	sur le parking attendant au Hangar	A partir du jeudi 15 novembre 2018, 17h, jusqu'au vendredi 16 novembre 2018, 1h
8494	Entreprise Cinéfabrique / Maika Fargeot	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un tournage de court-métrage	la circulation des piétons sera interrompue pendant les prises de vues	Montée des Epies		A partir du mercredi 11 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, de 17h à 23h
				Montée des Chazeaux		
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Tramassac		
				Rue Saint-Georges	sur 5 m, en face du n° 52	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8495	Entreprise Fourneyron	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour un opérateur Télécom	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type «KR11» dans le carrefour suivant	Rue Victor Lagrange / Rue des Bons Enfants		A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 20 juillet 2018, de 7h à 17h
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 en fonction des besoins de l'entreprise			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Victor Lagrange	des deux côtés de la chaussée, sur 25 m de part et d'autre de la rue des Bons Enfants	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 20 juillet 2018
	Rue des Bons Enfants	sur 30 m, au Sud de la rue Victor Lagrange, des deux côtés de la chaussée				
8496	Entreprise Guillet et Clavel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Métropole de Lyon - Direction de l'eau	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera réglée par des feux tricolores temporaires type «KR11»	Rue Charles Porcher	sur 50 m, à l'Est de la rue Albert Falsan	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au jeudi 12 juillet 2018, de 7h à 16h30
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite			
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h			
8497	Entreprise Di Environnement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Cronstadt	sur 10 m, au droit du n° 10, côté pair	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au lundi 16 juillet 2018

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8498	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par panneaux B15 et C18	Rue Marcel Mérieux	entre la rue André Bollier et la rue Maurice Bouchor	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au mardi 31 juillet 2018, de 7h30 à 17h
			la circulation des véhicules sera interdite par intermittence en fonction de l'avancement du chantier	Rue Commandant Ayasse	entre la rue du Rhône et la rue Marcel Mérieux	
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Rue Marcel Mérieux	entre la rue André Bollier et la rue Maurice Bouchor	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au mardi 31 juillet 2018
				Rue Commandant Ayasse	entre la rue du Rhône et la rue Marcel Mérieux	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Marcel Mérieux	des deux côtés de la chaussée, entre la rue André Bollier et la rue Maurice Bouchor	
					des deux côtés de la chaussée, entre la rue du Rhône et la rue Marcel Mérieux	
les véhicules circulant dans le sens Est/Ouest seront gérés par le personnel de l'entreprise lors de la fermeture de la rue	Rue Commandant Ayasse	au débouché sur la rue du Rhône	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au mardi 31 juillet 2018, de 7h30 à 17h			
8499	Conseil de Quartier «Quartiers Anciens»	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de la diffusion d'information sur les initiatives du Conseil de Quartier	l'installation d'un stand de 3 m ² sera autorisée	Place du Petit Collège		Le samedi 7 juillet 2018, de 14h30 à 18h30
8500	Association Empreintes de la Rue Juiverie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un repas de quartier	l'installation de 6 tables et de 60 chaises sera autorisée	Rue Juiverie	entre le n° 6 et le n° 8	Le dimanche 8 juillet 2018, de 19h à 22h30
8501	Métropole de Lyon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un opéra sur le parvis de la Cathédrale Saint-Jean	la circulation des véhicules sera interdite	Place Saint-Jean		Le samedi 7 juillet 2018, de 18h30 à 20h30

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8502	Association Empreintes de la Rue Juiverie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un repas partagé	l'installation de 10 tables et de 100 chaises sera autorisée	Place Saint-Jean	au droit du n°5	Le samedi 7 juillet 2018, de 17h à 23h15
8503	Entreprise La Sarl Folk	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement de l'exposition Zoo Art Show	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Créqui	des 2 côtés de la chaussée, sur 15 m au Sud de la rue Montgolfier	A partir du vendredi 20 juillet 2018, 6h, jusqu'au lundi 23 juillet 2018, 23h
						A partir du vendredi 27 juillet 2018, 6h, jusqu'au lundi 30 juillet 2018, 23h
						A partir du vendredi 6 juillet 2018, 6h, jusqu'au lundi 9 juillet 2018, 23h
						A partir du vendredi 13 juillet 2018, 6h, jusqu'au lundi 16 juillet 2018, 23h
8504	Association Les Etats en Fête	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'un feu d'artifice	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Boulevard des Etats Unis	côté Ouest, entre la place du 8 Mai 1945 et la rue Ludovic Arrachart	A partir du vendredi 13 juillet 2018, 8h, jusqu'au samedi 14 juillet 2018, 0h
8505	Association Karakib	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement du Bibi Prod Festival	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Chazière	sur 7 emplacements au droit du n° 25	A partir du samedi 7 juillet 2018, 11h, jusqu'au dimanche 8 juillet 2018, 3h
						A partir du samedi 21 juillet 2018, 11h, jusqu'au dimanche 22 juillet 2018, 3h
						A partir du samedi 25 août 2018, 11h, jusqu'au dimanche 26 août 2018, 3h
						A partir du samedi 1 septembre 2018, 11h, jusqu'au dimanche 2 septembre 2018, 3h
8506	Mairie du 9ème arrondissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement des Guiguettes du 9ème	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Corderie	côté impair, sur la partie comprise entre le n° 15 et le n° 25	A partir du mercredi 11 juillet 2018, 20h, jusqu'au mardi 17 juillet 2018, 20h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8507	Entreprise Asten	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue des Forces	entre la rue du Président Edouard Herriot et la rue de la Gerbe	A partir du lundi 2 juillet 2018 jusqu'au vendredi 6 juillet 2018
				Rue de la Gerbe	entre la rue Gentil et la rue de la Poulaillerie	
				Rue de la Poulaillerie	entre la rue de la Gerbe et la rue du Président Edouard Herriot	
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue de la Gerbe	entre la rue Gentil et la rue de la Poulaillerie	
				Rue de la Poulaillerie	entre la rue de la Gerbe et la rue du Président Edouard Herriot	
				Rue des Forces	entre la rue du Président Edouard Herriot et la rue de la Gerbe	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Gerbe	côté impair, entre la rue Gentil et la rue de la Poulaillerie	
				Rue de la Poulaillerie	côté pair, sur 25 m à l'Ouest de la rue de la Gerbe	
				Rue des Forces	côté impair, sur 20 m au droit du n° 3	
au débouché sur la rue du Président Edouard Herriot						
8508	Entreprise Engie Inéo Rht	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de RTE	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Charles Dullin	côté pair, sur 5 m à l'Est du n° 2	Le mercredi 4 juillet 2018
8509	Entreprise Setelen	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Laurencin	sur 15 m, au droit du n° 14	Le jeudi 5 juillet 2018, de 7h30 à 17h
8510	Entreprise Comp-toir des Revêtements	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue d'Auvergne	côté pair, sur 30 m au Nord de la rue Jarente	A partir du dimanche 8 juillet 2018 jusqu'au mardi 7 août 2018

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8511	Association Cercle 2	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement des bals des 13 et 14 juillet	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Montesquieu	partie comprise entre la rue Creuzet et la rue de la Madeleine	A partir du samedi 14 juillet 2018, 18h, jusqu'au dimanche 15 juillet 2018, 6h
				Rue de la Madeleine	partie comprise entre la place Saint-Louis et la rue Saint-Michel	
				Rue Montesquieu	partie comprise entre la rue Creuzet et la rue de la Madeleine	A partir du vendredi 13 juillet 2018, 18h, jusqu'au samedi 14 juillet 2018, 6h
				Rue de la Madeleine	partie comprise entre la place Saint-Louis et la rue Saint-Michel	
				Rue Elie Rochette	partie comprise entre la rue de la Thibaudière et la rue Montesquieu	
						Rue Elie Rochette
		le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Madeleine	des 2 côtés, partie comprise entre la place Saint-Louis et la rue Saint-Michel	A partir du vendredi 13 juillet 2018, 8h, jusqu'au dimanche 15 juillet 2018, 8h	
8512	Entreprise La Fnac	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'une séance dédiées à la Fnac	l'installation de barrières sera autorisée	Rue de la République	entre les n° 85 et n° 75	Le jeudi 5 juillet 2018, de 9h30 à 21h30
8513	Entreprise Sade	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de branchement d'eau	la circulation des véhicules sera interdite	Rue de Condé	entre la rue de la Charité et le quai Docteur Gailleton	A partir du lundi 23 juillet 2018 jusqu'au vendredi 3 août 2018
					entre la rue Auguste Comte et la rue de la Charité	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 20 juillet 2018, de 7h à 17h
						A partir du lundi 6 août 2018 jusqu'au vendredi 17 août 2018
			entre la rue de la Charité et le quai Docteur Gailleton		A partir du lundi 20 août 2018 jusqu'au vendredi 31 août 2018	
		le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier		entre la rue Auguste Comte et le quai Docteur Gailleton	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 31 août 2018	
8514	Entreprise Perrier Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'aménagement de la voirie	la circulation des véhicules sera interdite en fonctions de l'avancée du chantier	Rue Berthe Morisot	entre la rue Genton et l'avenue Jean-Mermoz	A partir du jeudi 5 juillet 2018 jusqu'au jeudi 12 juillet 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des 2 côtés de la chaussée sur 30 m au Nord de l'avenue Jean-Mermoz	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8515	Entreprise Ab Réseaux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose de canalisations de Télécom	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Cours Docteur Long	côté impair, sur 10 m au droit du n° 87	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, de 7h30 à 17h
8516	Entreprise Egm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue de la Poudrière	trottoir impair, entre le cours Général Giraud et le n° 5	Le vendredi 6 juillet 2018, de 8h à 17h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre l'emprise de chantier et la montée des Esses	
			la circulation des véhicules sera interdite		entre le cours Général Giraud et la montée des Esses	Le vendredi 6 juillet 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		sur 20 m en face des n° 3 à 5	
8517	Entreprise Eiffage Route	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réfection de tranchées	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Rue Jeanne d'Arc	entre la rue Saint-Isidore et la rue Amiral Courbet	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au mercredi 11 juillet 2018, de 7h30 à 16h30
			la circulation des véhicules sera interdite		au débouché sur la rue Saint-Isidore	
			les véhicules circulant dans le sens Ouest/Est devront marquer l'arrêt de sécurité «STOP»			
8518	Métropole de Lyon - Direction de l'eau	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	la circulation des riverains s'effectuera à double sens	Cours Eugénie	entre la rue Trarieux et la rue Coignet	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, de 13h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite			
8519	Entreprise Sater	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations d'inspection du réseau d'assainissement pour le compte de la Serl	la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10	Rue des Brasseries	(de 9h à 16h30)	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, de 8h à 16h30
				Rue Joannès Carret		
				Rue Claudy		
				Rue Henri Lafoy		
			Rue Félix Mangini	(de 9h à 16h30)		
			Rue des Brasseries			
			Rue Joannès Carret			
			Rue Claudy			
Rue Henri Lafoy	la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h					
Rue Félix Mangini						

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8520	Entreprise Sogea	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de réseaux de chauffage urbain	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Eynard	entre la rue Vuilherme et le quai Perrache	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au mardi 31 juillet 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, entre la rue Vuilherme et le quai Perrache	
8521	Entreprise Seea Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la création de grilles d'assainissement	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Jeanne d'Arc	sur 20 m, de part et d'autre de la rue Amiral Courbet	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Amiral Courbet	sur 20 m, de part et d'autre de la rue Jeanne d'Arc	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
				Rue Jeanne d'Arc	des deux côtés, sur 20 m de part et d'autre de la rue Amiral Courbet	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
				Rue Vendôme	des deux côtés, sur 10 m au Nord de la rue Bonnel	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au mercredi 11 juillet 2018, de 9h à 16h
8522	Entreprise Sogetre	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de tirage de fibre optique	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Chaponnay		A partir du lundi 9 juillet 2018, 22h, jusqu'au mardi 10 juillet 2018, 5h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Mazenod		
				Rue de Sévigné		
				Rue Vendôme		
8523	Métropole de Lyon - Direction de la propreté	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'un silo à verre	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Boulevard des Belges	sur 10 m au droit de l'immeuble situé au n° 49	A partir du mardi 10 juillet 2018 jusqu'au mercredi 11 juillet 2018, de 9h à 16h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8524	Entreprise Hera Assainissement	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de curage d'égout	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de la Part Dieu	côté pair, sur 15 m, au droit du n° 78	Le lundi 9 juillet 2018, de 8h à 17h
8525	Entreprise Mltm	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue Grólée	trottoir Est, entre place des Cordeliers et la rue Saint-Bonaventure	Le lundi 9 juillet 2018, de 9h à 16h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Président Carnot et place des Cordeliers	
			la circulation des véhicules sera interdite		entre la rue Saint-Bonaventure et place des Cordeliers	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, entre la rue Saint-Bonaventure et place des Cordeliers	
			les véhicules circulant auront obligation de marquer l'arrêt de sécurité «STOP»		au débouché de la rue Président Carnot	

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8526	Entreprise Thollot Agenceur	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la pose d'une benne	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue du Président Edouard Herriot	sur 15 m, au droit du n° 91	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au mercredi 11 juillet 2018, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite dans le couloir réservé aux autobus			
			le stationnement sera autorisé dans le couloir réservé aux autobus			
8527	Entreprise Mgb Tp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux pour le compte de la Métropole de Lyon - Direction de la voirie	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Cours Bayard	sur 15 m, au droit de la rue Denuzière	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au jeudi 12 juillet 2018, de 9h à 16h
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue Denuzière	entre la rue Bichat et le cours Bayard	
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des deux côtés, entre la place Camille Georges et le cours Bayard	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au jeudi 12 juillet 2018, de 7h30 à 16h30
8528	Entreprise Ab Réseaux	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer les travaux de création de réseaux Fibre Optique	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Saint-Isidore	des deux côtés, sur 30 m au droit du n° 44	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018, de 7h30 à 16h30
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			
8529	Entreprise Altimaitre	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'entretien d'immeuble à l'aide de cordiste	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue André Philip	côté pair, au droit du n° 338	Les mardi 10 juillet 2018 et mercredi 11 juillet 2018
8530	Entreprise lfd	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer la mise en place d'une emprise de chantier	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue de Brest	sur 10 m au droit du n° 21	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au lundi 23 juillet 2018
8531	Entreprise See ATp	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'assainissement	la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Rue Jeanne d'Arc	des 2 côtés sur 20 m de part et d'autre de la rue Amiral Courbet	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 13 juillet 2018
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant			

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8532	Entreprise Millon	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de levage	la circulation des piétons sera interdite	Rue Jeanne d'Arc	trottoir impair, sur 30 m au droit du n° 7	Les mardi 10 juillet 2018 et mercredi 11 juillet 2018, de 9h à 16h
			la circulation des riverains s'effectuera à double sens		entre la rue Feuillat et la rue Docteur Paul Diday	
			la circulation des véhicules sera interdite	Rue Docteur Paul Diday	entre la rue Jeanne d'Arc et l'avenue Lacassagne	
				Rue Jeanne d'Arc	entre la rue Feuillat et la rue Docteur Paul Diday	
			Rue Docteur Paul Diday	entre la rue Jeanne d'Arc et l'avenue Lacassagne		
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Jeanne d'Arc	côté pair, sur 40 m au droit du n° 10	
les véhicules circulant auront obligation de marquer l'arrêt de sécurité «STOP»	au débouché sur la rue Feuillat	Les mardi 10 juillet 2018 et mercredi 11 juillet 2018, de 9h à 16h				
8533	Entreprise Norba-Menuiserie	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	la circulation des véhicules sera interdite	Rue Dunoir	entre la rue André Philippe et la rue Garibaldi	Le mardi 10 juillet 2018, de 9h à 13h
8534	Entreprise Rampa	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux de renouvellement de poteau d'incendie	le stationnement des véhicules sera interdit gênant	Rue Lebrun	sur 20 m, côté Ouest entre la montée du Boulevard et le n° 3	A partir du lundi 16 juillet 2018 jusqu'au vendredi 27 juillet 2018
8535	Métropole de Lyon - Direction de la Propreté	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre le bon déroulement d'opérations de manutentions	la circulation des véhicules sera réduite au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Rue Docteur Albéric Pont	entre le n° 20 et le n° 26 au droit de la zone de chantier	Le lundi 2 juillet 2018, de 7h à 10h
			le stationnement des véhicules sera interdit gênant		des 2 côtés de la chaussée entre le n° 20 et le n° 26	A partir du lundi 23 juillet 2018, 21h, jusqu'au mardi 24 juillet 2018, 6h

Numéro de l'arrêté	Demandeur	Objet	Réglementation	Adresse	Adresse complémentaire	Date d'effet
8536	Entreprise Tarvel	Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, pour permettre d'effectuer des travaux d'élagage	la circulation des piétons sera gérée par du personnel de l'entreprise Tarvel sur les trottoirs suivants	Quai Pierre Scize	des deux côtés de la chaussée	A partir du lundi 9 juillet 2018 jusqu'au vendredi 20 juillet 2018
				Quai Arloing		
			la circulation des véhicules s'effectuera alternativement sur une chaussée réduite et sera gérée par du personnel équipé de piquets K10 en fonction des besoins de l'entreprise	Quai Pierre Scize		
				Quai Arloing		
			la circulation des véhicules s'effectuera sur une chaussée réduite	Quai Pierre Scize		
			la vitesse des véhicules sera limitée à 30km/h	Quai Arloing		
			le stationnement sera interdit gênant, au fur et à mesure de l'avancement du chantier	Quai Pierre Scize		
			les normes de sécurités devront être respectées par rapport aux lignes aériennes	Quai Arloing		
		Quai Pierre Scize				

Registre de l'année 2018

L'original de chaque arrêté du Maire peut être consulté dans son intégralité au service Occupation Temporaire de l'Espace Public - 11 rue Pizay - 69001 Lyon - les jours ouvrables aux heures d'ouverture.

*Les mesures concernant la circulation sont signées par M. Pierre Abadie, Vice-Président délégué à la voirie à la Métropole de Lyon.
Les mesures concernant le stationnement sont signées par M. Jean-Yves Sécheresse, Adjoint au Maire de Lyon.*

Délégation Générale aux Ressources Humaines (Gestion administrative des personnels)

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Andlauer	Claire	Assistant de conservation	Contractuel	01/02/18	Bibliothèque	Complément temps partiel
Mauri	Lison	Assistant de conservation	Contractuel	17/01/18	Bibliothèque	Complément temps partiel
Blumet	Maud	Adjoint technique	Contractuel	01/06/18	Enfance	Recrutement remplaçant
Jobard	Stéphanie	Adjoint technique	Contractuel	01/06/18	Enfance	Recrutement remplaçant
Mayenson	Anaïs	Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe	Contractuel	01/06/18	Enfance	Recrutement remplaçant
Molinier	Blandine	Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe	Contractuel	01/06/18	Enfance	Recrutement remplaçant
Supplisson	Eva	Adjoint technique	Contractuel	01/06/18	Enfance	Recrutement remplaçant
Vieilly	Mathilde	Adjoint technique	Contractuel	01/06/18	Enfance	Recrutement remplaçant
Tai	Stéphane	Adjoint technique	Contractuel	10/05/18	Sports	Recrutement remplaçant
Grairi	Cif Edine	Adjoint technique	Contractuel	01/07/18	Sports	Recrutement remplaçant
Berlucchi	Valentine	Rédacteur	Contractuel	07/06/18	Education	Recrutement remplaçant
Debbouzine	Lila	Adjoint technique	Contractuel	15/06/18	Education	Recrutement remplaçant
Coulibaly	Asta	Atsem principal 2ème classe	Contractuel	01/05/18	Education	Recrutement remplaçant
Meftah	Sekina	Adjoint technique	Titulaire	09/06/18	Education	Réintégration

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Veissiaire	Nadine	Rédacteur	Stagiaire	01/04/18	Education	Nomination stagiaire catégorie B
Frey	Laétitia	Adjoint technique	Stagiaire	01/02/18	Education	Arrêté rectificatif
Sena	Federica	Médecin de 2ème Classe	Titulaire	19/01/18	Education	Intégration suite à détachement
Bonaudo	Philippe	Adjoint administratif principal 2ème classe	Titulaire	04/06/18	Education	Recrutement par voie de détachement
Kamal	Sihame	Atsem principal 2ème classe	Titulaire	06/03/18	Education	Recrutement par voie de détachement
Gonzales	Thomas	Adjoint administratif principal 2ème classe	Titulaire	16/06/18	Direction Economie commerce et artisanat	Détachement changement filière

Centre Communal d'Action Sociale (Gestion administrative des personnels)

Nom	Prénoms	Grade	Statut	Date d'effet	Direction	Nature de l'acte
Astie	Typhaine	Animateur	Contractuel	13/05/18	CCAS	Recrutement contractuel remplaçant
Batal	Jalal	Auxiliaire de soins principal de 2ème classe	Contractuel	01/12/17	CCAS	Recrutement contractuel remplaçant
Belhaddad	Messaouda	Adjoint technique	Contractuel	01/12/17	CCAS	Recrutement contractuel remplaçant
Battandier	Léanne Marie	Technicien paramédical classe normale	Contractuel	01/01/18	CCAS	Recrutement contractuel remplaçant
Battandier	Léanne Marie	Technicien paramédical classe normale	Contractuel	17/04/18	CCAS	Recrutement contractuel remplaçant
Belhaddad	Messaouda	Adjoint technique	Contractuel	07/06/18	CCAS	Recrutement contractuel remplaçant
Bilongo	Judith	Auxiliaire de soins principal 2ème classe	Contractuel	22/05/18	CCAS	Recrutement contractuel remplaçant
Bilongo	Judith	Auxiliaire de soins principal 2ème classe	Contractuel	25/05/18	CCAS	Recrutement contractuel remplaçant
Blanc	Marie-Hélène	Adjoint administratif	Contractuel	06/06/18	CCAS	Recrutement contractuel remplaçant
Boukraa	Fares	Adjoint technique	Contractuel	08/01/18	CCAS	Recrutement contractuel remplaçant
Clarín	Eugène	Adjoint technique	Contractuel	01/02/18	CCAS	Recrutement contractuel remplaçant
Cimier	Karine	Animateur	Titulaire	16/09/17	CCAS	Intégration suite à détachement

Direction générale aux ressources humaines - Tableaux d'avancement (Direction de l'administration des personnels - Service carrières)

Adjoint d'animation principal de 2ème classe

Mme Gran Emmanuelle, Bibliothèque municipale, adjoint d'animation, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint d'animation principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Jambon Caroline, Bibliothèque municipale, adjoint d'animation, titulaire, avance sur le grade d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Mejdi Cinda, Bibliothèque municipale, adjoint d'animation, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint d'animation principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017.

Adjoint du Patrimoine principal de 1ère classe

Mme Di Felice Anne-Laure, Bibliothèque municipale, adjoint du patrimoine principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Gontard Sylvie, Musée des Beaux-arts, adjoint du patrimoine principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Hadjadj Denise, Musée des Beaux-arts, adjoint du patrimoine principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 1ère classe du 1er janvier 2017

Mme Hugues-Perrard Valérie, Archives municipales, adjoint du patrimoine principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Benichou Laurence, Bibliothèque municipale, adjoint du patrimoine principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'adjoint du

patrimoine principal de 1ère classe à compter du 30 juillet 2017

Mme Guinet Fabienne, Bibliothèque municipale, adjoint du patrimoine principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 1ère classe à compter du 30 juillet 2017

Mme Meilhac Julie, Bibliothèque municipale, adjoint du patrimoine principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 1ère classe à compter du 30 juillet 2017

Adjoint d'animation principal de 1ère classe

Mme Boumertit Imeyn, Bibliothèque municipale, Adjoint d'animation principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'adjoint d'animation principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Beluze-Coupez Christine, Espaces verts, Adjoint d'animation principal 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'adjoint d'animation principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Adjoint administratif principal de 2ème

Mme Ait-Mouhoub Sonia, Mairie du 8e arrondissement, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Andreou Riot Olivia, Aménagement urbain, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017

M. Bedjeguel Abderrahmane, Economie commerce artisanat, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Belaroussi Rachida, Ressources humaines, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Ben Addi Halima, Aménagement urbain, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Bouchot Véronique, Qualité du service public, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Burdillat Catherine, Espaces verts, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Caetano Nathalie, Education, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Chaabani Mounira, Qualité du service public, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Clément Delphine, Emploi et compétences, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Da Cunha De Macedo Téodora, Bibliothèque municipale, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Debauge Claire, Emploi et compétences, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Di lasio Danielle, Régulation urbaine, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Dinares Laura, Immobilier travaux sécurité juridique, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Gaillard Lise, Cabinets des maires d'arrondissement, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Garcia Marilyne, Secrétariat général DGSPS, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017

M. Germaix Emmanuel, Mairie du 7e arrondissement, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Gueffier Séverine, Auditorium - orchestre national de Lyon, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Jaillon Isabelle, Education, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Krimou Nawelle, Emploi et compétences, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Lehoux Sandrine, Education, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Lejal Caroline, Commande publique, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Malaval Amandine, Aménagement urbain, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Marchienne Corinne, Mairie du 3e arrondissement, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Margot Françoise, Mairie du 4e arrondissement, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Martiano Julia, Mairie du 9e arrondissement, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Merrad Donia Sarah, Emploi et compétences, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Meziane Sabrina, Mairie du 9e arrondissement, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Mollière Isabelle, Bureau du cabinet, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Nazaret Samira, Ecologie urbaine, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Neghize Nasima, Construction, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017

M. Petitjean Xavier, Gestion technique des bâtiments, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Resnays Sandra, Mairie du 6e arrondissement, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Romand Sandrine, Cabinets des maires d'arrondissement, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Treille Cécile, Bibliothèque municipale, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Trombetta Frédérique, Mairie du 5e arrondissement, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Vallernaud Edith, Archives municipales, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Herellier Marie-Pierre, Education, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er mars 2017

Mme Calton Ludyvine, Aménagement urbain, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 2ème classe à compter du 1er juillet 2017

Mme Criado Stéphanie, Bibliothèque municipale, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er juillet 2017

Mme Jebari Nawel, Mairies d'arrondissement, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er juillet 2017

M. Lignereux Emmanuel, Mairie Du 3E Arrondissement, Adjoint Administratif, Titulaire, Avance Sur Le Grade D'adjoint Administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er juillet 2017

Mme Ploy-Sguazzini Catherine, Enfance, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er juillet 2017

Mme Rasamisaona Farrah, Enfance, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 2ème classe à compter du 1er juillet 2017

Mme Saci Naouel, Mairie du 1er arrondissement, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er juillet 2017

Mme Friscour Cécile, Economie commerce artisanat, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 2ème classe à compter du 1er septembre 2017

Mme Durbiano Stéphanie, Sports, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er octobre 2017

M. Chabrol Bertrand, Relations sociales et vie au travail, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er novembre 2017

Adjoint administratif principal de 1ère classe

Mme Aouragh Rachida, Secrétariat général DGSPS, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Bayle Brigitte, Education, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Bernard Sonia, Espaces verts, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Bois Stéphanie, Mairies d'arrondissement, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Carrat Eva, Protocole, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

M. Cartier Bruno, Affaires culturelles, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Chantelot Laurence, Construction, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Chapiron Céline, Mairie du 3e arrondissement, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Chevallier Nelly, Direction générale, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Chollet Géraldine, Emploi et compétences, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Colombier Elyette, Gestion technique des bâtiments, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Dede Xuan, Systèmes d'information télécommunications, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Demonet Chantal, Théâtre des Célestins, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Deschryver Sandrine, Mairie du 9e arrondissement, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Dimek Patricia, Administration du personnel, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

M. Dubost William, Mairie du 7e arrondissement, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Duperay Martine, Cabinets des maires d'arrondissement, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Duthheil Marie, Mairie du 4e arrondissement, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

M. Edouard Gilles, Economie commerce artisanat, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Guenet Sylvie, Développement territorial, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Guillout Eliane, Assemblées, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

M. Hamadou Mohamed, Education, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Juillard Claudine, Relations sociales et vie au travail, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Julien Florence, Mairie du 9e arrondissement, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Kada Samia, Administration du personnel, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Langlois Magali, Mairie du 8e arrondissement, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

M. Lasledj Lazar, Sécurité et prévention, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Legua Aurélie, Mairie du 1er arrondissement, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Lopez Céline, Aménagement urbain, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Louvain Chrystel, Qualité du service public, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Lubac Frédérique, Auditorium - orchestre national de Lyon, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Maillard Christelle, Economie commerce artisanat, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

M. Marif Kamel, Gestion technique des bâtiments, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Mecit Nuray, Aménagement urbain, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Michel Sarah, Enfance, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Palhier Pascale, Education, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Panaitte Constance, Mairie du 3e arrondissement, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

M. Pelletier Nicolas, Mairie du 7e arrondissement, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Perenet Odette, Direction centrale de l'immobilier, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Poncet Cécilia, Cimetières, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Pontonnier Samia, Education, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Prevot Pascale, Mairie du 5e arrondissement, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Raffestin Claudine, Mairie du 4e arrondissement, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Ravier Marie-Jeanne, Mairie du 1er arrondissement, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Rousseau Aïcha, Administration du personnel, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

M. Sarafian Yeprem-Henri, Secrétariat général DGSPS, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Scali Severine, Relations sociales et vie au travail, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Schouwey Valérie, Enfance, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

M. Tripier Vincent, Cimetières, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Voidey Valérie, Mairie du 8e arrondissement, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Zeau Delphine, Sports, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Edouard Marie-Manuela, Economie commerce artisanat, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er février 2017

Mme Cheniour Syhem, Education, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er août 2017

Mme Ghemari Nawel, Mairies d'arrondissement, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'Adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er octobre 2017

Agent de maîtrise principal

M. Basset Sébastien, Espaces verts, Agent de maîtrise, titulaire, avance sur le grade d'Agent de maîtrise principal à compter du 1er janvier 2017

M. Boyer Marc, Education, Agent de maîtrise, titulaire, avance sur le grade d'Agent de maîtrise principal à compter du 1er janvier 2017

M. David Christophe, Supervision globale, Agent de maîtrise, titulaire, avance sur le grade d'Agent de maîtrise principal à compter du 1er janvier 2017

M. Dietrich Frédéric, Gestion technique des bâtiments, Agent de maîtrise, titulaire, avance sur le grade d'Agent de maitrise principal à compter du 1er janvier 2017

M. Djelloud Abdelhamid, Auditorium - orchestre national de Lyon, Agent de maîtrise, titulaire, avance sur le grade d'Agent de maitrise principal à compter du 1er janvier 2017

M. Stainmesse Philippe, Eclairage public, Agent de maîtrise, titulaire, avance sur le grade d'Agent de maitrise principal à compter du 1er janvier 2017

M. Tissot Pierrick, Opéra national de Lyon, Agent de maîtrise, titulaire, avance sur le grade d'Agent de maitrise principal à compter du 1er janvier 2017

M. Voto Lazare Louis Antoine, Sports, Agent de maîtrise, titulaire, avance sur le grade d'Agent de maitrise principal à compter du 1er janvier 2017

Agent Social principal de 2ème classe

Mme Brun Edith, Enfance, agent social, titulaire, avance sur le grade d'agent social principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Hissoussi Ouarda, Enfance, agent social, titulaire, avance sur le grade d'agent social principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Nguyen Véronique, Enfance, agent social, titulaire, avance sur le grade d'agent social principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Penalva Catherine, Enfance, agent social, titulaire, avance sur le grade d'agent social principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Polsinelli Annie, Enfance, agent social, titulaire, avance sur le grade d'agent social principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Teyssier Laurence, Enfance, agent social, titulaire, avance sur le grade d'agent social principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Bohas Valérie, Enfance, agent social, titulaire, avance sur le grade d'agent social principal de 2ème classe à compter du 30 août 2017.

Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe

Mme Arnaud Euphrasie, Musée des Beaux-arts, adjoint du patrimoine, titulaire, avance sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Belkhodja Fatima, Bibliothèque municipale, adjoint du patrimoine, titulaire, avance sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Bernard Jacqueline, Musée des Beaux-arts, adjoint du patrimoine, titulaire, avance sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Bobichon Martine, Musée des Beaux-arts, adjoint du patrimoine, titulaire, avance sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Boutemine Hacina, Bibliothèque municipale, adjoint du patrimoine, titulaire, avance sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Boyer Marie-Noelle, Musée des Beaux-arts, adjoint du patrimoine, titulaire, avance sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Cherid Houria, Bibliothèque municipale, adjoint du patrimoine, titulaire, avance sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017.

M. Chopin Gilles, Bibliothèque municipale, adjoint du patrimoine, titulaire, avance sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Cohard Magali, Bibliothèque municipale, adjoint du patrimoine, titulaire, avance sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Coppe Sabine, Bibliothèque municipale, adjoint du patrimoine, titulaire, avance sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Duporge Christiane, Musée des Beaux-arts, adjoint du patrimoine, titulaire, avance sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Fourquet Nelly, Musée des Beaux-arts, adjoint du patrimoine, titulaire, avance sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Guillet Sandrine, Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, adjoint du patrimoine, titulaire, avance sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Heinis Géraldine, Musée des Beaux-arts, adjoint du patrimoine, titulaire, avance sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Marcende Elise, Bibliothèque municipale, adjoint du patrimoine, titulaire, avance sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017.

M. Massin Jean-Rémi, Musées d'histoire de la ville de Lyon, adjoint du patrimoine, titulaire, avance sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017.

M. Parussini Angelo, Musée des Beaux-arts, adjoint du patrimoine, titulaire, avance sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017.

M. Passot Hubert, Musées d'histoire de la ville de Lyon, adjoint du patrimoine, titulaire, avance sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017.

M. Perrin Pierre, Musée des Beaux-arts, adjoint du patrimoine, titulaire, avance sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Roche Laurence, Musées d'histoire de la ville de Lyon, adjoint du patrimoine, titulaire, avance sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Zenatti-Chevalier Nathalie, Bibliothèque municipale, adjoint du patrimoine, titulaire, avance sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017.

M. O'Neill TERENCE, Musées d'histoire de la ville de Lyon, adjoint du patrimoine, titulaire, avance sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à compter du 1er mai 2017.

M. Petit Eric, Musées d'histoire de la ville de Lyon, adjoint du patrimoine, titulaire, avance sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à compter du 1er mai 2017.

Mme Royer Pauline, Musées d'histoire de la ville de Lyon, adjoint du patrimoine, titulaire, avance sur le grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe à compter du 6 juillet 2017.

ATSEM principal de 1ère classe

Mme Allard Joséphine, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Balandras Nicole, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Ballet Isabelle, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Barbier Liliane, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Barthélémy Bernadette, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Bastion Marguerite, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Bergier Véronique, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Berthet Pascale, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

M. Bertin Colas, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Beyssat Béatrice, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Blanchy Michelle, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Blou Yveline, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Boisson Véronique, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Boiton Evelyne, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Boubetra Sylvie, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Bouchet Marie-Claude, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Bourgeois Marlène, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Buan Irène, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Buffard Dominique, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Cafardy Rose, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Cazal Marie Irène, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Chamakoff Sylvie, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Charret Patricia, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Chauvy Corinne, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Chavanis Lucienne, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Ciccia Marie-Ange, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Coletta Chantal, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Coquard Monique, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Cotin Christiane, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Cotte Cristelle, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Cuzin Véronique, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Damant Sylviane, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Desbottes Sylvie, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Devaux Magali, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Di Scala Patricia, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Duglat Bernadette, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Ecoiffier Florence, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme El Marini Fatima, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Eyraud Sandrine, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter

du 1er janvier 2017.

Mme Faggiano Christine, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Fanget Françoise, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Faure Cécile, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Femmelat Myriam, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Fleury Jennifer, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Forest Annick, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Forner Sylvie, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Fournel Nathalie, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme François Anne Marie, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Garcia Ghislaine, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Gomez Anne Marie, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Gonzalez Laurence, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Grand Houriane, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Grondin Marie Josette, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Gros Denise, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Gueffaf Nadia, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Guevel Annie, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Guidelli Rosaline, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Guillon Virginie, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Guyonnet Nathalie, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Hamon Martine, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Herel-Barguil Sonia, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Jarrousse Nathalie, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Kaced Nadira, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Lagier Danièle, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Lalice Virginie, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Lambert Véronique, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Lapiere Véronique, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Larbi Marie Laure, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Large Valérie, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Lazaro Catherine, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Le Bihan Danielle, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Malagola Chantal, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Mallet Sylvie, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Martinez Christine, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Michaud Patricia, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Molard Sylvie, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Molle Christiane, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Mousson Marie Christine, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe

à compter du 1er janvier 2017.

Mme Munos Valérie, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Naliza Nadia, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Ortiz Corinne, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Pagliari Patricia, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Patinaud-Gouverneur Sylvie, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Perraud Sylvie, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Petitjean Monique, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Picod Marie Laure, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Pitinzano Filomène, Hors effectifs, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Plot Sandrine, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Radilof Maria Fernanda, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Regal Séverine, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Rey Nathalie, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Rigaut Christine, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Rigoli Martine, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Rodriguez Sylvie, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Roesch Claire, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Rolland Catherine, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Rostaing Ana Maria, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Saget Jeanne, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Sam Monique, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Sehous Nativité, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Serre Martine, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Sigo Djamilia, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Simon Françoise, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Surrel Danielle, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Taboulet Donatienne, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Tournon Marie Noël, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Valery Berard, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Vindry Josiane, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Volerin Dominique, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Werth Gabrielle, Education, ATSEM principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'ATSEM principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe

Mme Abel Fabienne, Enfance, Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Alloin Béatrice, Enfance, Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Aymard Nadine Janine, Enfance, Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Barbe Isabelle, Enfance, Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Bichet Laëtitia, Enfance, Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'auxiliaire de puériculture

de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Pascal-Mousselard Laurence, Enfance, Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Pichat Murielle, Enfance, Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Pinel Annie, Enfance, Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Placide Floriane, Enfance, Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Pommet-Gerlach Claudia, Enfance, Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Rabille Catherine, Enfance, Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Rezki Chantal, Enfance, Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Thomas Amélie, Enfance, Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Tournaire Cateline, Enfance, Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Trommenschlager Sylvie, Enfance, Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Farge Françoise, Enfance, Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe à compter du 1er avril 2017.

Mme Limoucin Laurence, Enfance, Auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'auxiliaire de puériculture principal de 1ère classe à compter du 30 mai 2017.

Attaché principal de conservation du patrimoine

M. Ardouin Stéphane, Sce archéologique municipale, Attaché de Conservation du Patrimoine, titulaire, avance sur le grade d'Attaché Principal de Conservation du Patrimoine à compter du 1er janvier 2017

Mme Bertolotti Isabelle, Musée d'Art contemporain, Attaché de Conservation du Patrimoine, titulaire, avance sur le grade d'Attaché Principal de Conservation du Patrimoine à compter du 1er janvier 2017

M. Lascoux Jean Paul, Sce archéologique municipale, Attaché de Conservation du Patrimoine, titulaire, avance sur le grade d'Attaché Principal de Conservation du Patrimoine à compter du 1er janvier 2017

Mme Lasseur Anne, Musées d'histoire de la ville de Lyon, Attaché de Conservation du Patrimoine, titulaire, avance sur le grade d'Attaché Principal de Conservation du Patrimoine à compter du 1er janvier 2017

M. Percebois Hervé, Musée d'Art contemporain, Attaché de Conservation du Patrimoine, titulaire, avance sur le grade d'Attaché Principal de Conservation du Patrimoine à compter du 1er janvier 2017

Mme Perrottey Françoise, Archives municipales, Attaché de Conservation du Patrimoine, titulaire, avance sur le grade d'Attaché Principal de Conservation du Patrimoine à compter du 1er janvier 2017

Mme Sanvoisin Brigitte, Musées d'histoire de la ville de Lyon, Attaché de Conservation du Patrimoine, titulaire, avance sur le grade d'Attaché Principal de Conservation du Patrimoine à compter du 1er janvier 2017

Mme Charriere Muriel, Musée des Beaux-arts, Attaché de Conservation du Patrimoine, titulaire, avance sur le grade d'Attaché Principal de Conservation du Patrimoine à compter du 5 décembre 2017

Mme Beyssac Claire, Musée des Beaux-arts, Attaché de Conservation du Patrimoine, titulaire, avance sur le grade d'Attaché Principal de Conservation du Patrimoine à compter du 10 décembre 2017

Conservateur du patrimoine en chef

Mme Hellal Salima, Musée des Beaux-arts, Conservateur du patrimoine, titulaire, avance sur le grade de Conservateur du patrimoine en chef à compter du 1er janvier 2017

Administrateur hors classe

Mme Dumas Gratianna, Education, Administrateur, titulaire, avance sur le grade d'Administrateur hors classe à compter du 1er janvier 2017

Attaché principal

Mme Clouet Laurence, Musée Gadagne, Attaché territorial, titulaire, avance sur le grade d'Attaché principal à compter du 1er janvier 2017

M. Crouzet Olivier, Théâtre des Célestins, Attaché territorial, titulaire, avance sur le grade d'Attaché principal à compter du 1er janvier 2017

Mme Descos Juliette, Enfance, Attaché territorial, titulaire, avance sur le grade d'Attaché principal à compter du 1er janvier 2017

Mme Dumain Monique, Commande publique, Attaché Territorial, titulaire, avance sur le grade d'Attaché principal à compter du 1er janvier 2017

Mme Gazanion Claudia, Systèmes d'information télécommunications, Attaché territorial, titulaire, avance sur le grade d'Attaché principal à compter du 1er janvier 2017

Mme Monnot-Chavet Caroline, Bibliothèque municipale, Attaché territorial, titulaire, avance sur le grade d'Attaché principal à compter du 1er janvier 2017

Mme Perouze Nathalie, Mairie du 5e arrondissement, Attaché territorial, titulaire, avance sur le grade d'Attaché principal à compter du 1er janvier 2017

M. Roche Serge Albert, Education, Attaché territorial, titulaire, avance sur le grade d'Attaché principal à compter du 1er janvier 2017

Mme Boulanger Julie, Evénements et animation, Attaché territorial, titulaire, avance sur le grade d'Attaché principal à compter du 1er juillet 2017

Mme Chalamel Coston Aurélie, Archives municipales, Attaché territorial, titulaire, avance sur le grade d'Attaché principal à compter du 1er juillet 2017

M. Faure Gilles, Mairie du 5e arrondissement, Attaché Territorial, titulaire, avance sur le grade d'Attaché principal à compter du 1er juillet 2017

Mme Fenet Martine, Mairie du 6e arrondissement, Attaché territorial, titulaire, avance sur le grade d'Attaché principal à compter du 1er juillet 2017

M. Grangy David, Commande publique, Attaché territorial, titulaire, avance sur le grade d'Attaché principal à compter du 1er juillet 2017

Mme Guyennon Laure, Affaires Juridiques, Attaché territorial, titulaire, avance sur le grade d'Attaché principal à compter du 1er juillet 2017

Mme Mensah Florence, Mission Egalité, Attaché territorial, titulaire, avance sur le grade d'Attaché principal à compter du 1er juillet 2017

Mme Nicot Anne-Laure, Education, Attaché territorial, titulaire, avance sur le grade d'Attaché principal à compter du 1er juillet 2017

Mme Omar Faiza, Mairies d'arrondissement, Attaché territorial, titulaire, avance sur le grade d'Attaché principal à compter du 1er juillet 2017

Mme Sacquepée Céline, Mairie du 4e arrondissement, Attaché territorial, titulaire, avance sur le grade d'Attaché principal à compter du 1er juillet 2017

Mme Topenot Claire, Enfance, Attaché territorial, titulaire, avance sur le grade d'Attaché principal à compter du 1er juillet 2017

Attaché hors classe

M. Alkoum Abderrahim, Mairie du 8ème arrondissement, Directeur territorial, titulaire, avance sur le grade d'Attaché Hors Classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Altieri Martine, Sports, Directeur territorial, titulaire, avance sur le grade d'Attaché Hors Classe à compter du 1er janvier 2017

M. Brenot Pascal, Développement territorial, Directeur territorial, titulaire, avance sur le grade d'Attaché Hors Classe à compter du 1er janvier 2017

M. Coste Chareyre Jean-Louis, Sports, Directeur territorial, titulaire, avance sur le grade d'Attaché Hors Classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Gachet Sylviane, Emploi et compétences, Directeur territorial, titulaire, avance sur le grade d'Attaché Hors Classe à compter du 1er janvier 2017

M. Gueze Jean-Marie, Bibliothèque municipale, Directeur territorial, titulaire, avance sur le grade d'Attaché Hors Classe à compter du 1er janvier 2017

Mme Mats Marie-Ange, Administration du personnel, Directeur territorial, titulaire, avance sur le grade d'Attaché Hors Classe à compter du 1er janvier 2017

M. Moussier Pierre-Alain, Affaires sociales sports éducation et enfance, Directeur territorial, titulaire, avance sur le grade d'Attaché Hors Classe à compter du 1er janvier 2017

M. Weill Bertrand, Régulation urbaine, Directeur territorial, titulaire, avance sur le grade d'Attaché Hors Classe à compter du 1er janvier 2017

M. Cornu Jean-Pierre, Cimetières, Directeur territorial, titulaire, avance sur le grade d'Attaché Hors Classe à compter du 1er juillet 2017

Mme Grillet-Carabajal Valérie, Affaires juridiques, Directeur territorial, titulaire, avance sur le grade d'Attaché Hors Classe à compter du 1er novembre 2017

Psychologue hors classe

Mme Mauries Emmanuelle, Enfance, Psychologue de classe normale, titulaire, avance sur le grade de Psychologue hors classe à compter du 1er janvier 2017

Bibliothécaire principal

M. Bruyère Gérard, Musée des Beaux Arts, Bibliothécaire, titulaire, avance sur le grade de Bibliothécaire Principal à compter du 1er janvier 2017

Mme Denis Marie-Laure, Bibliothèque Municipale, Bibliothécaire, titulaire, avance sur le grade de Bibliothécaire Principal à compter du 1er janvier 2017

Mme Pennacchiotti Sylvie, Bibliothèque Municipale, Bibliothécaire, titulaire, avance sur le grade de Bibliothécaire Principal à compter du 1er janvier 2017

Mme Bride Marina, Bibliothèque Municipale, Bibliothécaire, titulaire, avance sur le grade de Bibliothécaire Principal à compter du 17 mai 2017

M. Longeon Bruno, Bibliothèque Municipale, Bibliothécaire, titulaire, avance sur le grade de Bibliothécaire Principal à compter du 28 octobre 2017

Educateur principal de jeune enfants

Mme Brancion Claire, Enfance, Educateur de jeunes enfants, titulaire, avance sur le grade Educateur principal de jeunes enfants à compter du 1er janvier 2017

Mme Devers Julie, Enfance, Educateur de jeunes enfants, titulaire, avance sur le grade Educateur principal de jeunes enfants à compter du 1er janvier 2017

Mme Garnier Carole, Enfance, Educateur de jeunes enfants, titulaire, avance sur le grade Educateur principal de jeunes enfants à compter du 1er janvier 2017

Mme Mangeas Sabine, Enfance, Educateur de jeunes enfants, titulaire, avance sur le grade Educateur principal de jeunes enfants à compter du 1er janvier 2017

Mme Pedowska Séverine, Enfance, Educateur de jeunes enfants, titulaire, avance sur le grade Educateur principal de jeunes enfants à compter du 1er janvier 2017

Mme Mennessier Christel, Enfance, Educateur de jeunes enfants, titulaire, avance sur le grade Educateur principal de jeunes enfants à compter du 1er novembre 2017

Mme Raffin Sylvie, Enfance, Educateur de jeunes enfants, titulaire, avance sur le grade Educateur principal de jeunes enfants à compter du 1er novembre 2017

Centre Communal d'Action Social - Tableaux d'avancement (Délégation générale aux ressources humaines - Pôle ressource humaines)

Agent social principal de 2ème classe

Mme Hablani Samia, Centre communal d'action sociale, Agent social, titulaire, avance sur le grade d'agent social principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017.

Auxiliaire de soins principal de 1ère classe

M. Commarmond Yves, Centre communal d'action sociale, Auxiliaire de soins principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'auxiliaire de soins principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme El Hamri Soumia, Centre communal d'action sociale, Auxiliaire de soins principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'auxiliaire de soins principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Khammassi Kaouthar, Centre communal d'action sociale, Auxiliaire de soins principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'auxiliaire de soins principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Myard Joelle, Centre communal d'action sociale, Auxiliaire de soins principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'auxiliaire de soins principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Prudent Higina, Centre communal d'action sociale, Auxiliaire de soins principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'auxiliaire de soins principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Varenne Monique, Centre communal d'action sociale, Auxiliaire de soins principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'auxiliaire de soins principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Zaidi Hayet, Centre communal d'action sociale, Auxiliaire de soins principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'auxiliaire de soins principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Mahmoudi Lallouna, Centre communal d'action sociale, Auxiliaire de soins principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'auxiliaire de soins principal de 1ère classe à compter du 1er mars 2017.

Adjoint administratif principal de 1ère classe

Mme Martinez Colette, Centre communal d'action sociale, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Micheli Hélène, Centre communal d'action sociale, Adjoint administratif principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Adjoint administratif principal de 2ème classe

Mme Moncharmont Chantal, Centre communal d'action sociale, Adjoint administratif, titulaire, avance sur le grade d'adjoint administratif Principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017.

Adjoint technique principal de 1ère classe

M. Lentini Olivier, Centre communal d'action sociale, Adjoint technique principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'adjoint technique principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

M. Pelosse Patrick, Centre communal d'action sociale, Adjoint technique principal de 2ème classe, titulaire, avance sur le grade d'adjoint technique principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2017.

Adjoint technique principal de 2ème classe

M. Jean Alphonse Marcel, Centre communal d'action sociale, Adjoint technique, titulaire, avance sur le grade d'adjoint technique principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017.

Mme Lafi Yamina, Centre communal d'action sociale, Adjoint technique, titulaire, avance sur le grade d'adjoint technique principal de 2ème classe à compter du 1er janvier 2017.

INFORMATIONS ET AVIS DIVERS

Direction de la Commande Publique - Avis

Les avis d'appel public à la concurrence sont disponibles sur le site internet de la Ville de Lyon à l'adresse suivante : www.marchespublics.lyon.fr

Déclarations Préalables déposées à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 18 au 22 juin 2018

DP 069 382 18 01322 déposée le 18 juin 2018 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 17 rue Victor Hugo Lyon 2ème Superficie du terrain : 388 m² - Demandeur : M. Ravailhe Fabien 34 b rue Vaubecour 69002 Lyon

- DP 069 382 18 01323 déposée le 18 juin 2018 - Projet : Installation d'un ascenseur - Terrain : 11 rue Auguste Comte Lyon 2ème Superficie du terrain : 969 m² - Demandeur : Sci Victor Hugo 38 rue François Peissel 69300 Caluire-et-Cuire - Mandataire : M. Dereli Franck
- DP 069 384 18 01324 déposée le 18 juin 2018 - Projet : Aménagement de voirie - Terrain : Place Picard Lyon 4ème Superficie du terrain : 1546 m² - Demandeur : Métropole de Lyon 20 rue du Lac 69505 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Le Président
- DP 069 385 18 01325 déposée le 18 juin 2018 - Projet : Aménagement de voirie - Terrain : Rue Roger Radisson Lyon 5ème Superficie du terrain : 1706 m² - Demandeur : Métropole de Lyon 20 rue du Lac 69505 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Le Président
- DP 069 384 18 01326 déposée le 18 juin 2018 - Projet : Changement de destination de bureaux en logement - Terrain : 6 rue Ruplinger Lyon 4ème Superficie du terrain : 906 m² - Demandeur : Sci As-Altman 34 rue Garibaldi 69006 Lyon - Mandataire : M. Lucien Altmann
- DP 069 382 18 01327 déposée le 18 juin 2018 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 3 rue Auguste Comte Lyon 2ème Superficie du terrain : 565 m² - Demandeur : S.Samani & Cie 7 rue Auguste Comte 69002 Lyon - Mandataire : M. Samani
- DP 069 388 18 01329 déposée le 18 juin 2018 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 85 boulevard des Etats-Unis Lyon 8ème Superficie du terrain : 3659 m² - Demandeur : Crédit Mutuel Lyon Etats Unis 77 boulevard des Etats-Unis 69008 Lyon - Mandataire : Mme Grandclément Carole
- DP 069 383 18 01330 déposée le 18 juin 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 44 cours du Docteur Long Lyon 3ème Superficie du terrain : 617 m² - Demandeur : Cabinet Berne 11 quai Clémenceau 69300 Caluire-et-Cuire - Mandataire : M. Auci Rodrigue
- DP 069 387 18 01331 déposée le 18 juin 2018 - Projet : Ravalement de façade (lte) avec changement de menuiseries - Terrain : 16 - 20 rue Hector Malot Lyon 7ème Superficie du terrain : 3879 m² - Demandeur : Plénétude Sarl 63 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Recour Quentin
- DP 069 382 18 01332 déposée le 19 juin 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 28 place Bellecour Lyon 2ème Superficie du terrain : 942 m² - Demandeur : Mme Bacconnier-Berjot Odile 28 place Bellecour 69002 Lyon
- DP 069 384 18 01333 déposée le 19 juin 2018 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 22 place Tabareau Lyon 4ème Superficie du terrain : 276 m² - Demandeur : Mme Villon Denise 22 place Tabareau 69004 Lyon
- DP 069 381 18 01334 déposée le 19 juin 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 5 rue Chavanne Lyon 1er Superficie du terrain : 270 m² - Demandeur : Oralie Régie de l'Opéra 50 cours Lafayette 69003 Lyon - Mandataire : M. Blanc Emmanuel
- DP 069 384 18 01335 déposée le 19 juin 2018 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 26 rue Roussy Lyon 4ème Superficie du terrain : 978 m² - Demandeur : M. Pierrrot François 5 chemin de la Pelletière 69140 Rillieux la Pape
- DP 069 385 18 01336 déposée le 19 juin 2018 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 12 rue Lainerie Lyon 5ème Superficie du terrain : 125 m² - Demandeur : Les Charpentiers d'aujourd'hui 13 rue Marius Berliet 69380 Chazay d'Azergues - Mandataire : M. Germain Sébastien
- DP 069 386 18 01337 déposée le 19 juin 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 47 cours Franklin Roosevelt Lyon 6ème Superficie du terrain : 346 m² - Demandeur : Roche et Cie 25 rue Georges Marrane 69200 Vénissieux - Mandataire : Mme Roche-Garin Michèle
- DP 069 389 18 01338 déposée le 19 juin 2018 - Projet : Modification d'une clôture - Terrain : 44 rue Sergent Michel Berthet Lyon 9ème Superficie du terrain : 1716 m² - Demandeur : Sdc «Les Lauréades du 9ème» 50 cours Franklin Roosevelt 69009 Lyon - Mandataire : M. Courbon Axel
- DP 069 388 18 01339 déposée le 20 juin 2018 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 142 avenue des Frères Lumière Lyon 8ème Superficie du terrain : 1709 m² - Demandeur : Altyno Sas au 142 avenue des Frères Lumière 69008 Lyon - Mandataire : M. Peris Antonio
- DP 069 385 18 01340 déposée le 20 juin 2018 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 3 rue des Farges Lyon 5ème Superficie du terrain : 453 m² - Demandeur : Mme Tatu Céline 3 rue des Farges 69005 Lyon
- DP 069 389 18 01341 déposée le 20 juin 2018 - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 14 m² - Terrain : 2 montée des Balmes Lyon 9ème Superficie du terrain : 500 m² - Demandeur : M. Jomain Philippe 2 montée des Balmes 69009 Lyon
- DP 069 388 18 01342 déposée le 20 juin 2018 - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 14 m² - Terrain : 29 rue Emile Combes Lyon 8ème Superficie du terrain : 468 m² - Demandeur : M. Dury Olivier 29 rue Emile Combes 69008 Lyon
- DP 069 387 18 01343 déposée le 20 juin 2018 - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : 264 - 268 avenue Jean Jaurès Lyon 7ème Superficie du terrain : 1793 m² - Demandeur : Alliad Habitat 173 avenue Jean Jaurès 69007 Lyon - Mandataire : M. Guney Ali
- DP 069 387 18 01344 déposée le 20 juin 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 80 rue Montesquieu Lyon 7ème Superficie du terrain : 238 m² - Demandeur : Sci Montesquieu 243 chemin de Saint-Bonnet 69670 Vaugneray - Mandataire : M. Suzon Julien
- DP 069 381 18 01345 déposée le 20 juin 2018 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 2 place Rouville Lyon 1er Superficie du terrain : 298 m² - Demandeur : M. Vetillard Jean Noel 62 avenue Maréchal de Saxe 69003 Lyon
- DP 069 387 18 01346 déposée le 20 juin 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 4 rue Aguesseau Lyon 7ème Superficie du terrain : 247 m² - Demandeur : Scic Habitat Rhône Alpes 5 place Camille Georges 69285 Lyon Cedex 02 - Mandataire : M. Royet Romain
- DP 069 386 18 01347 déposée le 21 juin 2018 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 59 rue Garibaldi Lyon 6ème Superficie du terrain : 266 m² - Demandeur : M. Guillard Pierre 59 rue Garibaldi 69006 Lyon
- DP 069 387 18 01348 déposée le 21 juin 2018 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 22 avenue Leclerc - Quartier Général Frère Lyon 7ème Superficie du terrain : 168126 m² - Demandeur : Ministère des Armées 22 avenue Leclerc 69347 Lyon Cedex 07 - Mandataire : M. Grondin Eric
- DP 069 381 18 01349 déposée le 21 juin 2018 - Projet : Modification de façade - Terrain : 16 rue de la Tourette Lyon 1er Superficie du terrain : 277 m² - Demandeur : M. Cédille Guillaume 16 rue de la Tourette 69001 Lyon
- DP 069 381 18 01350 déposée le 21 juin 2018 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 16 rue de la Tourette Lyon 1er Superficie du terrain : 277 m² - Demandeur : M. Cédille Guillaume 16 rue de la Tourette 69001 Lyon
- DP 069 384 18 01351 déposée le 21 juin 2018 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 5 rue Duviard Lyon 4ème Superficie du terrain : 245 m² - Demandeur : Sas Jean Rivière 5 allée des Erables 69200 Vénissieux - Mandataire : M. Rivière Patrice
- DP 069 386 18 01352 déposée le 21 juin 2018 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 25 cours Franklin Roosevelt Lyon 6ème Superficie du terrain : 548 m² - Demandeur : Sas Jean Rivière 5 allée des Erables 69200 Vénissieux - Mandataire : M. Rivière Patrice
- DP 069 383 18 01353 déposée le 21 juin 2018 - Projet : Modification de façade et de toiture - Terrain : 11 rue Pascal Lyon 3ème Superficie du terrain : 262 m² - Demandeur : M. Harfi Samuel 58 rue Greuze 69100 Villeurbanne
- DP 069 386 18 01354 déposée le 21 juin 2018 - Projet : Changement de destination d'un local commercial en logement - Terrain : 100 bis rue Montgolfier Lyon 6ème Superficie du terrain : 2096 m² - Demandeur : Snc Roc Investissements 11 rue de Brest 69002 Lyon - Mandataire : M. Roussel Régis
- DP 069 383 18 01355 déposée le 21 juin 2018 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 114 rue Lacassagne Lyon 3ème Superficie du terrain : 403 m² - Demandeur : Cabinet Dentaire Docteur Gâteau 8 cours de Verdun 38200 Vienne - Mandataire : Mme Gâteau Anne-Cécile
- DP 069 381 18 01356 déposée le 21 juin 2018 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 19 place Tolozan Lyon 1er Superficie du terrain : 2265 m² - Demandeur : Sas Alain Le Ny 3 chemin de Bois Longe 69574 Dardilly Cedex - Mandataire : M. Le Ny Arnaud
- DP 069 384 18 01357 déposée le 21 juin 2018 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 3 - 5 rue Pailleron Lyon 4ème Superficie du terrain : 178 m² - Demandeur : Domaine De Limagne chemin Voionots 63720 Chappes - Mandataire : M. Panem Jean-François
- DP 069 383 18 01358 déposée le 21 juin 2018 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 26 cours Lafayette Lyon 3ème Superficie du terrain : 475 m² - Demandeur : M. Perrier Pierre-Yves 26 cours Lafayette 69003 Lyon
- DP 069 382 18 01359 déposée le 21 juin 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 8 rue des Ramparts Lyon 2ème Superficie du terrain : 123 m² - Demandeur : Plénétude 63 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Meynieux Thomas
- DP 069 383 18 01360 déposée le 22 juin 2018 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 34 bis avenue Lacassagne Lyon 3ème Superficie du terrain : 390 m² - Demandeur : Andera 27 rue Romarin 69001 Lyon - Mandataire : M. Paul Hubert
- DP 069 381 18 01361 déposée le 22 juin 2018 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 23 rue Pouteau Lyon 1er Superficie du terrain : 89 m² -

Demandeur : Zinguerie du Rhône 270 avenue des Frères Lumière 69730 Genay - Mandataire : M. Theuriaux Patrick

DP 069 383 18 01362 déposée le 22 juin 2018 - Projet : Modification de façade - Surface créée : 16 m² - Terrain : 51 rue Antoine Charial Lyon 3ème Superficie du terrain : 196 m² - Demandeur : M. Godde Bertrand 51 rue Antoine Charial 69003 Lyon

DP 069 386 18 01363 déposée le 22 juin 2018 - Projet : Ravalement de façade - Terrain : 56 rue Crillon Lyon 6ème Superficie du terrain : 153 m² - Demandeur : Régionale Immobilière 87 rue de Sèze 69006 Lyon - Mandataire : M. Iommi Lucas

DP 069 384 18 01364 déposée le 22 juin 2018 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 38 rue Hénon Lyon 4ème Superficie du terrain : 1212 m² - Demandeur : Petitmangin Toitures 4 impasse du Bois 69140 Rillieux la Pape - Mandataire : M. Petitmangin Florian

DP 069 384 18 01365 déposée le 22 juin 2018 - Projet : Remise en peinture de devanture - Terrain : 1 rue du Chariot d'or Lyon 4ème Superficie du terrain : 140 m² - Demandeur : Gloriette 40 rue Pierre Dupont 69004 Lyon - Mandataire : Mme Roche Frédérique

DP 069 387 18 01366 déposée le 22 juin 2018 - Projet : Réfection de toiture - Terrain : 85 rue André Bollier Lyon 7ème Superficie du terrain : 333 m² - Demandeur : Sci André Bollier 85 rue André Bollier 69007 Lyon - Mandataire : Mme Rezzik Nadia

DP 069 386 18 01367 déposée le 22 juin 2018 - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 59 rue Vendôme Lyon 6ème Superficie du terrain : 429 m² - Demandeur : Interfun 59 rue Vendôme 69006 Lyon - Mandataire : Mme Grange Aurélie

DP 069 383 18 01368 déposée le 22 juin 2018 - Projet : Modification de façades - Terrain : 119 - 121 cours Albert Thomas - 23-25 rue du Docteur Bonhomme Lyon 3ème Superficie du terrain : 2256 m² - Demandeur : Plénétude 63 avenue Roger Salengro 69003 Lyon - Mandataire : M. Chardon Guillaume

DP 069 387 18 01369 déposée le 22 juin 2018 - Projet : Modification de toiture - Terrain : 313 rue Duguesclin Lyon 7ème Superficie du terrain : 298 m² - Demandeur : M. Marnas Cédric 82 B rue de la Balme 69003 Lyon

DP 069 387 18 01370 déposée le 22 juin 2018 - Projet : Modification de façades - Terrain : 313 rue Duguesclin Lyon 7ème Superficie du terrain : 298 m² - Demandeur : M. Marnas Cédric 82 B rue de la Balme 69003 Lyon

Permis de Construire déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 18 au 22 juin 2018

PC 069 388 13 00387 M03 déposé le 20 juin 2018 Modificatif - Projet : Démolition d'une habitation et de ses appentis, construction d'un immeuble de 18 logements et création de 29 aires de stationnement - Surface créée : 1481 m² - Terrain : 7 rue Neuve de Monplaisir Lyon 8ème Superficie du terrain : 1629 m² - Demandeur : Sci Utei Villa Augustine 62 rue de Bonnel, C/O Utei 69448 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. Mougenot Vincent - Auteur : M. Azoulay Maurice 49 rue Waldeck Rousseau 69006 Lyon

PC 069 383 14 00439 M01 déposé le 21 juin 2018 Modificatif - Projet : Démolition partielle d'un bâtiment, extension du restaurant scolaire, réaménagement des locaux et création de 5 aires de stationnement - Surface créée : 95 m² - Terrain : 5 rue Jeanne Koehler Lyon 3ème Superficie du terrain : 15231 m² - Demandeur : Métropole de Lyon - Dpmg-Uco 69505 Lyon Cedex 03 - Mandataire : M. le Président - Auteur : Dassonville & Dalmais 5 quai Jaÿr 69009 Lyon

PC 069 388 15 00138 M03 déposé le 21 juin 2018 Modificatif - Projet : Construction d'un immeuble de 19 logements - Surface créée : 975 m² - Terrain : 7-7 bis rue Florent Lyon 8ème Superficie du terrain : 974 m² - Demandeur : Scv Villa Lumière 131 boulevard Stalingrad 69100 Villeurbanne - Mandataire : M. Garcia David - Auteur : B.A.C. 75 bis rue de Sèze 69006 Lyon

PC 069 383 15 00238 M03 déposé le 18 juin 2018 Modificatif - Projet : Changement de destination d'un entrepôt en logement avec démolition, modification de façade et réfection de toiture - Surface créée : 336 m² - Terrain : 18 B boulevard Pinel Lyon 3ème Superficie du terrain : 379 m² - Demandeur : M. Harfi Eric 19 rue Roger Lenoir 69100 Villeurbanne - Auteur : Obrador d'Architecture 564 boulevard Edouard Daladier 84100 Orange

PC 069 381 15 00296 M03 déposé le 22 juin 2018 Modificatif - Projet : Extension d'un logement par changement de destination d'un local commercial et changement de menuiseries - Terrain : 2 place Louis Chazette Lyon 1er Superficie du terrain : 171 m² - Demandeur : M. Ledogor Serge 1 impasse Brachet 69008 Lyon

PC 069 386 16 00162 M02 déposé le 19 juin 2018 Modificatif - Projet : Démolition et construction d'un immeuble de bureaux et création de 26 aires de stationnement - Surface créée : 2222 m² - Terrain : 6 - 6 bis rue Béranget Lyon 6ème Superficie du terrain : 1008 m² - Demandeur : Linkcity Sud-Est 905 rue d'Espagne 69124 Colombier-Saugnieu - Mandataire : M. Paire Rémy - Auteur : Atelier Vera & Associés Architectes 7 quai Général Sarrail 69006 Lyon

PC 069 386 17 00071 M01 déposé le 20 juin 2018 Modificatif - Projet : Réhabilitation d'un bâtiment, construction d'un immeuble de bureaux et création de 68 aires de stationnement - Surface créée : 4592 m² - Terrain : 79 cours Vitton Lyon 6ème Superficie du terrain : 2576 m² - Demandeur : Em2c Promotion Aménagement 14 chemin de la Plaine 69390 Vourles - Mandataire : M. Sichère Philippe - Auteur : Babylone Avenue Architectes 20 A boulevard Eugène Deruelle 69432 Lyon Cedex 03

PC 069 387 17 00181 T01 déposé le 20 juin 2018 Transfert - Projet : Construction d'un immeuble de 26 logements - Surface créée : 812 m² - Terrain : 62 rue d'Anvers Lyon 7ème Superficie du terrain : 257 m² - Demandeur : Scv L'Anvers 15 chemin des Eclapons 69390 Vourles - Mandataire : M. Armillotta Jean-Christophe - Auteur : Bamaa Architectes 16 rue Casimir Périer 69002 Lyon

PC 069 383 17 00268 T01 déposé le 20 juin 2018 Transfert - Projet : Démolition d'une maison, construction d'un immeuble de 17 logements, une maison individuelle et création de 18 aires de stationnement - Surface créée : 1245 m² - Terrain : 61 rue Sainte-Anne de Baraban Lyon 3ème Superficie du terrain : 1065 m² - Demandeur : SCI Lyon 3 Saint-Anne de Baraban Domaine du Bois Dieu 69380 Lissieu - Mandataire : M. Mercier Patrick - Auteur : Soho Atlas 30 quai de Perrache 69002 Lyon

PC 069 387 17 00274 T01 déposé le 22 juin 2018 Transfert - Projet : Construction d'un immeuble de 63 logements, de bureaux, et création de 65 aires de stationnement - Surface créée : 3772 m² - Terrain : 164 avenue Berthelot Lyon 7ème Superficie du terrain : 2160 m² - Demandeur : Lyon Miribel 2018 9 boulevard du Semnoz 74600 Annecy - Mandataire : M. Vincent Patrick - Auteur : Agréga Architectes 13 rue Général de Miribel 69007 Lyon

PC 069 385 18 00058 M01 déposé le 19 juin 2018 Modificatif - Projet : Extension d'un immeuble de logements - Surface créée : 90 m² - Terrain : 122 montée de Choulans Lyon 5ème Superficie du terrain : 461 m² - Demandeur : M. Lacroix Thierry 122 montée de Choulans 69005 Lyon - Auteur : Lagrange Damien 6 rue Franklin 69002 Lyon

PC 069 386 18 00185 déposé le 18 juin 2018 - Projet : Changement de menuiseries - Terrain : 38 avenue Maréchal Foch Lyon 6ème Superficie du terrain : 1623 m² - Demandeur : Service d'infrastructure de la Défense 22 avenue Général Leclerc 69007 Lyon - Mandataire : M. Grondin Eric - Auteur : Nussle Architectes 5 rue Jussieu 69002 Lyon

PC 069 389 18 00186 déposé le 18 juin 2018 - Projet : Construction d'une maison individuelle - Surface créée : 53 m² - Terrain : 32 rue des Tuileries Lyon 9ème Superficie du terrain : 237 m² - Demandeur : Agence Cbme 165 route de Vienne 69008 Lyon - Mandataire : M. Delandrea Aurélien - Auteur : Boubaker Walid 1 Sainte-Marie des Terreaux 69001 Lyon

PC 069 381 18 00187 déposé le 19 juin 2018 - Projet : Démolition d'un garage et extension d'une maison individuelle - Surface créée : 24 m² - Terrain : 3 b place des Chartreux Lyon 1er Superficie du terrain : 534 m² - Demandeur : M. Vidal Thomas 3 b rue des Chartreux 69001 Lyon - Auteur : Playtime 37 rue Pierre Dupont 69001 Lyon

PC 069 383 18 00188 déposé le 20 juin 2018 - Projet : Reconstruction d'une maison individuelle - Terrain : 44 B cours Richard Vitton Lyon 3ème Superficie du terrain : 354 m² - Demandeur : M. Grand Raymond 27 rue Camille 69003 Lyon Cedex 03

PC 069 385 18 00189 déposé le 21 juin 2018 - Projet : Construction d'un garage - Terrain : 22 Rue Jean Louis Vincent Lyon 5ème Superficie du terrain : 1458 m² - Demandeur : Mme Delange Jacqueline 22 rue Jean-Louis Vincent 69005 Lyon - Auteur : Mme Aulagnier-Fernandez Isabelle 19 rue Verdié 42700 Firminy

PC 069 387 18 00190 déposé le 21 juin 2018 - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 131 logements, locaux commerciaux, bureaux et création de 131 aires de stationnement - Surface créée : 10 500 m² - Terrain : Zac des Girondins - angle allée de Fontenay/rue des Girondins

Lyon 7ème Superficie du terrain : 45743 m² - Demandeur : Sci Lyon Rue Des Girondins 19 rue de Vienne 75801 Paris Cedex 8 - Mandataire : M. Eloy Kevin-Antoine - Auteur : Clément Vergely Architecte 12 rue de la Charité 69002 Lyon

PC 069 384 18 00191 déposé le 22 juin 2018 - Projet : Construction d'un bâtiment dans un centre hospitalier - Surface créée : 4192 m² - Terrain : 103 grande rue de la Croix-Rousse Lyon 4ème Superficie du terrain : 47636 m² - Demandeur : Hospices Civils de Lyon 3 quai des Célestins 69229 Lyon Cedex 02 - Mandataire : Mme Geindre Catherine - Auteur : Unanime Architectes 3 rue Jangot 69007 Lyon

Changements d'Usage déposés à la Ville de Lyon - Direction de l'Aménagement Urbain - Service Urbanisme Appliqué pendant la période du 18 au 22 juin 2018

US 069 382 18 00345 déposé le 18 juin 2018 - Projet : Changement d'usage d'un logement de 56,43 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 18 rue de la Monnaie Lyon 2ème Superficie du terrain : 220 m² - Demandeur : Bussi Eliane 1 passage Audin 38550 St Maurice l'Exil - Auteur : Régie Frauchet 2 Place Bellecour 69002 Lyon

US 069 383 18 00346 déposé le 20 juin 2018 - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 29,00 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 268 rue Duguesclin Lyon 3ème Superficie du terrain : 209 m² - Demandeur : M. et Mme Buisson et Quinet Michaël et Estelle 9 rue des Pierres Plantées 69001 Lyon - Auteur : Régie Pédrini 62 rue de Bonnel 69448 Lyon Cedex

03 US 069 388 18 00347 déposé le 19 juin 2018 - Projet : Changement d'usage d'un logement de 46 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 54 cours Albert Thomas Lyon 8ème Superficie du terrain : 115 m² - Demandeur : Ben Sadoun David 141 avenue des Frères Lumière 69008 Lyon - Auteur : Syndic One / Sergic 6 rue Konrad Adenauer 59290 Wasquehal

US 069 382 18 00348 déposé le 20 juin 2018 - Projet : Changement d'usage d'un logement de 53,88 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 57 rue Franklin Lyon 2ème Superficie du terrain : 1219 m² - Demandeur : Guillemain Juliette 195 rue Nelson Mandela 74160 St Julien en Genevois - Auteur : Régie Franchet Et Cie 2 place Bellecour 69002 Lyon

US 069 382 18 00349 déposé le 18 juin 2018 - Projet : Changement d'usage d'un logement de 20,48 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 17 rue Ferrandière Lyon 2ème Superficie du terrain : 319 m² - Demandeur : Navarro José 14 rue de la commune de Paris 69600 Oullins - Auteur : Immo de France Rhône Alpes 50 cours Franklin Roosevelt - BP 6056 69412 Lyon Cedex 06

Déclarations Préalables délivrées pendant la période du 18 au 22 juin 2018

DP 069 386 18 00415 Décision du 19 juin 2018 à Oghi 125 Rue Garibaldi 69006 Lyon - Projet : Coupe et abattage d'un arbre (1 platane) - Terrain : 35 rue Bossuet Lyon 6ème

DP 069 386 18 00519 Décision du 19 juin 2018 à Grand Lyon Habitat 2 place de Francfort 69003 Lyon - Projet : Ravalement de façade avec changement de menuiseries - Terrain : 77 rue Tronchet Lyon 6ème

DP 069 386 18 00584 Décision du 19 juin 2018 à Plénétude 63 avenue Roger Salengro 69100 Villeurbanne - Projet : Modification de façade - Terrain : 5 place d'Helvétie Lyon 6ème

DP 069 382 18 00756 T01 Décision du 22 juin 2018 Transfert à Société Arugam 4 rue Casimir Périer 69002 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 4 rue Casimir Périer Lyon 2ème

DP 069 382 18 00766 T01 Décision du 22 juin 2018 Transfert à Société Arugam 6 rue Casimir Périer 69002 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 6 rue Casimir Périer Lyon 2ème

DP 069 382 18 00779 T01 Décision du 22 juin 2018 Transfert à Société Arugam 8 rue Casimir Périer 69002 Lyon - Projet : Réfection de devanture - Terrain : 8 rue Casimir Périer Lyon 2ème

DP 069 387 18 01037 Décision du 22 juin 2018 à Thermilyon Développement 195 Rue de Gerland 69007 Lyon - Projet : Modification de façade et extension de bureaux - Surface créée : 28 m² - Terrain : 195 rue de Gerland Lyon 7ème

DP 069 388 18 01119 Décision du 22 juin 2018 à Institut Français de Civilisation Musulmane 146 boulevard Pinel 69008 Lyon - Projet : Installation d'une clôture - Terrain : Rue Guillaume Paradin Lyon 8ème

Permis de Construire délivrés pendant la période du 18 au 22 juin 2018

PC 069 387 09 00317 M06 - Arrêté du 22 juin 2018 Modificatif à Cali 66 quai Charles de Gaulle 69463 Lyon Cedex 06 - Projet : Démolition d'entrepôts - Construction d'une résidence étudiante de 146 chambres, d'une résidence sociale de 94 chambres, d'une résidence pour personnes âgées de 184 chambres, de 250 logements, et création 403 aires de stationnement - Surface créée : 22638 m² - Terrain : 387 rue Garibaldi Lyon 7ème

PC 069 382 14 00060 M01 - Arrêté du 22 juin 2018 Modificatif à SPL Lyon Confluence 73 Rue Smith 69002 Lyon - Projet : Construction d'un parc de 843 aires de stationnement - Terrain : 42 quai Perrache Lyon 2ème

PC 069 387 14 00231 M02 - Arrêté du 22 juin 2018 Modificatif à Vinci Immobilier Résidentiel 19 quai Perrache 69002 Lyon - Projet : Construction d'un ensemble immobilier de 104 logements et création de 106 aires de stationnement - Terrain : 160 - 164 rue Marcel Mérieux Lyon 7ème

PC 069 384 16 00320 M01 - Arrêté du 22 juin 2018 Modificatif à Cogedim Grand Lyon 235 cours Lafayette 69006 Lyon - Projet : Réhabilitation de 9 logements, construction d'un bâtiment de 41 logements, de bureaux et création de 60 aires de stationnement - Surface créée : 2623 m² - Terrain : 24-26-28 rue de Cuire Lyon 4ème

PC 069 383 17 00043 T01 - Arrêté du 22 juin 2018 Transfert à Urban Dome 22 b rue Bergson 42000 Saint-Etienne - Projet : Démolition de bâtiments, construction d'un bâtiment de 6 logements avec création de 10 aires de stationnement - Surface créée : 768 m² - Terrain : 68 rue du Pensionnat Lyon 3ème

PC 069 388 17 00144 M02 - Arrêté du 22 juin 2018 Modificatif à Kaufman & Broad Promotion 8 33 cours Gambetta 69446 Lyon Cedex 03 - Projet : Construction d'un immeuble de 33 logements, 2 commerces et création de 35 aires de stationnement - Surface créée : 2134 m² - Terrain : 130 rue Challemeil Lacour Lyon 8ème

PC 069 385 17 00315 T01 - Arrêté du 22 juin 2018 Transfert à SAS Lyon 05 Joliot Curie 58 -60 avenue Edouard Vaillant 92100 Boulogne Billancourt - Projet : Démolition d'un bâtiment, réhabilitation d'un immeuble avec création de 16 logements par changement de destination et construction de 16 logements, d'un local d'activité avec création de 43 aires de stationnement - Surface créée : 2025 m² - Terrain : 15b-17-19 rue Joliot Curie Lyon 5ème

PC 069 385 17 00365 T01 - Arrêté du 22 juin 2018 Transfert à Kaufman & Broad Promotion 3 33 cours Gambetta 69446 Lyon Cedex 03 - Projet : Démolition totale d'un immeuble de bureaux et construction d'un immeuble de 37 logements et création de 49 aires de stationnement - Surface créée : 2451 m² - Terrain : 140 rue du Commandant Charcot Lyon 5ème

PC 069 387 17 00391 - Arrêté du 22 juin 2018 à Snc Cogedim Grand Lyon 57 rue Servient 69003 Lyon - Projet : Démolition d'un hangar, d'un couvent et de 2 bâtiment et construction de 3 immeubles de 53 logements avec création de 46 aires de stationnement - Surface créée : 3628 m² - Terrain : 26 rue de Gerland Lyon 7ème

PC 069 388 17 00398 - Arrêté du 22 juin 2018 à Partagas Participation 14 rue Debrousse 69005 Lyon - Projet : Changement de destination

partiel d'un local commercial en 1 logement avec modifications de façades - Surface créée : 89 m² - Terrain : 99 avenue Jean Mermoz Lyon 8ème

PC 069 388 18 00010 - Arrêté du 22 juin 2018 à MC Lyonceaux & Chérubins 25 rue Xavier Privas 69008 Lyon - Projet : Changement de destination de bureaux en local de service public ou d'intérêt collectif avec modification de façade - Surface créée : 123 m² - Terrain : 25 rue Xavier Privas Lyon 8ème

PC 069 383 18 00054 - Arrêté du 22 juin 2018 à Rhone Saone Investissement 11 cours du Docteur Long 69003 Lyon - Projet : Construction d'une maison individuelle, démolition d'un garage et création de 2 aires de stationnement - Surface créée : 144 m² - Terrain : 15 rue Chambovet Lyon 3ème

PC 069 385 18 00058 M01 - Arrêté du 22 juin 2018 Modificatif à M. Lacroix Thierry 122 montée de Choulans 69005 Lyon - Projet : Extension d'un immeuble de logements - Surface créée : 90 m² - Terrain : 122 montée de Choulans Lyon 5ème

PC 069 381 18 00068 - Arrêté du 22 juin 2018 à Ville de Lyon Direction de la Construction 69205 Lyon Cedex 01 - Projet : Réaménagement de locaux et changement de destination de commerce en Epic - Surface créée : 230 m² - Terrain : 16 place des Terreaux Lyon 1er

PC 069 389 18 00077 - Arrêté du 22 juin 2018 à Mme Mangeant Morane 10 rue de Bourgogne 69009 Lyon - Projet : Surélévation d'un immeuble de logements - Surface créée : 33 m² - Terrain : 1 rue Dumas Lyon 9ème

PC 069 385 18 00083 - Arrêté du 22 juin 2018 à Mme Popovic Nadia 16 rue Sainte Hélène 69002 Lyon - Projet : Aménagement intérieur d'un logement et changement de menuiseries - Terrain : 2 rue Saint-Jean Lyon 5ème

PC 069 388 18 00133 - Arrêté du 22 juin 2018 à M. Cataldi Ermes 5 rue des Jasmins 69008 Lyon - Projet : Extension d'une maison individuelle - Surface créée : 28 m² - Terrain : 5 rue des Jasmins Lyon 8^{ème}

Changements d'Usage délivrés pendant la période du 18 au 22 juin 2018

US 069 386 18 00294 - Arrêté du 22 juin 2018 à M. Chabert Aurélien 7 rue Vendôme 69006 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 13,61m² en location meublée de courte durée - Terrain : 138 rue Vendôme Lyon 6ème

US 069 386 18 00307 - Arrêté du 22 juin 2018 à M. Richard Hubert 84 rue de Bellecombe 69006 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 70,00 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 65 rue d'Inkermann Lyon 6ème

US 069 386 18 00313 - Arrêté du 22 juin 2018 à M. Bourdais Hugues 98 rue des Charmettes 69006 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 30,00 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 98 rue des Charmettes Lyon 6ème

US 069 386 18 00314 - Arrêté du 22 juin 2018 à M. Bourdais Hugues 98 rue des Charmettes 69006 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 34,00 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 98 rue des Charmettes Lyon 6ème

US 069 389 18 00316 - Arrêté du 22 juin 2018 à Société Lmtf 98 rue du Bourbonnais 69009 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 45,00 m² en bureau de négoce de métaux ferreux et non ferreux - Terrain : 98 rue du Bourbonnais Lyon 9ème

US 069 384 18 00318 - Arrêté du 22 juin 2018 à Mme Doe de Maindreville Charlotte 16 boulevard de la Croix Rousse 69001 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 73,49 m² en cabinet de psychologue clinicienne, psychothérapeute - Terrain : 44 rue Jacques-Louis Henon Lyon 4ème

US 069 388 18 00322 - Arrêté du 22 juin 2018 à M. Kharfi Kevin 5 rue Louis Archer 69230 Saint-Genis-Laval - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 43,75 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 82 rue Marius Berliet Lyon 8ème

US 069 382 18 00324 - Arrêté du 22 juin 2018 à M. De Varax Roland 550 rue de la Fontaine Penet 01140 Mogneneins - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 251,00 m² en espace de réception pour séminaires - Terrain : 3 quai Maréchal Joffre Lyon 2ème

US 069 387 18 00329 - Arrêté du 22 juin 2018 à M. Toquet-Raffini Bernard 151 rue de Créqui 69006 Lyon - Projet : Changement d'usage d'un local d'habitation de 40,00 m² en location meublée de courte durée - Terrain : 316 rue Duguesclin Lyon 7ème